TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ANNEXES.....7

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....9

TABLE DES FIGURES.....11

TABLE DES TABLEAUX.....13

INTRODUCTION.....15

1. Les programmes d'obtention de l'équivalence du diplôme vétérinaire, première étape pour pouvoir exercer aux États-Unis.....17

1.1. L'*Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates* (ECFVG), un programme d'équivalence de diplôme.....17

1.1.1. À propos de l'ECFVG.....17

1.1.2. L'inscription à l'ECFVG, première étape du programme.....17

1.1.2.1. Qui peut s'inscrire à l'ECFVG et comment ?.....17

1.1.2.2. Le remboursement de l'inscription à l'ECFVG.....18

1.1.2.3. Les réinscriptions à l'ECFVG.....18

1.1.3. Le test linguistique, deuxième étape du programme ECFVG.....19

1.1.3.1. Le TOEFL, un test linguistique reconnu par l'ECFVG.....19

1.1.3.1.1. À propos du TOEFL.....19

1.1.3.1.1.1. La catégorie compréhension écrite du TOEFL.....20

1.1.3.1.1.2. La catégorie compréhension orale du TOEFL.....20

1.1.3.1.1.3. La catégorie expression orale du TOEFL.....21

1.1.3.1.1.4. La catégorie expression écrite du TOEFL.....21

1.1.3.1.2. Les exigences de l'ECFVG pour la validation du TOEFL.....22

1.1.3.1.3. Se préparer au TOEFL.....22

1.1.3.1.3.1. Les préparations gratuites au TOEFL.....23

1.1.3.1.3.1.1. Le *Prep Planner*, brochure de préparation au TOEFL.....23

1.1.3.1.3.1.2. Les *Test Sample Questions*, exemples types de questions posées lors du TOEFL.....23

1.1.3.1.3.1.3. Le *Quick Prep*, annales du TOEFL.....23

1.1.3.1.3.1.4. Les mesures Lexile, outil de choix de lecture adaptée pour la préparation au TOEFL.....24

1.1.3.1.3.2. Les préparations payantes au TOEFL (12).....24

1.1.3.1.3.3. Les outils de développement (12).....24

1.1.3.1.3.4. Les TOEFL *Value Packs*.....25

1.1.3.2. L'IELTS, un des tests linguistiques reconnu par l'ECFVG.....26

1.1.3.2.1. À propos de l'IELTS.....26

1.1.3.2.2. La constitution de l'IELTS.....26

1.1.3.2.2.1. La catégorie compréhension orale de l'IELTS.....27

1.1.3.2.2.2. La catégorie compréhension écrite de l'IELTS.....27

1.1.3.2.2.3. La catégorie expression écrite de l'IELTS 27
1.1.3.2.2.4. La catégorie expression orale de l'IELTS 28
1.1.3.2.3. Les exigences de l'ECFVG pour la validation de l'IELTS 28
1.1.3.2.4. Se préparer à l'IELTS 29
1.1.3.3. Le CAEL Assessment, un test linguistique reconnu par l'ECFVG 29
1.1.4. Le test théorique, troisième étape du programme ECFVG 29
1.1.4.1. À propos du BCSE, test théorique de l'ECFVG 29
1.1.4.2. Les centres de test du BCSE, test théorique de l'ECFVG 30
1.1.4.3. Le contenu du BCSE 32
1.1.4.4. Se préparer au BCSE 33
1.1.5. Le test pratique, quatrième étape du programme ECFVG 33
1.1.5.1. À propos du CPE, test pratique de l'ECFVG 33
1.1.5.2. Les tarifs du CPE 34
1.1.5.3. Le contenu du CPE 35
1.1.5.3.1. La catégorie Anesthésie du CPE 36
1.1.5.3.1.1. Première partie de la catégorie Anesthésie 36
1.1.5.3.1.2. Deuxième partie de la catégorie Anesthésie 36
1.1.5.3.1.3. La notation de la catégorie Anesthésie 36
1.1.5.3.2. La catégorie Pratique équine du CPE 37
1.1.5.3.2.1. La Section 1 de la catégorie Pratique équine 37
1.1.5.3.2.2. La Section 2 de la catégorie Pratique équine 38
1.1.5.3.2.3. La Section 3 de la catégorie Pratique équine 39
1.1.5.3.3. La catégorie Animaux de production du CPE 40
1.1.5.3.3.1. La Section 1 de la catégorie Animaux de production 40
1.1.5.3.3.2. La Section 2 de la catégorie Animaux de production 41
1.1.5.3.3.3. La Section 3 de la catégorie Animaux de production 41
1.1.5.3.3.4. La Section 4 de la catégorie Animaux de production 42
1.1.5.3.4. La catégorie Autopsie du CPE 42
1.1.5.3.4.1. Le déroulement de l'autopsie 42
1.1.5.3.4.2. La notation de la catégorie Autopsie du CPE 43
1.1.5.3.5. La catégorie Positionnement radiologique du CPE 43
1.1.5.3.6. La catégorie Médecine du CPE 44
1.1.5.3.7. La catégorie Chirurgie du CPE 45
1.1.5.4. Se préparer au CPE 46
1.1.6. Le taux de réussite au programme ECFVG 47
1.1.7. Une estimation du coût global de l'ECFVG 49
1.2. Le *Program for the Assessment of Veterinary Education Equivalence* (PAVE), un programme d'équivalence de diplôme 51
1.2.1. À propos du PAVE 51
1.2.2. Qui peut s'inscrire au PAVE? 51
1.2.3. Le test linguistique, première étape du PAVE 52
1.2.4. Le test théorique, deuxième étape du PAVE 53

1.2.4.1. À propos du QSE, test théorique du PAVE 53
1.2.4.2. Le contenu du QSE, test théorique du PAVE 54
1.2.4.3. Se préparer au QSE, test théorique du PAVE 54
1.2.5. L'évaluation pratique, troisième étape du PAVE 55
1.2.6. Une estimation du coût global du PAVE 55
1.3. Bilan sur les deux programmes d'obtention des équivalences de diplôme 57

2. Le *North American Veterinary Licensing Examination* (NAVLE), deuxième étape pour pouvoir exercer aux Etats-Unis 59
2.1. À propos du NAVLE 59
2.1.1. Présentation et histoire du NAVLE 59
2.1.2. Évolution et modifications du NAVLE au fil dutemps 60
2.2. Les modalités d'inscription au NAVLE 61
2.2.1. Une double inscription nécessaire pour participer au NAVLE 61
2.2.2. Les documents délivrés à l'inscription au NAVLE 62
2.2.3. L'inscription au NAVLE national 63
2.2.4. L'inscription au NAVLE fédéral 63
2.2.4.1. L'inscription au NAVLE fédéral auprès d'un Licensing Board gérant lui-même ses inscriptions 64
2.2.4.2. L'inscription au NAVLE fédéral auprès d'un Licensing Board passant par le biais d'une tierce organisation 64
2.2.4.3. L'inscription au NAVLE fédéral auprès d'un Licensing Board passant par le biais du NBVME 64
2.3. Les réinscriptions au NAVLE 65
2.4. Les centres Prometric, centres de test du NAVLE 65
2.5. Les modalités de l'examen du NAVLE 66
2.5.1. La présentation et le déroulement de l'examen du NAVLE 66
2.5.2. Le contenu de l'épreuve du NAVLE 67
2.5.2.1. Subdivision des questions du NAVLE en thèmes 67
2.5.2.1.1. La collecte et l'interprétation d'informations, thème 1 des questions du NAVLE 63
2.5.2.1.2. Les différenst types de traitements et la gestion de divers problèmes, thème 2 des questions du NAVLE 67
2.5.2.1.3. L'attitude professionnelle, la communication et l'entreprenariat, thème 3 des questions du NAVLE 68
2.5.2.2. Les espèces prises en compte dans les questions du NAVLE 68
2.5.3. La notation du NAVLE 69
2.6. Quelques chiffres clés sur la réussite au NAVLE 70
2.7. S'entraîner au NAVLE 71
2.7.1. Les NAVLE Self-Assessments, outil complet d'entraînement au NAVLE 71
2.7.2. Le tutoriel de préparation au NAVLE 71
2.7.3. Des exemples de questions pour s'entraîner au NAVLE 71
2.7.4. Les sites de révision complets 72

2.7.4.1. Le site Vetprep 72
2.7.4.2. Le site ZukuReview 72

3. Description de la formation vétérinaire américaine 73
3.1. Programme général de l'enseignement reçu au cours des quatre années d'étude - exemple de deux universités américaines 73
3.1. Programme détaillé par matière de l'enseignement reçu en université américaine ; exemple de l'Université de Californie Davis 76
3.1.1. Matières étudiées au cours de la première année 76
3.1.2. Matières étudiées au cours de la deuxième année 76
3.1.3. Matières étudiées au cours de la troisième année 77
3.1.4 Matières étudiées au cours de la quatrième année 79

4. Exercer aux États-Unis : les différents types de visas nécessaires et les opportunités de travail 81
4.1. Un visa pour chaque situation 81
4.1.1. Les différentes catégories de visas TEMPORAIRES 81
4.1.1.1. Les visas concernant les échanges, les formations et les stages 81
4.1.1.1.1. La procédure de demande de visa J 82
4.1.1.1.2. Le programme d'extension du visa J et l'obligation de retourner en France 82
4.1.1.2. Les travailleurs temporaires 83
4.1.2. Les visas pour les immigrants (visa PERMANENT) 83
4.1.2.1. Description des types de visas concernant les vétérinaires immigrants 84
4.1.2.1.1. Le Programme de la Loterie des Visas pour la Diversité 84
4.1.2.1.1.1. Description du Programme de la Loterie des Visas pour la Diversité 84
4.1.2.1.1.2. Quelques chiffres concernant le programme de loterie pour la diversité 86
4.1.2.1.2. Les visas d'immigration sur critère d'emploi 88
4.1.2.1.2.1. Description des visas sur critère d'emploi 88
4.1.2.1.2.1.1. Les emplois de deuxième priorité 89
4.1.2.1.2.1.2. Les emplois de troisième priorité 89
4.1.2.1.2.2. Les limitations numériques des visas de travail 85
4.1.2.1.2.3. Les démarches administratives pour une de visa d'immigration sur critère d'emploi 91
4.1.2.1.2.4. Quelques chiffres concernant les candidats sur les listes d'attente des visas de travail 93
4.1.2.2. L'obtention de la Green Card 94
4.1.2.3. Informations pratiques additionnelles suite à l'obtention de la Green Card 95
4.1.2.3.1. Penser à souscrire à une carte de sécurité sociale 95
4.1.2.3.2. Les droits et devoirs des résidents permanents 95

4.1.2.3.3. L'obtention de la nationalité américaine 96
4.1.2.4. Bilan sur les visas immigrants 97
4.1.2.4.1. Quelques chiffres sur le nombre total de visas obtenus par catégorie 97
4.1.2.4.2. Récapitulatif des frais pour les différents visas 98
4.2. Les opportunités de travail 99
5. Discussion 101
CONCLUSION 105
BIBLIOGAPHIE 107
ANNEXES 115

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Exemple de rapport de notes obtenues par un candidat lambda au TOEFL (*Score Report*)
Annexe 2 : Liste des références bibliographiques sur lesquels est basé le BCSE
Annexe 3 : Exemples de questions posées au BCSE
Annexe 4 : Document à faire signer par un vétérinaire certifiant que le candidat a déjà fait de la chirurgie
Annexe 5 : Les compétences majeures et mineures (*major et minor skills*) évaluées lors de l'épreuve d'Anesthésie et exemples de *Fatals Flaws*
Annexe 6 : Fiche pré-anesthésique et anesthésique
Annexe 7 : Fiche d'évaluation de la Section 1 de la catégorie Pratique Équine du CPE
Annexe 8 : Fiche d'évaluation de la Section 2 de la catégorie Pratique Équine du CPE
Annexe 9 : Fiche d'évaluation de la Section 3 de la catégorie Pratique Équine du CPE
Annexe 10 : Fiche d'évaluation de la Section 1 de la catégorie Animaux de production du CPE
Annexe 11 : Fiche d'évaluation de la Section 2 de la catégorie Animaux de production du CPE
Annexe 12 : Fiche d'évaluation de la Section 3 de la catégorie Animaux de production du CPE
Annexe 13 : Fiche d'évaluation de la Section 4 de la catégorie Animaux de production du CPE
Annexe 14 : Le rapport d'autopsie (*Necropsy Report Form*)
Annexe 15 : Fiche d'évaluation de la catégorie Autopsie du CPE
Annexe 16 : Fiche d'évaluation de la catégorie Positionnement radiographique du CPE
Annexe 17 : Fiche de consultation de médecine à remplir par le candidat pendant l'épreuve
Annexe 18 : Feuille de prescription à remplir par le candidat au cours de la Section 2 de la catégorie Médecine du CPE
Annexe 19 : Fiche du plan thérapeutique à remplir par le candidat au cours de la Section 2 de la catégorie Médecine du CPE, le *Medical and Treatment Order Form*
Annexe 20 : Fiche d'évaluation de la catégorie Médecine du CPE
Annexe 21 : Fiche d'évaluation de la catégorie Chirurgie du CPE
Annexe 22 : NAVLE *Scheduling and Admission Permit*
Annexe 23 : Formulaire à remplir pour l'inscription au NAVLE national
Annexe 24 : Liste de quelques organismes représentant les programmes J1 en France (les sponsors)

Rapport-Gratuit.com

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAVSB : *American Association of Veterinary State Boards*
ASA : *American Society of Anesthesiologists*
ATT : *Authorization to Test*
AVMA : *American Veterinary Medical Association*
CAEL : *Canadian Academic English Language*
CCT : *Clinical Competency Test*
CIN : *Candidate Identification Number*
CP : *Clinical Proficiency*
CPE : *Clinical Proficiency Examination*
CTS : *Continental Testing Services*
DHS : *Department of Homeland Security*
ECFVG : *Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates*
ESTA : *Electronic System for Travel Authorization*
ETS : *Educational Testing Service*
IELTS : *International English Language Testing System*
IM : Intramusculaire
IV : Intravasculaire
MFE : Maison des français de l'étranger
MOA : *Manual of Administration*
NAVID : *NAVLE Identification*
NAVLE : *North American Veterinary Licensing Examination*
NBE : *National Board Examination*
NBEC : *National Board Examination Committee*
NBME : *National Board of Medical Examiners*
PAVE : *Program for the Assessment of Veterinary Education Equivalence*
QAP : *Quality Assurance Program*
QCM : Questionnaire à Choix Multiple
QSE : *Qualifying Science Examination*
RAVS : *Rural Area Veterinary Services*
SC : sous-cutané
SEVIS : *Student and Exchange Visitor Information System*
SIPNR : Service des Impôts des Particuliers Non-résidents
TOEFL iBT : *Test of English as a Foreign Language, internet-Based Test*
USCIS : U.S. *Citizenship and Immigration Services*
VIVA : *Veterinary Information Verifying Agency*

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

TABLES DES FIGURES

Figure 1 : L'inscription au NAVLE (52) 61
Figure 2 : Récapitulatif chronologique des divers documents et numéros d'identification reçus par le candidat 62
Figure 3 : Récapitulatif du déroulement des étapes du DV-Program (exemple de la session 2015) 85
Figure 4 : Évolution du nombre de demandes de visa via la Loterie, du nombre de sélectionnés et du nombre de visas obtenus parmi les français entre 2007 et 2013 (80), (81), (82), (83), (84), (85), (86) 87
Figure 5 : Bilan des étapes lors d'une demande de visa immigrant pour critère d'emploi 92
Figure 6 : Exemple d'une carte de résident (103) 94

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Déroulement du test (10) 20
Tableau 2 : Les offres des différents *Value Packs* 25
Tableau 3 : Adresses de centres de test Prometric pouvant intéresser les candidats français 31
Tableau 4 : Contenu du BCSE et proportion de chaque domaine abordé 32
Tableau 5 : Tarification 2014, 2015 et 2016 du CPE (24) 34
Tableau 6 : Tarification 2013, 2014, 2015 et 2016 pour les réinscriptions au CPE (24) 34
Tableau 7 : Domaines abordés lors du CPE (24) 35
Tableau 8 : Les différents actes techniques choisis au hasard 41
Tableau 9 : Détail du coût global de l'ECFVG en 2014 et 2015 49
Tableau 10 : Liste des États américains acceptant le PAVE comme équivalence de diplôme (40) 51
Tableau 11 : Notes minimales à obtenir pour valider l'English Proficiency du PAVE (entre parenthèse sont indiquées les notes à obtenir aux mêmes tests dans le cas de l'ECFVG) 52
Tableau 12 : Répartition des différents sujets abordés au sein du QSE (43) 54
Tableau 13 : Liste des universités offrant l'expérience clinique aux candidats PAVE 55
Tableau 14 : Exemples de questions posées aux vétérinaires participant à l'étude (49) 60
Tableau 15 : Évolution de la répartition des questions par espèces après l'étude (50) 60
Tableau 16 : Périodes d'inscription au NAVLE national en fonction de la situation du candidat (pour les sessions 2013-2014) (54) 63
Tableau 17 : Liste des États gérant leurs inscriptions au NAVLE territorial 64
Tableau 18 : Liste des États passant par le NBVME pour les inscriptions au NAVLE territorial 64
Tableau 20 : Répartition des questions du NAVLE par espèces 68
Tableau 21 : Résultats au NAVLE pour les sessions 2012-2013 des candidats issus d'écoles accréditées par la AVMA (58) 70
Tableau 22 : Résultats au NAVLE pour les sessions 2012-2013 des candidats issus d'écoles non accréditées par la AVMA (58) 70
Tableau 23 : Matières enseignées au cours des quatre années d'études à UC Davis (64) 73
Tableau 24 : Matières enseignées au cours des quatre années d'études à LSU (65) 74
Tableau 25 : Comparaison du nombre d'inscriptions et de sélectionnés par pays aux sessions 2012 et 2013 (80) (81) (82) 86
Tableau 26 : Description des cinq catégories d'emploi (entre parenthèse le pourcentage de visas) 88
Tableau 27 : Les Dates Limites pour l'année fiscale 2014 (93) 90

Tableau 28 : Évolution du nombre de candidats sur liste d'attente entre 2012 et 2013 (102) 93
Tableau 29 : Nombre de candidats sur liste d'attente en 2013 en fonction des régions 93
Tableau 30 : Visas immigrants délivrés en 2012 par catégorie et par pays (108), (109) 97
Tableau 31: Visas immigrants délivrés en 2013 par catégorie et par pays (89), (110) ... 97
Tableau 32 : Bilan des dépenses dans le processus avant de pouvoir exercer aux États-Unis 103

INTRODUCTION

Les *Veterinary State Boards* sont les administrations spécifiques à chaque État fédéral des États-Unis régulant la profession vétérinaire en intervenant notamment dans la délivrance des licences conférant le droit d'exercer la médecine vétérinaire dans un État fédéral donné. Dans la quasi-totalité des États fédéraux, les vétérinaires, américains ou étrangers, ayant fait leurs études dans une école **accréditée par la *American Veterinary Medical Association* (AVMA)** obtiennent de droit cette licence pour pouvoir exercer, à la condition d'avoir validé l'examen de fin d'année, **le *North American Veterinary Licensing Examination* (NAVLE),** test obligatoire que les américains et canadiens passent à la fin de leurs quatre ans d'études en école vétérinaire. L'accréditation, valable sept ans, est accordée aux écoles répondant aux standards établis par la AVMA. La AVMA met à jour sur son site la liste de toutes les écoles accréditées dans le monde (AVMA, 2013a), ce qui, depuis septembre 2013, est le cas de l'école vétérinaire de Lyon (AVMA, 2013b). Les trois autres écoles vétérinaires françaises, comme beaucoup d'autres écoles dans le monde, ne sont **pas accréditées** mais simplement **listées** auprès de la AVMA, ce qui permet à leurs étudiants de postuler à un programme de certification pour obtenir une équivalence. Il existe deux programmes de certification à l'heure actuelle :

- ***l'Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates (*ECFVG),**
- ***le Program for the Assessment of Veterinary Education Equivalence (*PAVE).**

Ces programmes se déroulent en plusieurs étapes comprenant tests linguistiques, type *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL), tests théoriques et tests pratiques et ne sont que le début du processus avant de pouvoir exercer aux États-Unis. Ils permettent en effet d'être éligible au NAVLE, examen que les candidats ayant postulé pour une équivalence de diplôme doivent également passer. Grâce à cela, les candidats obtiennent le droit d'exercer aux États-Unis.

À cela s'ajoute la question des visas, certificats accordant le droit aux étrangers d'entrer sur le territoire américain pour un séjour touristique, un stage, y travailler de façon temporaire ou permanente ou d'y rejoindre un conjoint ou de la famille. Les vétérinaires désirant travailler et vivre aux États-Unis de façon permanente doivent faire une demande de visa spécifique à leur cas, et ce, en vue de l'obtention d'une carte verte, appelée G*reencard*. Ce titre est le document d'identification des étrangers travaillant et/ou résidant et de façon permanente et légale aux États-Unis.

Problématiques :

- Comment s'inscrire aux programmes d'équivalence du diplôme vétérinaire ? Comment s'y préparer ? Quel est le coût global de ce processus ? Quel est le taux de réussite des étrangers à l'ECFVG, PAVE et NAVLE ? La formation française est-elle suffisante pour réussir les différents examens ?
- Quel type de visa faut-il demander ? La période d'attente est-elle longue avant la délivrance de son visa ? Comment obtient-on la *Greencard* ?
- Comment trouver un travail aux États-Unis ?

Le plan de cette étude suit la ligne directrice établie par la suite des questions de la problématique. Les motivations du choix de cette étude ont été diverses : rassurer les étudiants et vétérinaires désirant exercer aux États-Unis en rendant plus clair et en regroupant toutes les informations comprises dans les nombreux sites officiels du gouvernement américain ; proposer des outils de révision complets et rigoureux pour augmenter les chances de réussite aux examens et permettre de mieux comprendre les longues démarches à poursuivre pour obtenir un visa.

1. Les programmes d'obtention de l'équivalence du diplôme vétérinaire, première étape pour pouvoir exercer aux États-Unis

1.1. L'*Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates* (ECFVG), un programme d'équivalence de diplôme

1.1.1. À propos de l'ECFVG

L'ECFVG est un programme qui a été mis en place il y a 41 ans, le 1er janvier 1973 (AVMA, 2013c), par la *American Veterinary Medical Association* (AVMA) dans le but d'ouvrir les portes professionnelles aux étrangers qui apportent une diversité culturelle et intellectuelle aux États-Unis. L'ECFVG a ainsi mis en place un système qui permet d'aider les *Veterinary State Boards* à mieux évaluer les vétérinaires étrangers pour s'assurer de leur niveau tant bien en connaissances théoriques qu'en compétences pratiques, sans oublier la qualité de leur anglais. Une fois le certificat ECFVG obtenu, il est **valable à vie**, **reconnu dans les 50 États** et permet aux vétérinaires d'être éligibles pour passer le **NAVLE**, test final délivrant la licence de docteur vétérinaire, c'est-à-dire le droit d'exercer dans un État donné. Nous reviendrons en détail sur le NAVLE dans une autre partie. Le principe du déroulement du programme se définit par une suite de quatre étapes (*Steps*) que chaque candidat doit valider, le certificat étant délivré une fois les quatre étapes complétées.

1.1.2. L'inscription à l'ECFVG, première étape du programme

1.1.2.1. Qui peut s'inscrire à l'ECFVG et comment ?

L'inscription sur le site de l'ECFVG (AVMA, 2013d) concerne tout vétérinaire diplômé d'une école listée, ou dans leur dernière année d'étude dans une école listée, et donc non accréditée par la AVMA, ce qui est le cas de toutes les écoles nationales vétérinaires françaises à part l'école vétérinaire de Lyon, devenue accréditée en 2013 (2). Les frais d'inscription s'élèvent à 1 000 $ (comprenant 275 $ d'inscription au programme ECFVG et 725 $ pour la *Quality Assurance Programme* (QAP) qui est une sorte de caution remboursée dans le cas d'un désistement au programme), mais à partir du 1er janvier 2015, les frais passent à **1 400 $** (675 $ au lieu de 275 $ pour l'inscription) (AVMA, 2014e).

Rapport-Gratuit.com

Après l'inscription en ligne, les candidats ont sept jours pour fournir :

1) le document de confirmation ECFVG fourni à la fin de l'inscription en ligne sur le site de l'ECFVG, ainsi que deux photos d'identité type passeport,
2) les vétérinaires diplômés doivent fournir une photocopie de leur diplôme et les rapports de notes de chacune de leurs années d'école. En attendant la validation de la première étape, ils peuvent entamer les étapes suivantes, *Step 2 et Step 3,*
3) les étudiants dans leur dernière année d'école doivent fournir les rapports de notes des années qu'ils ont validées ainsi qu'une lettre d'un représentant de la Direction de l'école confirmant que le candidat sera diplômé dans l'année. Pour que l'ECFVG valide la première étape (*Step 1*), de tels candidats doivent fournir dés que possible la photocopie de leur diplôme ainsi que leurs notes de leur dernière année d'étude.

Pour que la première étape soit validée, l'ECFVG vérifie les informations fournies par le candidat (identification et date d'obtention de son diplôme). Pour ce faire, l'ECFVG envoie un *Certification of Graduation* à l'école du candidat en question, formulaire que le Directeur ou tout autre membre de la Direction de l'école doit remplir et renvoyer directement à l'ECFVG, sans passer par le candidat.

L'attente pour la validation de la première étape n'empêche pas pour autant les candidats de débuter les *Step 2 et Step 3.* La validation des *Steps 1, 2 et 3* est nécessaire pour pouvoir s'inscrire à la quatrième étape, *Step 4,* détaillée dans les prochains paragraphes. De plus, il faut noter que les candidats ont sept ans pour passer les *Steps 3 et 4* après la validation de la *Step 2* (AVMA, 2014f).

1.1.2.2. Le remboursement de l'inscription à l'ECFVG

Dans le cas d'un désistement du programme, l'ECFVG prévoit le remboursement des 725 $ payés à la *Quality Assurance Program* (QAP), après demande formulée *via* le site ECFVG ou par demande écrite. La demande doit être faite dans les 60 jours après l'inscription. Les 675 $ de frais d'inscription au programme sont quant à eux non remboursés.

1.1.2.3. Les réinscriptions à l'ECFVG

La première inscription est **valable pendant deux ans**. Après cela, le candidat doit signaler tous les deux ans s'il compte toujours faire partie du programme. Dans le cas contraire, son inscription est annulée. Chaque renouvellement d'inscription implique, à partir du 1er janvier 2015, 120 $ de frais supplémentaires (AVMA, 2014e). L'ECFVG avertit les candidats par mail et sur le site lorsqu'ils atteignent leur date limite de renouvellement d'inscription. Il est possible, après demande écrite, de réactiver son compte dans les huit ans après la première inscription. Au-delà, le compte est annulé définitivement, à la condition de payer les frais de renouvellement d'inscription des années passées, comme si le compte était resté actif.

1.1.3. Le test linguistique, deuxième étape du programme ECFVG

Cette deuxième étape, appelée *Step 2*, permet l'évaluation du niveau d'anglais des candidats. Pour cela, le candidat doit lui-même s'inscrire à l'un des trois tests linguistiques suivants (AVMA, 2014g) :

- *le Test of English as a Foreign Language, internet-Based Test (TOEFL iBT),*
- *l'International English Language Testing System (IELTS),*
- *le Canadian Academic English Language Assessment (CAEL Assessment).*

Les candidats ayant effectué au moins trois ans dans une *Secondary School* (équivalent du lycée) aux États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle Zélande ou encore Canada (sauf Québec) dans laquelle la totalité de l'enseignement est donné en anglais sont exemptés des tests.

1.1.3.1. Le TOEFL, un test linguistique reconnu par l'ECFVG

1.1.3.1.1. À propos du TOEFL

Le TOEFL iBT, proposé par l'*Educational Testing Service* (ETS) depuis 1964 est un test d'anglais reconnu dans plus de 130 pays par plus de 9 000 établissements d'enseignement supérieur et agences (ETS, 2013a). Il existe de multiples centres de test dans le monde permettant de le passer. En janvier et février 2014, 28 centres français proposaient le test. Un candidat doit se rendre sur le site pour suivre les mises à jour des lieux et des dates des tests en France (ETS, 2013b). Le test dure approximativement **quatre heures**. Un candidat peut le repasser autant de fois qu'il le souhaite avec un intervalle de 12 jours entre deux tests. Les frais d'inscription s'élèvent à **245 $** (ETS, 2013b). L'inscription se fait directement sur le site du TOEFL. Pour des raisons de liste d'attente, il est conseillé de s'inscrire trois à quatre mois avant la date de session choisie. Pour évaluer les compétences des candidats, le test est élaboré en plusieurs catégories :

1) **la compréhension écrite**,
2) **la compréhension orale**,
3) **l'expression orale**,
4) **l'expression écrite**.

Concernant les expressions orales et écrites, ces sections se subdivisent en épreuves appelées indépendantes et intégrées (***Independant task*** et ***Integrated task***). Les premières sont appelées ainsi car il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses expériences personnelles, idées et opinions. Tandis que les secondes nécessitent une intégration des compétences linguistiques du candidat (par exemple discuter d'un texte qu'il aura lu, écrire sur ce qu'il aura entendu et lu, *etc*). Afin d'assurer une correction objective, notamment pour la partie expression

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

orale du test, les réponses des candidats sont enregistrées et envoyées à *l'ETS Online Scoring Network* composé par un jury de trois à six évaluateurs ETS. Il en est de même pour la partie expression écrite, où les réponses sont notées par quatre évaluateurs qualifiées : deux personnes pour la première épreuve écrite et une personne ainsi que le *e-rater* (notation par ordinateur) pour la deuxième épreuve écrite.

Le système de notation se définit par une notation allant de zéro à cinq pour la partie expression écrite et de zéro à quatre pour la partie expression orale. La moyenne de ces notes est convertie en une note allant de zéro à 30. Pour les autres catégories, chaque question rapporte un nombre de points variable, le tout étant noté sur 30. Le Tableau 1 décrit le détail des quatre catégories qui composent le test.

Tableau 1 : Déroulement du test (ETS, 2013c)

CATÉGORIE	NOMBRE DE QUESTIONS	TEMPS IMPARTI
Compréhension écrite	Trois ou quatre sections de 12 à 14 questions chacune	Entre 60 et 80 minutes
Compréhension orale	Entre quatre et six passages audios suivis de six questions chacun, et deux ou trois conversations comportant cinq questions chacune	Entre 60 et 90 minutes
PAUSE		10 minutes
Expression orale	Six sections : deux épreuves indépendantes et quatre intégrées	20 minutes
Expression écrite	Une épreuve intégrée suivie d'une épreuve indépendante	20 minutes pour la première épreuve et 30 minutes pour la deuxième

1.1.3.1.1.1. La catégorie compréhension écrite du TOEFL

Cette partie est élaborée de façon à évaluer le candidat sur sa capacité à assimiler des textes spécialisés mais abordables, type **revue universitaire** ou **article académique**. Le candidat a ici **20 minutes** pour lire un texte puis répondre à des questions. Il y a entre trois et quatre textes.

1.1.3.1.1.2. La catégorie compréhension orale du TOEFL

Cette catégorie permet d'évaluer si le candidat est capable de **comprendre des conversations** de tous les jours ainsi que **des cours de niveau universitaire** en anglais. Lors de cette épreuve, le candidat doit écouter tout d'abord une conversation et ensuite un cours, suivis par plusieurs questions référant au sujet abordé ou bien à l'attitude ou le but de l'un des personnages impliqués.

La plupart des questions valent un point. Le candidat peut s'appuyer sur les notes qu'il aura prises pendant sa lecture.

1.1.3.1.1.3. La catégorie expression orale du TOEFL

Comme indiqué précédemment, cette section qui se déroule sur **20 minutes au total** se diviset en questions indépendantes et intégrées (I*ndependant task* et I*ntegrated task*).

Les questions indépendantes sont au nombre de deux et demandent au candidat de parler de façon claire et cohérente sur des sujets courants. À la première question, le candidat doit exprimer et défendre son point de vue personnel sur un sujet qui l'intéresse. À la deuxième question, le candidat défend son choix entre deux modes d'action, attitudes ou comportements. Le candidat a 15 secondes pour préparer ses réponses et 45 pour les formuler.

Les questions intégrées sont au nombre de quatre. Les deux premières questions requièrent chacune de lire un court texte (de 75 à 100 mots) et d'écouter une discussion ou un cours magistral (de 60 à 90 secondes). À la première question, le candidat doit résumer l'opinion des personnages et à la deuxième résumer les informations décrites. Pour ces deux premières questions, le candidat a 30 secondes pour préparer chaque question et une minute pour y répondre. Ensuite, deux autres questions demandent d'écouter soit une conversation (de 60 à 90 secondes) soit un cours (de 90 à 120 secondes) et de répondre à une question en rapport avec le sujet abordé, soit en formulant son opinion soit en résumant le sujet. Ici le candidat a 20 secondes pour préparer sa réponse à chaque question et une minute pour la formuler. Pour les quatre questions, le candidat peut prendre des notes pendant qu'il lit les textes et écoute la conversation ou le cours et peut s'y reporter lorsqu'il donne ses réponses.

Des exemples de réponses ainsi que des explications concernant la notation peuvent être trouvés dans un ouvrage électronique, le *Test Prep Planner* (ETS, 2013d).

1.1.3.1.1.4. La catégorie expression écrite du TOEFL

Cette section se déroule sur 50 minutes au total et se divise en une question intégrée suivie d'une question indépendante.

La question intégrée se décompose comme tel : lecture d'un court texte de 230 à 300 mots pendant trois minutes, suivi de l'écoute d'un enregistrement audio de deux minutes d'un cours magistral (pendant lequel le texte ne sera plus visible mais réapparaîtra lorsque le candidat débutera à écrire sa réponse pour pouvoir s'y référer). Le candidat peut prendre des notes. Suite à cela, le candidat a 20 minutes pour rédiger en 150-225 mots (le dépassement de cette longueur n'est pas pénalisé tant que le candidat reste dans les limites du sujet) un résumé de la partie audio tout en expliquant en quoi elle est reliée à des passages clés du texte.

Quant à **la question indépendante**, elle demande au candidat de rédiger en 30 minutes une dissertation de 300 mots minimum, dans laquelle il doit exposer une opinion. Le candidat est noté sur ses capacités à défendre un point de vue.

La validation du TOEFL par l'ECFVG requiert certaines exigences.

1.1.3.1.2. Les exigences de l'ECFVG pour la validation du TOEFL

L'ETS envoie directement les résultats à l'ECFVG, sans passer par le candidat. Celui-ci doit sélectionner, au moment de son inscription au TOEFL, l'ECFVG comme S*core Recipient* (organisme auquel le candidat veut envoyer ses résultats). Le candidat ne reçoit lui qu'un seul exemplaire officiel de son rapport de notes (*Score Report*) peu après que les résultats aient été affichés sur internet, environ dix jours après le passage du test. Il faut savoir que pour les candidats ayant passé le TOEFL avant leur inscription à l'ECFVG, les résultats ne sont **valables que pour une période de deux ans,** il faut donc planifier en conséquence son inscription à l'ECFVG pour éviter que les résultats n'expirent avant le début de la deuxième étape, la *Step 2*. En revanche, tout résultat valide une fois donné à l'ECFVG demeure valide indéfiniment tant que le candidat est inscrit à l'ECFVG et renouvelle son inscription en temps voulu.

Les candidats ECFVG ont la possibilité de passer le test en entier en une seule fois ou bien chaque section indépendamment (en s'inscrivant à plusieurs sessions différentes du test) sur une période maximale de deux ans. Un certain niveau est exigé par l'ECFVG ; les résultats obtenus doivent être d'au minimum (score sur 30) :

- **25 à la compréhension orale,**
- **22 à l'expression écrite,**
- **22 à l'expression orale,**
- **23 à la compréhension écrite.**

L'exemple du rapport de notes obtenu par un candidat lambda au TOEFL se trouve en Annexe 1 (*Score Report*) à la page 110. Au vu des critères de réussite imposés par l'ECFVG, il est recommandé de préparer au mieux son examen TOEFL.

1.1.3.1.3. Se préparer au TOEFL

Plusieurs outils de préparation au test sont disponibles sur le site du TOEFL iBT. Il s'agit de tests de préparation, de programmes interactifs pour développer ses compétences, ou bien tout simplement de questions types ou de conseils généraux :

a) les préparations gratuites au TOEFL iBT: les *Test Sample Questions*, les mesures *Lexile* pour la compréhension écrite, le *Prep Planner* et le *Quick Prep*,
b) les préparations payantes au TOEFL iBT: le *Official TOEFL iBT Tests with Audio*, le *TOEFL Practice Online* et le *Official Guide to the TOEFL Test (Fourth Edition),*

c) les outils de développement des compétences pour la préparation au TOEFL: le *Engaging English Reading Service*, le *Pronunciation in English*, le *Idioms in English* et le *Writing in English*,
d) les *TOEFL Value Packs*: ce sont des packs proposant l'ensemble Supports de préparation au test, Attestations de score supplémentaires et le service *Engaging English* de *MetaMetrics'* à des tarifs préférentiels.

L'inscription aux diverses préparations se fait sur le site du TOEFL (ETS, 2013e).

1.1.3.1.3.1. Les préparations gratuites au TOEFL

1.1.3.1.3.1.1. Le *Prep Planner*, brochure de préparation au TOEFL

Le ***Prep Planner*** est une brochure qui permet une préparation optimale au test (ETS, 2013f). Elle aide le candidat à élaborer un planning de huit semaines qui se base sur un certain nombre d'objectifs à atteindre par semaine. Il comporte notamment des conseils pratiques de préparation et spécifiques à chaque catégorie, par exemple pour la partie compréhension orale, plusieurs sites pour s'entraîner sont suggérés, tels que : www.npr.org, www.cnn.com/services/podcasting, www.audiobooksforfree.com, www.youthradio.org, www.bbc.co.uk/radio et www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish; ou bien encore des conseils pour étendre son vocabulaire grâce à des jeux de mots disponibles sur des sites tel que http///www.yourdictionary.com.

1.1.3.1.3.1.2. Les Test Sample Questions, exemples types de questions posées lors du TOEFL

Les ***Tests Sample Questions*** contiennent de nombreuses questions types, permettant au candidat de se familiariser avec la structure du test. Elles se téléchargent à partir du site de l'ETS (ETS, 2013g). Certains exemples de questions pour chaque catégorie se trouvent aussi dans la brochure du *Prep Planner.*

1.1.3.1.3.1.3. Le Quick Prep, annales du TOEFL

Le ***Quick Prep*** est un outil gratuit qui propose plusieurs questions, ou annales, ayant déjà été posées à des tests précédents. Les questions audio du test sont proposées en version écrite mais sont aussi disponibles en document mp3 (ETS, 2013e).

1.1.3.1.3.1.4. Les mesures Lexile, outil de choix de lecture adaptée pour la préparation au TOEFL

Les **mesures Lexile** forment un outil pratique permettant au candidat d'améliorer ses compétences en compréhension écrite. Le principe repose sur l'association d'une Mesure Lexile avec le niveau de compréhension écrite voulu (un résultat d'au moins 23 sur 30 est exigé aux candidats ECFVG). Le candidat se voit alors proposer une liste de livres correspondant au niveau voulu, lui permettant ainsi d'étendre ses capacités et son niveau en lecture. MetaMetrics et ETS sont à l'origine de ce service gratuit (ETS, 2013e).

1.1.3.1.3.2. Les préparations payantes au TOEFL (12)

Le ***Official Guide to the TOEFL Test*** est un guide de préparation complet qui propose trois exemples de test et de nombreux conseils afin d'être préparé au mieux. Cet ouvrage de 21,95 $ se commande directement sur le site du TOEFL (ETS, 2013e).

Le ***Official TOEFL iBT Tests with Audio*** permet de s'exercer au TOEFL iBT sous forme audio. Il complète le *Official Guide to the TOEFL Test* grâce à cinq annales en plus. Il comprend également le *TOEFL Test Prep Planner*, l'une des préparations gratuites offrant un programme de préparation sur huit semaines. Cette préparation est disponible pour 22,95 $ sur le site du TOEFL (ETS, 2013e).

Le ***TOEFL Practice Online*** a l'avantage de procurer une mise en condition réelle au test, *via* internet. Cette forme de préparation permet au candidat de répondre à de vraies questions du test sur les quatre catégories évaluées (compréhension écrite, compréhension orale, expression orale et expression écrite) et d'obtenir des scores instantanés et des commentaires. Il y a quatre tests disponibles sur le site http://toeflpractice.ets.org, à 44,95 $ chacun. Chaque test ne peut être entrepris qu'une seule fois.

1.1.3.1.3.3. Les outils de développement (ETS, 2013e)

Le ***Engaging English Reading Service,*** élaboré par l'entreprise *MetaMetrics,* utilise les *mesures MetaMetrics Lexile* décrites précédemment pour offrir un entraînement en ligne sous forme d'exercices de lecture adaptés au niveau et centres d'intérêts du candidat. Le service propose par ailleurs des outils graphiques afin que le candidat se tienne à jour de ses progrès.

Le ***Pronunciation in English from MetaMetrics*** est un programme interactif qui se trouve sur le site AmEnglish.com. C'est une aide pour les candidats qui ont besoin d'améliorer leur accent, prononciation et rythme de diction, qui sont des critères notés lors des parties orales du TOEFL iBT. Deux niveaux d'entraînement sont disponibles : le *High Beginning+* et le *Intermediate+*.

Le ***Idioms in English*** est composé de deux volumes proposés eux aussi par

AmEnglish.com. Il s'agit encore d'un programme interactif en ligne qui permet au candidat d'améliorer sa compréhension orale, son vocabulaire et son expression orale. Enfin, AmEnglish.com propose le ***Writing in English,*** programme qui permet de s'entrainer à écrire de façon concise, claire et correcte, avec deux niveaux proposés.

1.1.3.1.3.4. Les TOEFL *Value Packs*

Les *TOEFL Value Packs* sont financièrement intéressants pour les candidats qui veulent maximiser leurs chances en disposant de plusieurs outils de préparation (ETS, 2013e). Le Tableau 2 présente les différents packs proposés.

Tableau 2 : Les offres des différents Value Packs

	Le TOEFL Practice Online 27 $ au lieu de 44,95 $	*Le Value Pack Prep* 49 $ au lieu de 80,95 $	*Le Value Pack Plus* 79 $ au lieu de 140,95 $	*Le Value Pack Premium* 139 $ au lieu de 205,95 $
Le *TOEFL Practice Online*	✗	✗	✗	✗
Le *Official Guide to the TOEFL Test*		✗	✗	✗
Le *Engaging English Reading Service* de *MetaMetrics*			✗	
Cinq attestions officielles supplémentaires des résultats				✗
35 $ de réduction à la prochaine réinscription au TOEFL iBT				✗

Tout comme le TOEFL iBT, l'IELTS est un test linguistique que les candidats peuvent passer afin de valider la *Step 2* du programme ECFVG.

1.1.3.2. L'IELTS, un des tests linguistiques reconnu par l'ECFVG

1.1.3.2.1. À propos de l'IELTS

Le *International English Language Testing System* (IELTS) est administré par le *University of Cambridge Local Examinations Syndicate*, le *British Council* et le *IDE Education Australia.* Il s'agit tout comme le TOEFL iBT d'un test largement reconnu, soit par plus de 6 000 institutions dans le monde. Il est proposé, pour 253 $, jusqu'à quatre fois par mois dans plus de 900 centres de tests à travers le monde, le candidat doit se tenir au courant des mises à jour des différents lieux et dates pour savoir ce qui lui convient le mieux. À ce jour, les centres proposés en France se trouvent à Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Paris, Strasbourg et Toulouse (donc moins répandu que pour le TOEFL iBT) (IELTS, 2015).

1.1.3.2.2. La constitution de l'IELTS

Le test se divise en quatre catégories : compréhensions écrite et orale et expressions écrite et orale. Seule la partie expression orale peut être prise jusqu'à sept jours avant ou après les trois autres catégories. La notation est d'abord faite sur 40 points puis convertie sur neuf :

- 1 = le candidat ne parle pas un mot d'Anglais,
- 2 = utilisateur occasionnel,
- 3 = utilisateur extrêmement limité,
- 4 = utilisateur limité,
- 5 = utilisateur mediocre,
- 6 = utilisateur compétent,
- 7 = bon utilisateur,
- 8 = très bon utilisateur,
- 9 = expert.

L'IELTS se veut être un test permettant aux candidats de postuler pour un travail dans n'importe quel pays anglo-saxon, ainsi il a la particularité d'utiliser, pour la partie compréhension orale du test, divers accents anglophones (américain, anglais, néo-zélandais et australien). Les résultats sont transmis 13 jours après le test ; en fonction du centre de test, ils sont soit envoyés par mail, soit récupérés directement au centre. Deux exemplaires officiels (*Test Report Form*) sont fournis, un au candidat et un à l'ECFVG. Si un candidat trouve que ses résultats ne coïncident pas avec son niveau, il peut demander à être renoté, moyennant un paiement supplémentaire qui sera remboursé si les nouveaux résultats sont supérieurs aux précédents. Il a six semaines pour en faire la demande.

1.1.3.2.2.1. La catégorie compréhension orale de l'IELTS

Cette partie prend approximativement 30 minutes, au cours desquelles il faut répondre à 40 questions variées ; elles peuvent être sous forme de QCM, de questions ouvertes, de graphiques/plans/cartes à annoter et de phrases/résumés à compléter. Le candidat lit une première fois les questions, puis il écoute les segments audio, soit quatre passages qui ne sont diffusés qu'une seule fois. Il s'agit de :

1. une conversation entre deux personnes sortie d'un contexte social ordinaire,
2. un monologue tiré d'une situation sociale quelconque,
3. une conversation comprenant jusqu'à quatre personnes tirée d'un contexte académique,
4. un monologue sur un sujet académique (par exemple un cours magistral en université).

Après l'écoute, les candidats n'ont que dix minutes (en plus par rapport aux 30 de l'épreuve) pour transférer ses réponses au propre sur la feuille destinée aux réponses. Le candidat sera noté sur ses capacités de compréhension des opinions, attitudes et buts des orateurs et du développement de leurs arguments.

1.1.3.2.2.2. La catégorie compréhension écrite de l'IELTS

Cette partie se déroule sur une heure et comporte 40 questions. Là encore, les types de questions sont diverses ; ce peut être des QCM, des VRAI/FAUX, des notes/phrases/résumés à compléter, des questions ouvertes ou des graphiques à annoter. Il n'est pas conseillé au candidat d'écrire ses réponses au brouillon, comme pour la partie compréhension orale, mais directement au propre, car ici il n'a pas de temps en plus pour transférer ses réponses.

Trois sections composent la partie compréhension écrite, toutes proposant un long texte tiré d'un article, livre, ou magasine, à caractère académique mais abordable et traitant d'un sujet d'intérêt général. Des illustrations/graphiques/diagrammes peuvent faire partie du texte.

Le candidat doit être capable de comprendre le but du texte, faire ressortir les idées principales, déceler des détails importants, suivre l'acheminement de l'argumentation de l'orateur ainsi que ses opinions et le sens caché du texte.

1.1.3.2.2.3. La catégorie expression écrite de l'IELTS

Cette catégorie se déroule en une heure et se divise en deux épreuves distinctes pour lesquelles la rédaction d'un dissertation est demandée, 150 mots pour la première et 250 pour la seconde. Au cours de la première épreuve, le candidat doit analyser les informations contenues dans des graphiques, diagrammes et tableaux. Il est recommandé de prendre 20 minutes pour cette épreuve afin de consacrer le reste de son temps pour la dissertation.

Rapport-Gratuit.com

L'IELTS a établi des critères de notation pour l'expression écrite ; il s'agit du contenu de la réponse et de l'organisation et de la cohérence des réponses, du niveau de grammaire et de l'étendue du vocabulaire.

1.1.3.2.2.4. La catégorie expression orale de l'IELTS

Un entretien enregistré de 11 à 14 minutes, en tête-à-tête avec un examinateur, est prévu pour cette épreuve. Au cours de l'interview sont notés la capacité de communication, l'organisation des idées, l'utilisation d'un anglais lexicalement riche, correct et fluide, d'un discours cohérent, et la capacité à exposer son opinion, émettre des arguments et de discuter d'un problème, sans oublier la grammaire et la prononciation. L'entretien se déroule en trois parties :

1. l'examinateur interroge le candidat pendant quatre ou cinq minutes sur des questions personnelles (famille, études, centres d'intérêt…) ;
2. le candidat a une minute pour préparer un sujet sur lequel il parlera pendant une à deux minutes, suivi d'une ou deux questions posées par l'examinateur ;
3. l'examinateur pose des questions plus poussées en rapport avec le sujet précédent pendant quatre/cinq minutes.

1.1.3.2.3. Les exigences de l'ECFVG pour la validation de l'IELTS

Les candidats à l'ECFVG doivent passer la version académique de l'IELTS qui est d'un niveau universitaire et professionnel. Les candidats doivent se rendre sur le site de l'IELTS pour s'inscrire.

Pour répondre aux critères de niveau de l'ECFVG, le candidat doit passer chaque catégorie du test en une seule fois, mais des résultats issus de sessions différentes du test sont acceptées sur une période maximum de deux ans. Les résultats sont envoyés directement par le centre de test IELTS, leur validité étant de deux ans. Là aussi un certain niveau est demandé par l'ECFVG. Les scores sont sur neuf points et doivent être d'au minimum :

- **6,5 à la compréhension orale,**
- **6,5 à la compréhension écrite,**
- **6 à l'expression écrite,**
- **7 à l'expression orale.**

Vu la difficulté du test il est préférable de s'y entraîner le mieux possible.

1.1.3.2.4. Se préparer à l'IELTS

Un entraînement est proposé par les *Official IELTS Practice Materials* ; il inclue des tests d'entraînement complets avec les réponses ainsi que des questions potentielles et des commentaires de la part d'examinateurs. Ces outils de préparation sont en vente sur internet (Cambridge, 2013). Il y a deux volumes disponibles ; le premier vient avec un CD contenant des exemples de la partie compréhension orale et le second avec un DVD montrant des candidats parlant au cours de la partie expression orale.

Le candidat a aussi la possibilité de demander d'assister à des programmes d'entraînement dans certains centres IELTS et certaines écoles de langues.

1.1.3.3. Le CAEL Assessment, un test linguistique reconnu par l'ECFVG

Le *Canadian Academic English Language (CAEL) Assessment* est administré par l'Université de Carleton située dans l'Ontario au Canada (CAEL Assessment, 2013). Les résultats du test sont envoyés directement par la *CAEL Assessment Testing Office*. Les scores, allant de zéro à 90, doivent être d'au moins :

- **60 à la compréhension orale,**
- **50 à l'expression écrite,**
- **60 à l'expression orale.**

Au vu de la localisation des centres pour ce test, c'est-à-dire uniquement au Canada, Brésil, Taïwan, Colombie, Inde et Chine, et donc peu abordable pour des candidats français, ce test ne sera pas décrit ici.

Une fois son test liguistique réussi, le candidat passe à la troisième étape du programme ECFVG, la *Step* 3, qui est le test théorique. Rappelons que le candidat a sept ans pour le faire.

1.1.4. Le test théorique, troisième étape du programme ECFVG

1.1.4.1. À propos du BCSE, test théorique de l'ECFVG

Cette étape, ou *Step* 3, est une évaluation du niveau de connaissances scientifiques du candidat sous la forme d'un test théorique appelé le ***Basic and Clinical Sciences Examination (*BCSE).** Mis en place en 2007, ce test est administré par la *American Veterinary Medical Association* (AVMA), association qui est à l'origine de l'ECFVG. Le niveau attendu est celui que possèdent les étudiants américains et canadiens (issus d'une école accréditée par l'AVMA) en sortant d'école. Le BCSE

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

reflète le niveau d'éducation qu'ils ont alors reçu. On attend du candidat le même degré de connaissances (AVMA, 2013h).

Il est nécessaire de passer ce test pour qu'un *Licensing Board* approuve ensuite la demande pour passer le **NAVLE** (*National Board of Veterinary Medical Examiners*), test obligatoire en vue d'obtenir le droit d'exercer sur lequel nous reviendrons dans une autre partie. Un candidat doit avoir validé la deuxième étape ECFVG (test linguistique) pour pouvoir entamer cette troisième étape. En revanche, il se peut qu'il soit encore dans l'attente de la validation de sa *Step 1*, ce qui ne l'empêche pas d'entamer la *Step 3.* Il reçoit quoi qu'il arrive un mail de la part de l'*ECFVG Testing Coordinator* lui confirmant sa progression dans le programme ECFVG ainsi qu'une lettre d'autorisation à passer le BCSE, la *Authorization to Test (ATT) letter*, comportant entre autre le numéro d'identification du candidat. Cette lettre est nécessaire pour que, après avoir effectué le paiement des frais d'inscription, le candidat puisse planifier son examen directement auprès de l'agence Prometric, décrite à la suite.

Le candidat passe par l'ECFVG pour payer les 90 $ que coûte le BCSE (**augmentation à partir de janvier 2015 à 210 $**), somme non remboursable et valable pour une seule session. À compter du jour de son inscription au BCSE, **il a un an pour passer le test**, après quoi il doit payer à nouveaux les frais d'inscription. C'est aussi le cas lors d'un échec au test ; il est possible de le repasser **jusqu'à deux fois dans les douze mois** suivant la première tentative. Il faudra alors s'inscrire à nouveau, s'acquitter à nouveau des frais et attendre une nouvelle *Authorization to Test letter*. Ainsi, un candidat a au maximum **trois tentatives par an.** Environ 20 jours après l'épreuve, les résultats sont envoyés par mail par *l'ECFVG Testing Coordinator (*AVMA, 2013h).

1.1.4.2. Les centres de test du BCSE, test théorique de l'ECFVG

Prometric est une agence reconnue pour son organisation et le niveau de surveillance qu'elle instaure. La mise en place d'un système de surveillance adéquat est nécessaire pour un examen comme le BCSE. De nombreux moyens sont utilisés tel que la mise sous enregistrement audio et vidéo de l'examen, en plus d'un surveillant dans la salle. D'autre part, Prometric prévoit la prise de photographies d'identité ainsi que des empreintes digitales. L'identification des candidats à l'arrivée au centre est stricte. Ils doivent présenter (AVMA, 2013h) :

- leur lettre ATT (*Authorization to Test),*
- une pièce d'identité délivrée par l'État, comportant leur signature et leur photographie d'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire,
- une pièce d'identité comportant au moins leur signature : carte d'étudiant, carte de crédit…

La plupart des centres de test sont localisés aux États-Unis et au Canada, mais il

est possible de passer le BCSE dans d'autres pays, moyennant des frais supplémentaire (**43 $ en plus pour les sessions en Europe**). Deux adresses sont disponibles en France uniquement, mais plusieurs centres dans des pays limitrophes à la France peuvent intéresser des candidats de par leur proximité ou bien s'ils proposent des dates qui conviennent mieux aux candidats (Prometric, 2013a). Les centres sont cités dans le Tableau 3.

Tableau 3 : Adresses de centres de test Prometric pouvant intéresser les candidats français

PAYS	**ADRESSES**			
FRANCE	*International Testing and Training Services (ITTS)* Domicile Centre d'Affaires 149 Rue St. Honore, 1er étage PARIS		Université Paul Sabatier bâtiment U4 118 route de Narbonne, chambre 101 TOULOUSE	
ROYAUME-UNI	*Prometric Testing Centre, 7th Floor* *The Victoria, Harbour City, Salford Quays* *MANCHESTER*			
PAYS-BAS	*Global Knowledge* *Q-PORT Building, 5e Floor, Kingsfordweg 43* *AMSTERDAM*			
LUXEMBOURG	Prometric 65 avenue de la gare, 8e étage, porte droite LUXEMBOURG			
ALLEMAGNE	*New Horizons CLC Frankfurt Ludwig Erhard Strasse 30-34 FRANCFORT*	*Prometric Testing Centre Berlin Tor Strasse 49 BERLIN*	*Skill Networks GMBH Hamburg Uwestrass 12 HAMBURG*	*GFN AG, Training Center München Dessauer Strasse 6 MUNICH*
SUISSE	Université Internationale de Genève Bâtiment ICC, 20 route de pré-bois GENÈVE			
ITALIE	*Via Angelo Villa 6* *Sesto San Giovanni* *MILAN*			
ESPAGNE	*Edifico A, Universidad Europa de Madrid LAB 1* *Planta Baja, C/ TAJO S/N URB* *El Bosque Villaviciosa de odon* *MADRID*			

Le candidat doit planifier suffisamment en avance le jour de son épreuve BCSE avec Prometric afin d'assurer une date et un lieu qui lui conviennent. L'ECFVG n'autorise pas les annulations, ce qui implique, d'une part, l'absence de remboursement et, d'autre part, la comptabilisation d'une tentative au test BCSE. En revanche, une date pourra être déplacée, gratuitement, si la demande est faite au moins un mois avant et moyennant un paiement de 25 $ si elle est faite de deux à 29 jours avant le test, de 75 $ si elle est faite moins de deux jours avant. L'inscription à un centre de test se fait sur le site de Prometric à l'adresse suivante : www.prometric.com.

Le candidat reçoit alors un *Appointment Confirmation Number,* numéro qu'il doit renseigner le jour de l'examen (Prometric, 2013a).

1.1.4.3. Le contenu du BCSE

Tous les cinq à sept ans, l'ECFVG mène une étude sur la profession vétérinaire en élaborant des sondages auxquels de nombreux vétérinaires participent afin de déterminer les connaissances de base qu'un jeune vétérinaire diplômé doit avoir pour être compétent dans divers domaines de la médecine vétérinaire au début de sa carrière. La dernière étude datant de 2012 a abouti à la création d'un Questionnaire à Choix Multiple **(QCM) de 225 questions,** à répondre sur ordinateur **en quatre heures** (AVMA, 2013i). Une seule réponse est correcte par question et un seul point est attribué à chacune d'elles, il n'y a pas de points négatifs. En revanche, il y a 25 questions sur les 225 qui sont des *pretest items*, c'est-à-dire qu'elles ne seront pas notées, le candidat ne pourra pas faire la distinction entre celles-ci et les autres.

La notation ECFVG prévoit de convertir le score BCSE final du candidat en un système de notation allant de 300 à 900 et plus, **580 étant la note minimale à obtenir pour valider le BCSE.** Les candidats ayant validé le BCSE reçoivent leur bulletin de notes avec l'inscription *Pass* (= réussite) apposée ; les autres reçoivent le bulletin de leur note comprise entre 300 et 579 accompagné d'un *Fail* (= échec) et de *diagnostic indicators* qui sont des commentaires sur chaque catégorie de l'épreuve. Ceux-ci connaissant ainsi leurs faiblesses et lacunes peuvent orienter leurs révisions futures. Il est possible jusqu'à deux mois après l'examen de demander à ce que son score soit recompté, pour 50 $ supplémentaires, sachant que chaque test est noté par deux évaluateurs différents, laissant place à peu d'erreurs de notation (AVMA, 2013h).

Voici, dans le tableau 4, les sept domaines abordés au cours du BCSE ; le nombre de questions de chaque sous-catégorie est variable (AVMA, 2013h).

Tableau 4 : Contenu du BCSE et proportion de chaque domaine abordé

Catégorie	Sous-catégorie	Nombre de questions
Anatomie		18-22
Pharmacologie, Physiologie, Toxicologie		24-28
Pathologie	Pathologie anatomique, clinique et physiopathologie	22-26
Médecine	Étiologie, diagnostic, traitement des maladies et dentisterie	42-50
Principes de base en anesthésie et chirurgie		34-38
Diagnostic	Techniques et imagerie	26-30
Médecine préventive	Bien-être animal, épidémiologie, nutrition, santé publique et HIDAOA	18-22

1.1.4.4. Se préparer au BCSE

Le ***BCSE Reference List*** est une liste exhaustive des ouvrages académiques sur lesquels est basé le BCSE, dont une partie se trouve en Annexe 2 (AVMA, 2013j), page 112.

Un **tutoriel** permettant de se familiariser avec la forme de présentation du test par ordinateur et comportant des exemples de questions sur la grande majorité des domaines abordés lors du BCSE est proposé par Prometric sur leur site (Prometric, 2013b). L'Annexe 3 page 113 fournit quelques exemples de questions posées au BCSE.

Des sites très complets préparent les étudiants américains au NAVLE, ils sont détaillés dans la partie qui lui est dédiée dans la suite. Il est intéressant ici de noter que ces sites sont des outils indéniables de révision pour les tests théoriques respectifs des deux programmes d'équivalence de diplôme, en particulier le site **ZukuReview** qui propose des entraînements spécifiques à ces tests, en plus d'un entraînement au NAVLE (Zukureview, 2014). Ces sites sont décrits par la suite page 56.

L'étape suivante du programme ECFVG est l'épreuve pratique, appelée **Clinical Proficiency Examination (CPE).**

1.1.5. Le test pratique, quatrième étape du programme ECFVG

1.1.5.1. À propos du CPE, test pratique de l'ECFVG

Le **Clinical Proficiency Examination (CPE*),*** qui est la quatrième et dernière étape du programme ECFVG (*Step 4).* Elle permet l'évaluation du niveau pratique des candidats grâce à **une suite d'épreuves pratiques se déroulant sur trois jours dans certains centres et universités américaines** (dont la liste peut varier d'une année à l'autre). Le niveau attendu pour réussir le test est celui qu'un étudiant américain ou canadien (issu d'une école accréditée par l'AVMA) a en sortant d'école (AVMA, 2014k).

En 2014, seuls quatre centres permettent de passer le CPE :

- la *Tuskegee University School of Veterinary Medicine*, à Tuskegee, dans l'Alabama,
- la *Mississippi State University College of Veterinary Medicine*, à Starkville, dans le Mississippi,
- la *Tufts University School of Veterinary Medicine*, à North Grafton, dans le Massachusetts,
- le *Western Veterinary Conference Oquendo Center*, à Las Vegas, dans le Nevada.

En 2014, le CPE est proposé au moins une fois par mois tout au long de l'année par au moins l'un de ces centres de test. Le candidat est tenu de se renseigner sur le site de l'ECFVG car les dates et lieux sont sujets à modification. Il est interdit pour un candidat ayant effectué une partie de ses études dans l'une des universités concernées d'y passer son CPE (AVMA, 2013k). La *Step 4* ne se démarre qu'une fois chacune des étapes précédentes validées. Il est recommandé de s'inscrire dés que possible, car il y a souvent une longue liste d'attente (parfois jusqu'à **un an d'attente).**

1.1.5.2. Les tarifs du CPE

Le Tableau 5 décrit les tarifs du CPE applicables de 2014 à 2016 :

Tableau 5 : Tarification 2014, 2015 et 2016 du CPE (AVMA, 2013k)

TARIFS DU CPE POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES	
2014	6 200 $
2015	6 400 $
2016	6 600 $

Le paiement du CPE est à fournir en totalité au moins deux mois avant l'épreuve. Les résultats finaux du CPE sont envoyés par le centre de test à l'ECFVG dans un délai de 20 jours maximum suivant la dernière épreuve. Pour valider le CPE, les candidats doivent réussir chacune des **sept catégories** du CPE, soit par une note d'au moins **60 sur 100**, soit par la délivrance de la mention *Pass* (= réussite), selon la matière. La notation de chaque catégorie est décrite par la suite.

Un candidat obtenant un ***Fail* (= échec)** à **une, deux ou trois catégories** a **deux nouvelles tentatives** pour repasser ces épreuves à la condition de se réinscrire dans les six mois suivant l'échec et d'accepter la première date qu'on lui propose. *A contrario*, il repasse et repaye le CPE en entier. S'il échoue dans **quatre catégories ou plus**, il se voit l'obligation de **repasser et repayer le CPE en entier.**

Les frais de réinscription, dans le cas d'un échec à une, deux ou trois catégories augmentent d'une année à l'autre, comme indiqué dans le Tableau 6 :

Tableau 6 : Tarification 2013, 2014, 2015 et 2016 pour les réinscriptions au CPE (AVMA, 2013k)

TARIFS DES RÉINSCRIPTIONS AU CPE	
2013	1 250 $ /catégorie
2014	1 300 $ /catégorie
2015	1 350 $ /catégorie
2016	1 400 $ /catégorie

Un candidat peut demander une justification de ses résultats auprès de l'ECFVG dans les deux semaines suivant leur réception.

1.1.5.3. Le contenu du CPE

Les candidats doivent posséder une expérience clinique de base ; la grosse partie des épreuves pratiques est axée sur le chien, le chat, le cheval et la vache, et dans une moindre mesure sur la chèvre, le mouton et le cochon. L'ECFVG accorde par ailleurs une place importante à la communication avec les propriétaires, c'est une qualité que les candidats doivent posséder. Le candidat doit montrer qu'il sait correctement récolter anamnèse et commémoratifs, transmettre des informations aux clients telles que l'évolution de l'état d'un animal, le plan diagnostique, les résultats cliniques, les examens complémentaires avec leur interprétation et les options thérapeutiques et le pronostic.

Le CPE est développé en sept parties, comme décrit dans le Tableau 7 suivant.

Tableau 7 : Domaines abordés lors du CPE (24)

CATÉGORIE	ESPÈCE CONCERNÉE
Anesthésie (mise en place lors d'une chirurgie d'ovario-hystérectomie)	Canine
Pratique équine	Équine
Animaux de production	Animaux de production
Autopsie	Toutes espèces confondues
Positionnement radiologique	Petits animaux
Médecine	Petits animaux
Chirurgie d'ovario-hystérectomie	Canine

Une liste non exhaustive des maladies pouvant être abordées lors du CPE est énoncée sur le site de l'ECFVG (AVMA, 2013l).

Pour l'épreuve de chirurgie, l'ECFVG a ajouté en juillet 2014 de nouveaux critères d'inscription au CPE. Ceux-ci doivent fournir la preuve qu'ils ont un niveau minimal en chirurgie *via* un document signé par un vétérinaire (AVMA, 2014m), fourni en Annexe 4 page 114. Il leur est en effet demandé d'avoir déjà fait au moins une ovario-hystérectomie ainsi qu'au moins cinq chirurgies en première ou seconde main, et ce au cours des cinq dernières années (AVMA, 2014n).

Ce qui suit est la description détaillée du déroulement de chacune des catégories, valable en 2014, tirée du *Manual of Administration* (MOA) (AVMA, 2013o). Il est fort probable que des modifications, telles que des suppressions ou rajouts de matières soient apportées pour les sessions suivantes.

1.1.5.3.1. La catégorie Anesthésie du CPE

Cette section du CPE est divisée en **deux parties** dépendantes mais qui peuvent être organisées à différents moments donnés de la journée, ou bien sur des jours différents.

1.1.5.3.1.1. Première partie de la catégorie Anesthésie

Le candidat dispose tout d'abord de **45 minutes** pour mettre au point un protocole anesthésique approprié en vue de l'anesthésie d'une chienne qui va subir une ovario-hystérectomie (*Drug Protocol and Dose Calculation Station)*, tout en justifiant son choix des molécules et des doses. Une personne surveille les candidats préparant cette partie de l'épreuve. En fonction du lieu de l'épreuve, différentes molécules anesthésiques sont mises à la disposition des candidats.

1.1.5.3.1.2. Deuxième partie de la catégorie Anesthésie

Dans un second temps, le candidat effectue l'examen pré-anesthésique de la chienne, utilise le matériel d'anesthésie qu'il a choisi pour la prémédiquer, l'induire et la maintenir sous anesthésie générale et enfin dicte les mesures à prendre lors du réveil de l'animal (gérer la douleur, un réveil en douceur avec le moins de stimulations possibles, *etc*). Le candidat peut demander l'aide d'un assistant au cours de cette deuxième partie de l'épreuve.

Le candidat a **une heure quarante** pour préparer son animal avant le début de la chirurgie. Le chronomètre est lancé à partir du début de son examen pré-anesthésique. Une fois le temps écoulé, la chienne doit être correctement intubée et connectée à la machine anesthésique, dont un débit adéquat a été réglé ; un stéthoscope oesophagien a été placé ; des poches de perfusion ont été installées *via* un cathéter intravasculaire (IV) correctement placé, et le candidat doit avoir débuté le monitoring du patient (évaluation de la fonction cardiovasculaire et respiratoire et de la profondeur d'anesthésie).

Un candidat n'ayant pas terminé ces étapes au cours du temps imparti est **disqualifié** immédiatement de cette section de l'épreuve CPE et reçoit donc une **note nulle**.

1.1.5.3.1.3. La notation de la catégorie Anesthésie

Un vétérinaire est chargé de l'évaluation de trois candidats à la fois pour la partie Anesthésie. Elle débute à partir du moment où ils entament leur examen pré-anesthésique, se poursuit au cours de la chirurgie d'ovario-hystérectomie et se termine une fois le patient correctement réveillé. Un candidat est évalué sur un certain nombre de points, appelés *skills*. Il peut être disqualifié de l'épreuve s'il échoue à un ***major skill***, ou à **4 *minor skills*** en même temps, mais ne le saura qu'à la fin de son épreuve. En revanche, s'il fait une faute grave, une ***Fatal flaw***, il est disqualifié d'office et ne peut pas terminer son épreuve. Chacune des compétences majeures et mineures de l'épreuve d'Anesthésie, ainsi que des exemples de *Fatals Flaws* sont indiqués en

Annexe 5 page 115. Prenons l'exemple de la pré-médication. Les fautes que peut commettre le candidat sont :

- échec d'un *minor skill* : administration d'une dose insuffisante,
- échecs d'un *major skill* : surdosage non létal, injection de la prémédication dans une zone sensible (nerf sciatique, articulation du genou…),
- *Fatal flaw* : intention d'administrer une dose dangereuse d'une molécule.

L'examinateur évalue aussi ce que le candidat aura rempli sur sa fiche pré-anesthésique et anesthésique (Annexe 6 page 117).

NB : l'anesthésie effectuée par un candidat permet de préparer un animal pour l'épreuve de chirurgie d'un autre candidat.

1.1.5.3.2. La catégorie Pratique équine du CPE

Cette catégorie se déroule en tout sur **deux heures quinze** et se base sur les capacités du candidat à prendre en charge un cas clinique, à effectuer certains actes techniques et enfin à évaluer une boiterie. Elle est divisée en **trois sections de 45 minutes** (AVMA, 2013o).

Pour chacune des sections un vétérinaire examine le candidat, qui a le droit de demander l'aide d'un assistant non expérimenté à qui il donne ses instructions. Le candidat doit avoir son propre matériel, c'est-à-dire stéthoscope, thermomètre rectal, mini lampe torche, chaussures de sécurité et casaque ou cotte. Le reste du matériel spécifique à chaque examen est fourni. On fournit aussi au candidat une fiche spécifique qui lui permet de remplir ses réponses au fur et à mesure de la consultation. Les notes obtenues aux trois sections ont des coefficients différents, 35 % sont attribuées pour les sections une et deux, 30 % pour la troisième. Le score final du candidat doit être d'au moins **60 % pour valider** l'épreuve (AVMA, 2013o).

1.1.5.3.2.1. La Section 1 de la catégorie Pratique équine

La Section 1, ou Évaluation Clinique, consiste à mener la consultation clinique d'un cheval comportant ou non des signes cliniques anormaux. Si le cheval en question est en bonne santé, il sera demandé au candidat des conseils d'entretien sur trois sujets tels que l'alimentation, le logement, la vaccination, la vermifugation, la dentisterie ou la maréchalerie.

Le candidat doit attraper le cheval au box avec un licol, en indiquant à son assistant ce qu'il peut faire pour l'aider, s'enquérir de l'anamnèse et des commémoratifs du cheval, mener son examen clinique complet, établir un diagnostic différentiel avec une hypothèse principale, demander les examens complémentaires appropriés et les interpréter, mettre au point un plan thérapeutique ou de gestion pour le patient et/ou le troupeau, établir un pronostic, un plan de contrôle et de

prophylaxie et enfin savoir expliquer tout cela au client/examinateur. La fiche d'évaluation indiquant exactement ce qui est évalué et le nombre de points attribués est en Annexe 7 page 119.

1.1.5.3.2.2. La Section 2 de la catégorie Pratique équine

Au cours de la Section 2, le candidat effectue plusieurs actes techniques sur un cheval, sédaté si nécessaire ; trois actes jugés standards car fréquents et cinq actes moins fréquents choisis au hasard parmi une liste de neuf actes techniques non standards.

Les trois actes techniques standards sont les suivants :

1. auscultation de l'appareil cardiorespiratoire avec utilisation d'un sac de respiration,
2. injection intramusculaire (IM) et intravasculaire (IV) de liquide physiologique après identification des sites usuels d'injection IM, IV et sous-cutané (SC), discussion sur les volumes et méthodes d'injection et sur les complications possibles de l'utilisation des molécules suivantes: xylazine, phénylbutazone, pénicilline procaïnée, banamine (flunixine méglumine) et acépromazine,
3. description du placement d'une sonde nasogastrique (choix de la sonde et lubrifiant utilisé).

Les cinq actes non standards, tirés au sort, sont :

1. examen de la cavité buccale, estimation de l'âge du cheval, râpage d'une partie de ses dents avec une lime manuelle,
2. placement d'un bandage sur un antérieur,
3. explication du déroulement d'une palpation transrectale sûre,
4. examen basique de l'œil avec un ophtalmoscope direct ou explication du déroulement d'un examen ophtalmique complet (avec anesthésie des nerfs oculaires en question),
5. description du prélèvement endométrial chez une jument,
6. description de la pose d'un cathéter à la veine jugulaire,
7. prélèvement sanguin pour la recherche de l'Anémie Infectieuse Équine (AIE) avec à disposition un assortiment d'aiguilles, de seringues et de tubes. L'examinateur demande une analyse biochimique ou une Numération Formule Sanguine, le candidat doit choisir le tube approprié,
8. description du déroulement d'une paracentèse (choix des aiguilles et des tubes),
9. description du cheval en vue de l'identification d'un cheval testé positif pour l'AIE, ou en vue de la délivrance d'un certificat national de santé, ou dans le cas d'une demande de l'assurance.

L'Annexe 8 page 121 est la fiche d'évaluation complète de cette Section 2, la EQ02 *Assessment, Clinical Techniques.*

1.1.5.3.2.3. La Section 3 de la catégorie Pratique équine

Il s'agit pour cette *Section 3* de mener une consultation de boiterie sur un cheval atteint d'une boiterie jugée facilement détectable, c'est-à-dire de grade au minimum trois sur cinq. Le candidat doit commencer par demander l'anamnèse et les commémoratifs. Puis il débute son examen locomoteur, à l'arrêt, au pas et au trot. Selon le site de l'épreuve, soit le candidat effectue sa consultation seul en 45 minutes et répartit lui même son temps, soit l'observation du cheval est faite en dix minutes par un groupe de plusieurs candidats à la fois, les 35 minutes restantes étant utilisées pour le reste de la consultation.

Le candidat explique alors comment il a abouti à son diagnostic en explicitant comment différencier les boiteries antérieures des postérieures et les boiteries des membres droits des gauches. Il examine ensuite le membre en question afin de localiser le site exact du problème, cela inclut la caractérisation des pouls digités, l'utilisation de la pince à sonder, la palpation consciencieuse du membre, la manipulation des articulations et l'utilisation des tests de flexion si nécessaire (en expliquant si ces tests sont contre-indiqués dans ce cas ou non). Il ne sera pas noté s'il effectue cet examen sur un des membres non boiteux.

Les anesthésies des articulations et les anesthésies régionales du membre (la palmaire/plantaire digitale, la sésamoïde abaxiale, les métacarpienne/métatarsienne proximales et distales) ne sont pas à faire mais à expliquer en incluant le site, la technique d'injection et les régions anesthésiées. Il faut dire laquelle est indiquée pour aider à poser un diagnostic dans le cas du cheval boiteux. L'examinateur apporte par oral le résultat des anesthésies proposées par le candidat.

Le candidat propose ensuite des examens d'imagerie qu'il pense aideront pour poser un diagnostic, sans les effectuer lui-même. L'examinateur met à disposition directement les clichés radiographiques si demandés par le candidat.

Il faut qu'au bout des 45 minutes le candidat puisse proposer un diagnostic concernant la lésion provoquant la boiterie en question ainsi qu'un pronostic. L'évaluation s'effectue tout au long de la consultation sur plusieurs critères indiqués sur la fiche de notation *EQ03 Assessment, Lameness Evaluation.* Le candidat doit en plus localiser sur le cheval cinq structures anatomiques parmi une liste de 20, liste indiquée sur la fiche d'évaluation EQ03, trouvée en Annexe 9 page 123.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

1.1.5.3.3. La catégorie Animaux de production du CPE

Cette catégorie se déroule sur **trois heures** et se divise aussi en **plusieurs sections**, soit quatre en l'occurrence. Pour chacune d'elles, **45 minutes** sont attribuées ; un vétérinaire examine le candidat au cours de chaque section. Le candidat doit pouvoir mener une consultation de base sur un bovin adulte (de plus de six mois) et évaluer l'état de santé d'un troupeau de bovins, tout en tenant compte de la réglementation. C'est la Section 1, ou *Clinical case, bovine station*. La même épreuve est demandée au cours de la Section 2, ou *Clinical case, other food animal station* mais avec un veau (de moins de six mois), une chèvre ou encore un mouton. Le candidat procède à plusieurs actes techniques sur une vache laitière lors de la Section 3, ou *Clinical procedures station*, section subdivisée en deux parties A et B. La Section 4, ou *Bovine theriogenology and public health, food safety, and regulatory issues station*, concerne des procédures en reproduction bovine et le sujet de la sécurité des aliments et des médicaments interdits aux États-Unis sont abordés. Cette section se décompose en trois sous-parties, la première prend dix minutes maximum, dont cinq sont attribuées pour une palpation transrectale ; et 35 minutes pour les deux autres sous-parties.

Tout le matériel nécessaire pour le déroulement des parties est fourni, à l'exception du stéthoscope, thermomètre rectal, mini lampe torche, bottes et cotte.

Les notes obtenues aux différentes sections ont des coefficients différents : 30 % sont attribués pour les sections une et deux, 20 % pour la troisième, 15 % pour les parties A et B de la Section 4, et 5 % pour la partie C de la Section 4. Le score final du candidat doit être d'au moins **60 % pour valider l'épreuve.**

1.1.5.3.3.1. La Section 1 de la catégorie Animaux de production

Comme pour tout examen clinique, le candidat mène ici une consultation sur un bovin de plus de six mois en commençant par l'anamnèse et les commémoratifs. Il passe ensuite à l'examen à distance puis à l'examen physique de l'animal et pourra établir sa liste d'hypothèses. Il doit demander des examens complémentaires si nécessaire, les interpréter, et ainsi développer un plan thérapeutique et un programme pour le suivi de l'animal et/ou du troupeau concerné ainsi qu'un pronostic. Enfin, il faut prendre en compte la réglementation, c'est-à-dire savoir s'il faut prévenir les autorités (fédérales ou nationales) en cas de maladie à déclaration obligatoire, savoir discuter d'un cas de santé publique (zoonose) ou d'un problème de sécurité alimentaire (temps d'attente avant l'abattage, *etc*). Le candidat doit s'exprimer de façon claire à l'examinateur qui prend le rôle de client.

La fiche d'évaluation pour cette partie se trouve en Annexe 10 page 125.

1.1.5.3.3.2. La Section 2 de la catégorie Animaux de production

Cette section se déroule à l'identique de la Section 1, à part que l'animal concerné est une chèvre, un mouton ou un veau de moins de six mois. La fiche d'évaluation est en Annexe 11 page 127.

1.1.5.3.3.3. La Section 3 de la catégorie Animaux de production

Cette partie se divise en deux parties, A et B. Dans la partie A, le candidat doit obtenir un prélèvement de lait d'une vache laitière pour faire un CMT (*California Mastitis Test*) et une culture bactériologique et les interpréter. Il est demandé au candidat d'aboutir à un plan thérapeutique. Il doit ensuite placer un licol autour de la tête de la vache et en effectuer une contention qui permettrait de faire des actes au niveau de la tête et du cou. Dans la partie B, **cinq actes techniques** à faire sur une vache adulte sont demandés, dont deux seront choisis au hasard parmi une liste a, et trois parmi une liste b, dont la description se trouve dans le Tableau 8 suivant :

Tableau 8 : Les différents actes techniques choisis au hasard

Liste a = deux actes techniques	**Liste b = trois actes techniques**
Placer un pas-d'âne dans la bouche de la vache et examiner la cavité buccale	Expliquer le placement d'un trocard abomasal/ruminal ; différencier le déplacement à gauche de l'abomasum, un pneumopéritoine, un pneumorectum et un pneumocolon
Insérer une sonde stomacale est collecter du fluide ruminal	Décrire comment placer un cathéter longue durée à la veine jugulaire
Faire une prise de sang à la queue de la vache à transférer dans un tube	Décrire comment faire une injection épidurale basse
Faire un prélèvement urinaire, décrire le prélèvement, densité urinaire et bandelette urinaire (les limites de la bandelette à expliquer)	Décrire comment examiner un postérieur pour boiterie
	Faire un examen vaginal de la vache avec un speculum, après l'avoir correctement préparée
	Identifier les zones d'injection et expliquer comment injecter les produits suivants : oxytétracycline, florfénicol, ou ceftiofur
	Démontrer un moyen de contention facile et fréquent permettant l'examen ou l'administration d'un traitement au niveau du train arrière
	Faire un test de pincement au garrot (ex : *grunt test)*
	Décrire comment anesthésier le nerf cornual
	Décrire comment faire une anesthésie paravertébrale
	Administrer à la vache un médicament *per os*

La fiche d'évaluation de cette partie, *FAP03 Assessment*, est en Annexe 12 page 128.

1.1.5.3.3.4. La Section 4 de la catégorie Animaux de production

La Section 4 se subdivise en une partie A, de **dix minutes** maximum ; une partie B et une partie C, pour lesquelles **35 minutes** sont attribuées en tout. Dans la partie A, il s'agit d'une consultation en reproduction au cours de laquelle le candidat a cinq minutes pour effectuer une palpation transrectale et porter un diagnostic de gestation en expliquant comment il a abouti à ce diagnostic et enfin expliquer l'effet des prostaglandines sur la fonction de reproduction de la vache. La partie B est une simulation de dystocie chez une vache par le biais d'une modélisation d'utérus (une *obstetric box*) dans laquelle un modèle de fœtus a été placé dans une position anormale, simulant ainsi une dystocie. Le candidat doit ici poser les questions préliminaires adéquates à l'examinateur/éleveur (durée/difficulté lors de la mise-bas…), décrire comment préparer la vache pour un examen obstétrique, décrire la mauvaise présentation/position du veau en utilisant les termes médicaux adéquats, et expliquer comment déterminer si la sortie du veau peut encore se faire par voie vaginale ; effectuer les manipulations pour une mise-bas vaginale via la *obstetric box,* en incluant le placement des chaines sur le veau pour faciliter sa sortie ; expliquer enfin le déroulement d'une césarienne.

Pour la partie C, le candidat doit formuler une liste de cinq médicaments interdits d'utilisation chez les animaux de production aux États-Unis au moment de l'épreuve.

La fiche d'évaluation de cette partie, *FAP04 and FAP05 Assessment*, est en Annexe 13 page 129.

1.1.5.3.4. La catégorie Autopsie du CPE

Cette catégorie permet d'évaluer le candidat sur ses capacités à réaliser une autopsie de porc, chien, chat, veau, poulain, chèvre ou mouton en respectant les règles sanitaires de base et en utilisant le matériel adapté.

1.1.5.3.4.1. Le déroulement de l'autopsie

On fournit au candidat un rapport d'autopsie qu'il peut remplir au fur à mesure, le *Necropsy Report Form*, ajouté en Annexe 14 page 130. Il a **une heure trente pour réaliser son autopsie** et 15 minutes supplémentaires lui sont fournies pour finir de remplir le *Necropsy Report Form*. La carcasse de l'animal fournie ne dépasse pas **45 kg.** Un vétérinaire est chargé d'évaluer trois candidats à la fois et un assistant est attribué pour cinq candidats. Le candidat débute par examiner la carcasse intacte. Il peut ensuite l'ouvrir et commencer l'examen des différentes cavités et des organes, en retirant au fur et à mesure les viscères. Il n'oubliera pas en particulier les poumons (test de densité) et le cœur dont il doit pouvoir différencier chaque structure (oreillettes, ventricules, aorte, veine cave, tronc pulmonaire, valves et myocarde). Le candidat continue l'autopsie par l'examen des muscles et des articulations (au moins une

provenant d'un membre antérieur et une d'un postérieur) ; il examine ensuite les glandes endocrines et les nœuds lymphatiques. Il fait des prélèvements pour l'analyse histopathologique des organes suivants : cœur, poumons, foie, petit intestin, colon, estomac, rate, pancréas, rein, muscle strié, glande thyroïde, glande surrénale, nœuds lymphatiques interne et périphérique. Il terminera par le retrait de la tête au niveau de la jonction atlanto-occipitale comme s'il fallait l'envoyer pour un test rabique. Au fur et à mesure que le candidat avance dans son autopsie, il note et décrit les lésions qu'il observe.

Il faut que le candidat connaisse les *Fatal Flaws*, qui sont, comme nous l'avons vu précédemment, des erreurs rédhibitoires. En voici la liste :

- l'utilisation inappropriée et dangereuse d'un couteau ou tout autre instrument pointu (par exemple si le candidat coupe un organe dans le creux de sa main, ou place l'instrument sur le bord de la table au lieu de le placer dans le container approprié),
- la mauvaise utilisation des instruments ayant pour conséquence l'endommagement des tissus de la carcasse,
- le non respect des règles de sécurité sanitaire amenant à une exposition zoonotique (ex: oubli du port des gants),
- tout autre comportement mettant le candidat lui-même ou le personnel en danger.

1.1.5.3.4.2. La notation de la catégorie Autopsie du CPE

L'autopsie en elle-même est notée sur 92 points et la qualité des prélèvements des différents organes sur huit. Pour valider l'épreuve d'Autopsie, le candidat doit obtenir au minimum une note de **60 sur 100 et obtenir la mention *Oui*** à l'évaluation de l'utilisation des instruments, qui doit être non dangereuse et raisonnée. La fiche d'évaluation de cette partie est en Annexe 15 page 132.

1.1.5.3.5. La catégorie Positionnement radiologique du CPE

Le candidat, assisté d'un technicien, a **45 minutes** pour prendre des clichés radiographiques **d'un chien**. Seront notées la qualité des images radiographiques ainsi que la technique d'imagerie. L'épreuve se divise en deux parties, A et B. Au cours de la partie A, on amène au candidat un chien dont on suspecte une pathologie donnée. Le candidat, après avoir pris les mesures du chien, place celui-ci correctement sur la table de façon à ce que d'une part les clichés radiographiques qui seront pris par un autre candidat (en partie B) concernent la bonne structure anatomique et d'autre part que les clichés soient de bonne qualité, ce qui implique une bonne contention de l'animal et un cadrage correct.

Au cours de la partie B, le candidat doit effectuer les réglages (kV, mA, et s) de

la machine radiographique. Il a la fiche technique de la machine à disposition. Il ne doit pas oublier d'appliquer les mesures de sécurité (s'assurer qu'aucune femme enceinte n'est dans la salle, fermer la porte à clé, vérifier que le personnel porte la tenue de protection réglementaire…) et effectue les clichés radiographiques nécessaires pour confirmer ou infirmer les hypothèses diagnostiques. Une radiographie peut être prise une deuxième fois si le candidat n'est pas satisfait de son premier cliché. Tout le matériel nécessaire à cette épreuve est fourni, à l'exception du dosimètre individuel, qui est optionnel, et d'une blouse blanche. Les règles de protection contre l'irradiation et les règles de sécurité (utilisation d'une muserole si chien dangereux…) sont à respecter de façon stricte, au risque de se voir expulsé de l'épreuve.

L'Annexe 16 page 135 décrit en détail la notation de la catégorie Positionnement radiographique.

1.1.5.3.6. La catégorie Médecine du CPE

Deux sections composent la catégorie Médecine, il s'agit de l'évaluation clinique d'un chien ou d'un chat pour la Section 1, et pour la Section 2 de l'établissement d'un plan thérapeutique avec une ordonnance adaptée, pour un chien ou chat hospitalisé dont on aura fait part de l'historique et décrit l'état clinique. Chaque section se termine au bout **45 minutes.** Au cours de la Section 1, le candidat pose les questions adéquates au propriétaire/examinateur afin d'établir l'anamnèse et les commémoratifs, fait un examen clinique complet (en annexe 17 page 136 se trouve la fiche que le candidat doit remplir au fur et à mesure de sa consultation), établit un diagnostic différentiel tout en expliquant les démarches diagnostiques à l'examinateur. Il demande ensuite des examens complémentaires adéquats et les interprète, affine ses hypothèses diagnostiques tout en continuant d'expliquer son raisonnement et enfin il établit un plan thérapeutique ainsi qu'un pronostic pour l'animal.

Pour la Section 2, on fournit au candidat un exemple de cas clinique : un chien ou un chat hospitalisé. Le candidat utilise le *Medical Management and Treatment Order Form* (Annexe 18 page 137) pour rédiger l'évaluation de l'état de l'animal ainsi qu'un plan thérapeutique pour les prochaines 12 à 24 heures (traitement, paramètres à surveiller, examens complémentaires, tests supplémentaires, plan d'action dans l'éventualité de la dégradation de l'état de l'animal…). Le candidat rédige par ailleurs une prescription adaptée sur la *Prescription Form* fournie en Annexe 19 page 138 . Au bout de 35 minutes, il est demandé au candidat de faire part à l'oral de son plan thérapeutique, sachant que celui-ci peut terminer la rédaction de son plan s'il n'est pas prêt. En revanche des points négatifs sont attribués s'il dépasse ensuite les 10 dernières minutes de l'épreuve lors de son oral.

Deux types de *Fatal flaws* sont mis en place ici : dans le cas d'une maltraitance ou d'une mise en danger de l'animal au cours de la consultation, ou bien si la prescription délivrée provoquerait des dommages corporels, l'aggravation du cas ou la

mort de l'animal. La Section 1 compte pour 60 % de la note finale et la deuxième 40 %. La note finale obtenue doit être de **60 % pour valider l'épreuve de Médecine.** L'Annexe 20 page 139 est la fiche d'évaluation de la catégorie Médecine.

1.1.5.3.7. La catégorie Chirurgie du CPE

La partie chirurgie de l'épreuve CPE évalue les compétences de base en chirurgie des candidats, ce qui inclut la préparation du patient, celle du chirurgien, et la chirurgie de convenance en elle-même, qui est une **ovario-hystérectomie de chienne.**

Deux heures trente sont attribuées en tout, c'est-à-dire à partir du début de la préparation de l'animal jusqu'à la fin de la chirurgie (point final de la suture cutanée). Si la chirurgie n'est pas terminée au bout de ce temps, l'épreuve est échouée. Le candidat peut demander l'aide d'un assistant (il y a un technicien prévu pour aider quatre candidats à la fois).

Une chienne entre six et 27 kg (normalement ni gestante ni en oestrus et en bonne santé) est amenée parée pour la chirurgie par un autre candidat, qui lui est en pleine épreuve d'Anesthésie. Au fur et à mesure de la chirurgie, il y a des étapes que le candidat doit expliquer afin que l'examinateur sache où il en est : il lui montre les pédicules ovariens et l'utérus ligaturés avant incision, il place les organes incisés sur le côté pour examen futur par l'assesseur, il lui indique une fois qu'il est prêt à refermer la cavité abdominale en citant le matériel de suture qu'il va utiliser, ainsi qu'avant la suture du tissu sous-cutané et de la peau. Quelle que soit l'étape concernée, si l'examinateur est occupé avec un autre, le temps qu'aura attendu le candidat ne lui sera pas décompté. Il est possible que la chienne ait subi une ovario-hystérectomie antérieure, le candidat le précise alors à l'examinateur en lui montrant les pédicules ovariens et l'utérus sectionnés et est noté sur le reste de la chirurgie.

Un assesseur examine trois candidats à la fois, en utilisant la fiche d'évaluation du candidat, le *Surgical Skills Assessment Sheet* (Annexe 21 page 141) pour noter au fur et à mesure les actes chirurgicaux du candidat. Il attribue à la fin un *Pass* (= réussite) ou un *Fail* (= échec) qu'il inscrit sur la fiche.

Des ***Fatals flaws*** sont établies pour cette catégorie, c'est-à-dire des erreurs menant à la disqualification si le candidat commet :

1. deux erreurs d'asepsie lors de la préparation pré-chirurgicale, non remarquées par le candidat (la première étant sans conséquence sur la notation),
2. une erreur d'asepsie non remarquée par le candidat une fois la chirurgie commencée est directement rédhibitoire,
3. des complications post-chirurgicales dont l'origine est due à un acte chirurgical inadéquat,
4. plus de deux actes mettant le patient en situation dangereuse ou risquée. Le candidat est disqualifié de l'épreuve mais peut terminer sa chirurgie à condition que le risque ne soit pas trop élevé pour l'animal,

5. un acte jugé très risqué, ou que tout simplement le candidat n'effectue pas une des étapes de la chirurgie ; l'examinateur intervient pour corriger l'erreur, le candidat est disqualifié de l'épreuve et ne peut terminer la chirurgie,
6. une hémorragie non controlée,
7. une mauvaise fermeture de la cavité abdominale,
8. des dommages aux tissus/organes voisins (clamp ou ligature des uretères par exemple),
9. tout autre comportement/action mettant la vie de l'animal en danger.

Il est suggéré aux candidats ECFGV d'étudier les techniques chirurgicales décrites dans les livres suivants :

- Fossum TW, Hedlund CS, Hulse DA, et al. Small Animal Surgery, 3e ed. (2007), Mosby Year Book,
- Slatter D. Textbook of Small Animal Surgery, 3e ed. (2004), Saunders.

L'évaluation du CPE étant très stricte, il convient de s'y préparer au mieux.

1.1.5.4. Se préparer au CPE

Mise à part la lecture de livres scientifiques, la meilleure façon de s'entraîner pour le CPE et de multiplier et de diversifier les stages pratiques en structure privée ou universitaire, afin de gagner de l'expérience pratique et d'étudier un maximum de cas cliniques.

L'ECFVG fournit une liste de programmes d'instruction proposant des stages afin d'aider les candidats à atteindre le niveau nécessaire pour réussir le CPE (AVMA, 2013p), sachant que pour pouvoir s'y inscrire, il faut avoir le BCSE en poche (épreuve théorique de l'ECFVG) :

- les ***Clinical Instructional Programs***, proposés par plusieurs universités dont la *Oklahoma State University, Center for Veterinary Health Sciences.* Ces programmes sont très chers ; 26 750 $ sont demandés par cette université pour 33 semaines de stage clinique (Oakstate, 2013),
- la ***Veterinary Skills Training and Enhancement Program***, programme d'été, à 17 750 $, qui se déroule à la *Ontario Veterinary College, University of Guelph* au Canada (Vstepontario, 2013),
- le ***Surgical Externship*** dans le Massachussetts qui permet de faire des ovariectomies et castrations (2 000 $ pour trois jours de stage) (AVMA, 201),
- le ***Equine Veterinary Skills Practicum*** en Floride (750 $ pour cinq jours pour un étudiant et 1 250 $ pour les vétérinaires) (AVMA, 2013r),
- Les ***Veterinary Work Opportunities,*** à la *Lakeland Animal Clinic à Cleveland*, dans l'Ohio, stage pratique en Clinique canine (Lakeland Animal Clinic, 2013).

Il existe par ailleurs des centres de protection/refuges qui proposent des stages intensifs très intéressants pour les étudiants et les jeunes vétérinaires, les ***Rural Area Veterinary Services*** **(RAVS)**. Il s'agit d'un programme mis au point par la *Humane Society Veterinary Medical Association*, organisme à but non lucratif qui apporte des services vétérinaires gratuits dans les campagnes américaines isolées et/ou pauvres (Rural Area Vet, 2013a). Il faut savoir que la liste d'attente est longue. Ces stages offrent la possibilité d'enchaîner les chirurgies de convenance et donc, pour les candidats ECFVG, de s'entraîner au mieux aux épreuves de Chirurgie et d'Anesthésie, mais aussi à celle de Médecine car les bénévoles prennent en charge de nombreux cas.

Pour pouvoir s'inscrire au programme, les bénévoles doivent passer une évaluation théorique en ligne à laquelle ils doivent obtenir au moins 80%, et sont également soumis à une évaluation pratique au début du stage (évaluation des techniques de sutures chirurgicales, de la mise en place de la machine d'anesthésie et de l'examen clinique des patients). On veut s'assurer que les bénévoles ont un minimum de compétences et connaissent les protocoles et les procédures cliniques car les journées étant chargées, les vétérinaires n'ont pas le temps pour revenir sur les bases. Le site offre de quoi réviser la partie théorique (Rural Area Vet, 2013b). Seuls les **étudiants doivent participer financièrement**, soit 225 $ pour une semaine et 400 $ pour deux semaines. **Les vétérinaires bénévoles n'ont rien à payer**, en revanche on attend d'eux qu'ils supervisent et participent à l'enseignement des étudiants (Rural Area Vet, 2013a).

1.1.6. Le taux de réussite au programme ECFVG

Depuis la mise en place de l'ECFVG en 1973 et jusqu'à décembre 2013, plus de 5 678 certificats ont été délivrés (AVMA, 2013 s). Pour avoir un ordre d'idée de la réussite à l'ECFVG, voici l'exemple de 414 candidats venant de plus de 75 écoles différentes de 40 pays différents et s'étant inscrits en 2008 :

- en décembre 2011, un peu plus de la moitié des candidats initialement inscrits en 2008 (214 sur 414 exactement) ont obtenu leur certificat dans les **trois ans après leur inscription**,
- parmi les 214 candidats ayant obtenu le certificat au bout de trois ans, 8 % ont complété le programme au bout d'un an, 53% l'ont complété entre un et deux ans, et 29 % entre deux et trois ans,
- parmi les 414 candidats du départ, 73 ont **abandonné le programme** avant l'obtention du certificat. Le reste des candidats ont à ce jour un dossier toujours en cours.

Il est intéressant ici de parler de quelques difficultés rencontrées par certains candidats lors des épreuves imposées par l'ECFVG. Ces informations ont été récoltées

Rapport-Gratuit.com

auprès de candidats ayant échoué à une ou plusieurs épreuves de l'ECFVG au cours des cinq dernières années.

Une interne allemande employée dans une clinique équine du sud de la Californie en 2014-2015, interrogée pendant l'été 2014, a expliqué qu'elle avait révisé les épreuves théoriques et pratiques de l'ECFVG pendant sa dernière année d'école en Allemagne en espérant tout pouvoir passer à l'été 2014 avant son internat aux États-Unis. La difficulté pour elle a été l'épreuve pratique de chirurgie. Elle a décidé de faire une dizaine de chirurgies en solo en espérant que ce soit un entraînement suffisant pour être au point le jour J. Le sort a voulu que la chienne qui lui était attribuée pour subir l'ovario-hystérectomie était en chaleurs ; la candidate, même si de l'aide lui a été offerte par un vétérinaire assistant, n'a pas su gérer le stress face à l'hémorragie importante dans une telle situation et à préféré abandonner l'épreuve.

Il faut tirer une conclusion importante de ce cas : des situations stressantes sont rencontrées lors des épreuves de l'ECFVG et leur réussite dépend de l'expérience que possède le candidat. **Ainsi, même si l'ECFVG indique que le programme est fait pour des vétérinaires tout juste sortis d'école, il paraît difficile d'avoir le niveau demandé dans tous les domaines. Cela est en particulier vrai pour les français pour qui la dernière année d'école est une année de spécialisation** et qui donc ont un peu perdu de leur pratique dans les autres spécialités.

C'est aussi le cas du deuxième exemple, un candidat indien ayant échoué l'épreuve de Pratique Équine en 2000, car il s'était spécialisé en canine et n'avait pas fait de stage pratique avant l'épreuve. Il a été obligé de repayer les frais de l'épreuve pour la repasser, après avoir décidé de faire un stage de plusieurs semaines dans une clinique équine.

Il y a des erreurs rédhibitoires que beaucoup de candidats commettent. Pour les personnes interrogées celles-ci étaient : les **fautes d'asepsie** lors de l'épreuve de chirurgie, les examinateurs sont très rigoureux à ce sujet, il faut être très précautionneux ; les **oublis des règles de sécurité** lors de l'épreuve de radiographie, il faut absolument demander à toutes les femmes à l'intérieur de la salle **et** à celles juste derrière la porte si elles ne sont pas enceintes. Un candidat a été éliminé car il n'avait pas posé la question à une femme qui était pourtant restée à l'extérieur de la salle. Encore une fois, les **examinateurs sont très stricts. C'est le cas pour toutes les épreuves.**

Le taux de réussite au CPE (en première tentative) n'est que de 25 % (AVMA, 2014t).

Après avoir vu en détail les difficultés que représente l'épreuve pratique de l'ECFVG, il convient à présent de faire un bilan de l'aspect financier du programme.

1.1.7. Une estimation du coût global de l'ECFVG

Le Tableau 9 est une estimation du coût de l'ensemble du programme ECFVG, pour une première inscription, c'est-à-dire sans compter les éventuelles réinscriptions aux divers tests qui le composent, sachant que certains tarifs augmentent à partir de janvier 2015.

Tableau 9 : Détail du coût global de l'ECFVG en 2014 et 2015

ÉTAPES DE L'ECFVG	COÛT EN 2014	COÛT EN 2015
Inscription à l'ECFVG	1 000 $	1 400 $
TOEFL, test linguistique	240 $	240 $
BCSE, test théorique	90 $ (+ 43 $ pour les sessions en Europe)	210 $ (+ 43 $ pour les sessions en Europe)
CPE, test pratique	6 200 $	6 400 $
Total	**7 773 $** (pour un BCSE passé en Europe)	**8 293 $** (pour un BCSE passé en Europe)

Soulignons le fait que ce prix total ne représente que le début du processus avant le droit d'exercer aux États-Unis. Ce coût global ne permet que l'obtention, si réussite à chaque sous-partie du programme, du certificat ECFVG. Ce diplôme en poche constitue lui un critère d'éligibilité pour passer le NAVLE, test théorique délivrant une licence autorisant d'exercer dans un État donné et qui lui aussi a un prix, mais nous allons revenir dessus en détail par la suite.

Il ne faut pas oublier les frais de visa pour les candidats qui se trouveront éventuellement aux États-Unis pour une ou plusieurs des étapes de l'ECFVG. Nous développerons les visas spécifiques en fonction de la catégorie du demandeur.

Mais voyons d'abord le second programme qui permet aux vétérinaires non diplômés d'une école vétérinaire accréditée par la AVMA d'obtenir une équivalence de diplôme. Il s'agit du *Program for the Assessment of Veterinary Education Equivalence* (PAVE). Comment se déroule ce programme et en quoi est-il différent de l'ECFVG ?

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

1.2. Le *Program for the Assessment of Veterinary Education Equivalence* (PAVE), un programme d'équivalence de diplôme

1.2.1. À propos du PAVE

Le PAVE a été mis en place pour la première fois en 2001 par la *American Association of Veterinary State Boards* (AAVSB), organisation qui régule la délivrance des licences professionnelles de façon à avoir un recensement centralisé et uniforme des vétérinaires (AAVSB, 2013a). Une des différences entre le PAVE et l'ECFVG se trouve au niveau de la reconnaissance du certificat obtenu à la fin des programmes. En effet, onze *Licensing Boards* ne reconnaissent pas le PAVE. Le Tableau 10 liste les États acceptant le diplôme PAVE comme équivalence de diplôme (liste mise à jour en août 2013).

Tableau 10 : Liste des États américains acceptant le PAVE comme équivalence de diplôme (AAVSB, 2013b)

Les États reconnaissant le PAVE		
Arizona	Minnesota	Rhode Island
Californie	Mississippi	Caroline du Sud
Colorado	Montana	Dakota du Sud
Connecticut	Nebraska	Tennessee
Georgie	New Hampshire	Texas
Idaho	New Jersey	Utah
Iowa	New York	Vermont
Illinois	Caroline du Nord	Iles Vierges
Louisiane	Dakota du Nord	Virginie
Maine	Oklahoma	Virginie de l'Ouest
Maryland	Oregon	Washington
Massachussetts	Pennsylvanie	Wisconsin
Michigan	Puerto Rico	Wyoming

1.2.2. Qui peut s'inscrire au PAVE?

Le PAVE, tout comme l'ECFVG, ne permet pas d'exercer directement aux États-Unis, mais constitue une passerelle pour la suite des étapes avant l'obtention d'une licence d'exercice dans un État donné. L'inscription concerne donc tout vétérinaire diplômé, ou les étudiants ayant complété **50 % de leurs études vétérinaires** dans une école non accréditée par l'AVMA, mais dont le diplôme permet l'exercice légal dans leur propre pays. Ainsi les étudiants français peuvent **s'inscrire en milieu de 2e année** d'école. Rappelons que seuls les étudiants en dernière année d'école peuvent s'inscrire pour l'ECFVG. La **première inscription** au PAVE coûte **375 $** et est **valable quatre ans**, contre deux seulement pour l'ECFVG. Les frais de renouvellement

d'inscription, à hauteur de 100 $, sont à payer directement à l'AAVSB. Si le renouvellement d'inscription n'est pas fait, le dossier est rendu inactif, mais peut être réactivé après une période d'inactivité maximale de huit ans. Au delà, un candidat doit se réinscrire (AAVSB, 2013a).

Lors de la *Step* 1 de l'ECFVG, nous avons vu qu'il fallait fournir un certain nombre de justificatifs dès l'inscription. Ici aussi, les candidats doivent fournir plusieurs documents (AAVSB, 2013c) :

1. un certificat de naissance ou bien une copie du passeport,
2. un *Affidavit for Release of Information* (formulaire stipulant l'exactitude des informations),
3. les justificatifs de la réussite au TOEFL iBT ou à l'IELTS ou de l'inscription en lycée anglophone,
4. pour les vétérinaires diplômés : le diplôme et les rapports des notes (envoyés par l'école),
5. pour les étudiants : une lettre du directeur indiquant que 50 % du cursus scolaire a été effectué, la date de fin d'année d'étude, et les rapports des notes,
6. pour les candidats mariés/divorcés : la licence de mariage ou du jugement du divorce.

Le programme PAVE se déroule selon l'enchaînement d'étapes constituées par les épreuves linguistiques, théoriques et pratiques qu'il faut valider une par une pour obtenir le certificat final.

1.2.3. Le test linguistique, première étape du PAVE

Un certain niveau d'anglais (*English Proficiency*) est demandé aux candidats, niveau attesté par l'un des deux tests suivants : le **TOEFL iBT** ou le **IELTS** (module académique comme pour l'ECFVG). Ces deux examens linguistiques ayant été détaillés précédemment dans la partie de l'ECFVG, nous ne reviendrons pas dessus mais il faut noter cependant que le PAVE a des exigences spécifiques quant aux scores à atteindre (AAVSB, 2013d). Le Tableau 11 liste les notes à obtenir pour valider l'English Proficiency du PAVE.

Tableau 11 : Notes minimales à obtenir pour valider l'English Proficiency du PAVE (*entre parenthèse sont indiquées les notes à obtenir aux mêmes tests dans le cas de l'ECFVG)*

TOEFL iBT		**IELTS**	
Compréhension orale	26 *(25)*	Compréhension orale	6,5 *(6,5)*
Compréhension écrite	18 *(23)*	Compréhension écrite	6 *(6,5)*
Expression écrite	20 *(22)*	Expression écrite	6 *(6)*
Expression orale	26 *(22)*	Expression orale	7 *(7)*

On observe que les moyennes générales minimales du TOEFL iBT à obtenir sont quasiment les mêmes, 22,5 pour le PAVE et 23 pour l'ECFVG ; quant à l'IELTS, elle est de 6,375 pour le PAVE et de 6,5 pour l'ECFVG. Globalement on peut dire que le niveau demandé est à peu près identique. Il ne faut pas oublier que les résultats de ces deux tests ne sont valables que pendant deux ans, il faut donc planifier son examen d'anglais de telle sorte que les scores soient valides au moment de la deuxième étape du PAVE, qui est le test théorique. Le cas particulier des candidats ayant étudié dans un lycée anglophone (et non université) pendant au moins trois ans est tel qu'ils sont exemptés de l'*English Proficiency*, à condition de pouvoir fournir les justificatifs. Cela est aussi valable pour des candidats ayant fait des études anglophones (niveau lycée) à domicile sous la supervision d'une école pouvant l'attester.

La validation de cette première étape est nécessaire pour poursuivre le déroulement du PAVE et s'inscrire au test théorique, le ***Qualifying Science Examination*** **(QSE).**

1.2.4. Le test théorique, deuxième étape du PAVE

1.2.4.1. À propos du QSE, test théorique du PAVE

Le QSE a été mis en place pour s'assurer que les candidats possèdent les mêmes connaissances que les étudiants nord-américains ayant terminé **trois années d'études en école**. Il ne s'agit donc pas d'un test sur les capacités d'un candidat à mettre au point des diagnostics ou à prendre en charge des cas cliniques comme pour le BCSE (test théorique de l'ECFVG). Ce genre de questions est posé lors du NAVLE (AAVSB, 2013e). Une fois les frais d'inscription au QSE payés, soit **1 500 $**, les candidats reçoivent par mail une lettre d'autorisation à passer le QSE **30 jours avant l'examen**. Il est préférable de s'inscrire au début de la fenêtre d'inscription **(en général deux mois et demi avant l'examen)** si le candidat veut s'assurer une place à la session de son choix. Le *National Board of Veterinary Medical Examiners* (NBVME) est responsable de l'attribution du lieu de l'examen. Étant donné qu'aucun centre ne se trouve en Europe et que le candidat n'est averti que tardivement de son épreuve, **il est préférable pour des questions financières (prix des billets d'avion) que le candidat soit déjà sur place à ce moment là.**

Le *National Board of Medical Examiners* (NBME) est chargé de la correction. Il envoie les scores finaux à l'AAVSB qui les transmet aux candidats au bout de quatre semaines. Les candidats ayant échoué leur QSE peuvent le repasser jusqu'à **trois fois par an (1 500 $ à chaque fois)** et ont **cinq chances au maximum pour le tenter en cinq ans**. Une fois ces cinq tentatives écoulées, les candidats doivent obtenir l'approbation directe de l'AAVSB à chaque nouvelle tentative, avec de possibles frais supplémentaires (AAVSB, 2013e).

1.2.4.2. Le contenu du QSE, test théorique du PAVE

Le questionnaire du test théorique du PAVE, rédigé par des professeurs d'université, est validé par plusieurs comités, dont un est tout particulièrement chargé de vérifier les nouvelles questions mises au point. Ensuite, les questions acceptées sont révisées par au moins trois experts vétérinaires qui évaluent la difficulté et la validité de chaque question (AAVSB, 2013e). Le QSE en lui-même est un **QCM de 225 questions,** dont 25 ne sont pas prises en compte dans la notation finale, par ordinateur a passé en **trois heures quarante**. Les résultats sont convertis sur un barème de notes allant de 200 à 800, le candidat doit obtenir un minimum de 425 pour valider le QSE. Sept matières sont abordées au cours du QCM, comme décrit dans le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des différents sujets abordés au sein du QSE (AAVSB, 2013e)

Sujet	Pourcentage au sein du QSE	Détail du sujet
Anatomie	10 %	Anatomie macroscopique, microscopique, de développement ; examen physique ; principes de radiologie, imagerie diagnostique
Physiologie	15 %	Physiologie organique, chimique ; génétique ; nutrition et élevage
Pharmacologie	13 %	Pharmacocinétique, pharmacodynamique, pharmacologie thérapeutique, toxicologique ; et anesthésie/analgésie
Diagnostics	22 %	Microbiologie, Pathologie, Imagerie, Parasitologie
Chirurgie	12 %	Principes, Anesthésie, Analgésie, Médecine d'urgence, Soins Intensifs
Médecine, Éthique et Communication	15 %	Diagnostics et Traitement des maladies, Dentisterie, Étiologie, Communication et Éthique
Médecine préventive et Santé Publique	13 %	Bien-être animal, Comportement, Épidémiologie, Nutrition

Le QSE couvre un large nombre de matières que le candidat doit réviser pour être correctement préparé ; il doit envisager toutes les questions potentielles pour mettre les chances de son côté.

1.2.4.3. Se préparer au QSE, test théorique du PAVE

Des exemples de questions posées aux QSE sont publiés sur le site du NBVME et un tutoriel est accessible sur internet pour se familiariser avec la présentation du test en lui même (NBVME, 2013a). Tout comme pour le BCSE, test théorique de l'ECFVG, des sites très complets permettent de réviser les tests théoriques respectifs des deux programmes d'équivalence de diplôme, en particulier le site **ZukuReview** (Zukureview, 2014), dont la description est faite page 56. Une fois encore, il est nécessaire de valider cette étape avant de pouvoir s'inscrire à la suivante, l'évaluation pratique appelée le ***Clinical Proficiency*** **(CP).**

1.2.5. L'évaluation pratique, troisième étape du PAVE

Le **CP** est la dernière étape à valider en vue de l'obtention de l'équivalence de diplôme. Les candidats doivent suivre une période **d'expérience clinique d'un an minimum dans une université accréditée par l'AVMA** (AAVSB, 2013f). Cinq universités offrent ce stage en 2014, décrites dans le Tableau 13 suivant :

Tableau 13 : Universités offrant l'expérience clinique aux candidats PAVE

Universités offrant l'expérience clinique	Adresses auxquelles écrire pour faire la demande d'expérience clinique
Iowa State University	*Dept. Veterinary Clinical Sciences, 1600 S. 16th St. Room 1804 Ames, IA 50011-1250*
Kansas State University	*Dept. of Clinical Sciences, 111B Mosier Hall, Manhattan, KS 66506*
Louisiana State University	*Dept. of Veterinary Clinical Sciences Baton Rouge, LA 70803*
Oklahoma State University	*Veterinary Clinical Sciences 1 BVMTH Room 002G, Stillwater OK 74078-2041*
Oregon State University	*Student Services Coordinator, 200 Magruder Hall, College of Veterinary Medicine, Oregon*

Le candidat doit prendre contact lui-même avec ces universités et fournir après quoi une lettre d'acceptation de la part de la ou des universités (il est possible de diviser son stage au sein de plusieurs universités), ainsi qu'un document de confirmation signé par le directeur de l'université. Celui-ci devra par ailleurs envoyer à l'AAVSB une fois le stage fini les documents attestant l'achèvement de la période d'évaluation clinique dont les rapports de notes du candidat. Tout stage pratique effectué avant la réussite du QSE, test théorique du PAVE, n'est pas comptabilisé pour la validation du *Clinical Proficiency*, à moins que le stage ait été entamé avant et terminé après le QSE.

1.2.6. Une estimation du coût global du PAVE

Voici dans le Tableau 14 une estimation du coût du PAVE, si on prend l'exemple d'un candidat s'inscrivant une unique fois, validant chaque étape en une seule fois.

Tableau 14 : Détail du coût du PAVE

Étapes du PAVE	Coût
Inscription au PAVE	375 $
Test linguistique (TOEFL)	240 $
QSE, test théorique	1 500 $
Expérience clinique en université	> exemple de la *Louisiana State University* = 50 000 $ (LSU, 2013a)
Total	**2 115 + 50 000 = 52 115 $**

Il serait intéressant de comparer à présent les deux programmes d'équivalence.

1.3. Bilan sur les deux programmes d'obtention des équivalences de diplôme

Les deux programmes précédemment décrits ont de nombreuses similitudes. Ils ont été mis en place afin de délivrer un certificat attestant que les connaissances et les compétences pratiques des vétérinaires issus d'écoles non accréditées par la AVMA sont suffisantes pour leur permettre d'exercer aux États-Unis. Ces deux programmes suivent par ailleurs le même fil conducteur : les démarches administratives pour s'assurer de l'éligibilité des candidats ; les épreuves linguistiques attestant d'un niveau d'anglais suffisant pour pleinement comprendre les situations professionnelles auxquelles sont confrontés les vétérinaires et communiquer correctement avec son entourage, collègues et clients compris ; les épreuves théoriques permettant d'évaluer le niveau de connaissances des candidats ; et enfin les épreuves pratiques pour s'assurer que les candidats sont suffisamment qualifiés pour l'exercice de la pratique vétérinaire.

La difficulté des deux programmes s'explique par la volonté des autorités sanitaires a établir le moyen le plus fiable pour évaluer les candidats afin d'assurer indirectement la protection de la population américaine, humaine et animale, en s'assurant par exemple que les candidats connaissent les zoonoses spécifiques des régions dans lesquelles ils vont exercer, ou encore qu'ils connaissent parfaitement les médicaments strictement interdits aux États-Unis, *etc.* Le Tableau 15 compare les coûts des deux programmes :

Tableau 15 : Comparaison des coûts des deux programmes d'équivalence de diplôme

	ECFVG	**PAVE**
Inscription en ligne	1 400 $	375 $
Test linguistique	Le TOEFL = 240 $	Le TOEFL = 240 $
Test théorique	Le BCSE = 210 $ + 43 $	Le QE = 1 500 $
Évaluation pratique	Le CPE = 6 600 $ (pour l'année 2016)	L'expérience clinique en université = ex de *Louisiana State University :* 50 000 $
TOTAL	**8 493 $**	**2 115 $ + 50 000 = 52 115 $**

La plus grosse différence entre les deux programmes est évidemment le coût global, le PAVE arrivant loin en tête. Cela est dû aux frais de scolarité élevés en université américaine.

Rapport-Gratuit.com

Il y a néanmoins des avantages du PAVE par rapport à l'ECFVG du fait que les candidats passent une année en université américaine :

- créer des contacts personnels et professionnels avec des américains et des étrangers,
- tisser des liens avec des futurs confrères,
- travailler en commun avec des étudiants qui peuvent partager leurs connaissances et leur cours en vue de la réussite au ***North American Veterinary Licensing Examination*** **(NAVLE**), examen de fin d'année que tous doivent passer afin d'obtenir une licence professionnelle (détaillée par la suite),

La barrière financière à cette expérience clinique reste prépondérante, les seules solutions étant de faire un emprunt bancaire ou bien de postuler pour une bourse. Il existe par exemple une bourse délivrée par la **commission franco-américaine, le Programme Fulbright** à laquelle peuvent postuler les étudiants préparant un diplôme américain. Le montant de la bourse varie autour de **20 000 $**. Les candidats sont sélectionnés sur de nombreux critères, dont l'excellence académique, les lettres de recommandation, la motivation…Une dizaine de bourses seulement sont attribuées chaque année. Enfin, il faut savoir que la bourse Fulbright est liée à un visa spécifique qui **impose un retour dans le pays d'origine pendant deux ans** avant de pouvoir demander un visa de travail ou de résidence permanente (visa J1 dont nous allons reparler par la suite) (Fulbright Commission, 2014).

Grâce à la réussite à l'un de ces deux programmes, les candidats sont à mi-chemin dans l'obtention de l'équivalence du diplôme vétérinaire leur permettant d'exercer aux États-Unis. En effet, les administrations ont décidé de leur faire également passé le ***North American Veterinary Licensing Examination*** **(NAVLE)**, examen que passent tous les étudiants en école accréditée par la AVMA dans leur dernière année d'école.

2. Le *North American Veterinary Licensing Examination* (NAVLE), deuxième étape pour pouvoir exercer aux Etats-Unis

2.1. À propos du NAVLE

2.1.1. Présentation et histoire du NAVLE

Nous avons vu précédemment que la ***American Association of Veterinary State Boards*** **(AAVSB)** faisait appel au ***National Board of Veterinary Medical Examiners*** **(NBVME)** pour gérer le QSE, test théorique du PAVE.

C'est la ***American Veterinary Medical Association*** (AVMA), (qui comme nous l'avons vu gère l'ECFVG), qui a décidé en 1948 d'instaurer le **NBVME** afin d'avoir une administration spécifique chargée de mettre au point l'examen qui permet l'obtention de la licence vétérinaire : le NAVLE. Le NAVLE permet, en évaluant les vétérinaires le plus objectivement possible, de protéger indirectement la population en s'assurant du niveau de compétences professionnelles des candidats. Ce test assure qu'un vétérinaire a les connaissances requises pour exercer la médecine vétérinaire aux États-Unis.

Le NAVLE n'a pas toujours été l'examen imposé aux futurs vétérinaires. Il n'a été instauré qu'en novembre 2000. Avant cela, il y avait deux épreuves distinctes, le *National Board Examination* (NBE) et le *Clinical Competency Test* (CCT). Le NBE a été instauré pour la première fois en 1954. Vers le milieu des années 60, la plupart des *Licensing Boards* l'imposent à leurs candidats. Le NBVME ajoute le CCT au milieu des années 70 pour interroger les candidats sur leurs capacités à résoudre des cas cliniques. En 1980, le NBVME devient le *National Board Examination Committee* (NBEC) et dans les années 90, suite aux plaintes déposées par certains Licensing Boards quant à la trop importante implication de la AVMA dans le déroulement des examens, le NBEC devient une organisation indépendante. Pour souligner cette indépendance et le fait qu'elle fonctionne plus qu'un simple comité, le NBEC redevient en 2001, le NBVME (NBVME, 2013b).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

2.1.2. Évolution et modifications du NAVLE au fil du temps

Le NBVME veut s'assurer de la validité du NAVLE. Il fait régulièrement appel à l'entreprise *Applied Measurement Professionals* qui, à l'aide de questionnaires posés à divers vétérinaires, adapte l'épreuve aux exigences du métier. Le Tableau 14 liste des exemples de questions faisant partie du dernier questionnaire (datant de 2009) :

Tableau 14 : Exemples de questions posées aux vétérinaires participant à l'étude (NBVME, 2013c)

Exemples de questions posées aux vétérinaires participant à l'étude
Quels sont, selon vous, les actes les plus importants qu'un jeune vétérinaire doit savoir faire ?
Quelles sont vos affiliations professionnelles (associations professionnelles, Licensing Board, Université vétérinaire…) ?
Quelles espèces animales voyez-vous dans votre clinique ?
Dans quel type de structure exercez-vous (petite clinique, hôpital, vétérinaire itinérant…) ?
Quelles sont vos principales responsabilités ?
Quels sont les actes que vous pratiquez le plus fréquemment ?
Quelles pathologies voyez-vous le plus fréquemment ?

L'étude menée a eu des répercussions sur l'épreuve du NAVLE, en particulier la répartition de ses questions en fonction des espèces. Le Tableau 15 énonce l'évolution du nombre de questions attribuées par espèce :

Tableau 15 : Évolution de la répartition des questions par espèces après l'étude (NBVME, 2013d)

	NAVLE 2003		**NAVLE 2010 (réévaluation suite à l'étude)**	
espèces	**Nombre de questions**	**Pourcentage parmi les 300 questions**	**Nombre de questions**	**Pourcentage parmi les 300 questions**
canins	72	24 %	70	23 %
felins	72	24 %	68	23 %
Oiseaux domestiques	9	3 %	10	3 %
NAC	6	2 %	10	3 %
bovins	51	17 %	45	15 %
porcins	12	4 %	17	6 %
Ovins/caprins	9	3 % (cervidés inclus)	10	3 %
cervidés	0	0	2	1 %
équins	51	17 %	47	16 %
camellidés	0	0	2	1 %
Poules	6	2 %	6	2 %
Santé publique	9	3 %	10	3 %
autre	3	1 %	3	1 %
TOTAL	**300**	**100 %**	**300**	**100 %**

2.2. Les modalités d'inscription au NAVLE

2.2.1. Une double inscription nécessaire pour participer au NAVLE

La participation au NAVLE requiert **deux inscriptions distinctes** : une auprès du NBVME pour être inscrit d'un point de vue national, et une auprès de l'administration de l'État dans lequel le candidat souhaite exercer. En effet, pour avoir le droit d'exercer aux États-Unis, il faut remplir les conditions établies par les autorités nationales, mais aussi fédérales. Chacun des cinquante États a sa propre réglementation (NBVME, 2013e).

Les exigences spécifiques des *State Boards* (administration fédérale) peuvent être de passer un examen en plus. C'est le cas de la Californie qui veut s'assurer que les candidats sont au fait de la réglementation de l'État sur, par exemple, les zoonoses et les maladies spécifiques du territoire californien. Il est du devoir du candidat de se renseigner lui-même auprès des *State Boards* pour obtenir les informations et les mises à jour sur les spécificités réglementaires.

Il faut d'abord s'inscrire au NAVLE national, puis au NAVLE territorial, comme indiqué dans la Figure 1.

Figure 1 : L'inscription au NAVLE (NBVME, 2013g)

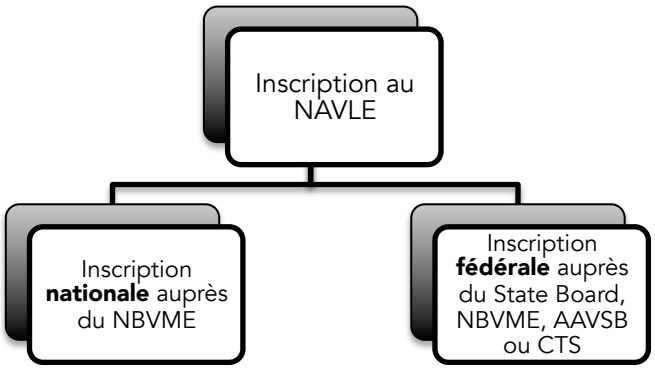

Depuis 2007, les candidats ont pour obligation de réussir le test théorique, le BCSE pour l'ECFVG et le QSE pour le PAVE, avant de pouvoir s'inscrire au NAVLE. Pour ce dernier, ils doivent formuler une demande d'inscription officielle directement sur le site lors des périodes prédéfinies (NBVME, 2013e). Les candidats s'inscrivent pour une des sessions organisées entre novembre/décembre ou pour une session organisée au cours du mois d'avril de l'année suivante. En général, les candidats s'inscrivent à la session de fin d'année pour avoir la possibilité de le repasser quelques mois après s'ils échouent en novembre/décembre.

2.2.2. Les documents délivrés à l'inscription au NAVLE

Un certain nombre de documents sont délivrés au moment de l'inscription au NAVLE que le candidat doit conserver pour la poursuite des étapes administratives et jusqu'au jour de l'épreuve.

Tout d'abord le candidat reçoit son **numéro d'identification NAVLE**, le NAVID. Il s'agit d'un numéro unique d'identification délivré par le NBVME par mail nécessaire pour accéder au ***Scheduling and Admission Permit***, document délivré 45 jours avant la période d'examen (fin septembre pour la session novembre/décembre et fin février pour celle d'avril). Il contient les informations nécessaires pour planifier son épreuve. Le candidat doit l'imprimer et l'apporter le jour de l'examen (NBVME, 2013g). Le *Scheduling and Admission Permit* (disponible en Annexe 22 page 144) contient par ailleurs le *Scheduling Number*, numéro nécessaire pour planifier le jour de l'épreuve avec le centre Prometric, en se rendant directement sur le site de Prometric, www.prometric.com. Prometric délivre au candidat un *Confirmation Number*, numéro à renseigner une semaine avant l'épreuve pour confirmer son inscription, ou dans le cas où le candidat voudrait changer de date ou de lieu de l'épreuve, ou encore annuler son inscription. Un dernier numéro est nécessaire le jour de l'épreuve, c'est le *Candidate Identification Number* (CIN) qui se trouve aussi sur le *Scheduling and Admission Permit* (NBVME, 2013g). La Figure 2 qui suit résume les divers documents et numéros d'identification reçus par les candidats.

Figure 2 : Récapitulatif chronologique des divers documents et numéros d'identification reçus par le candidat

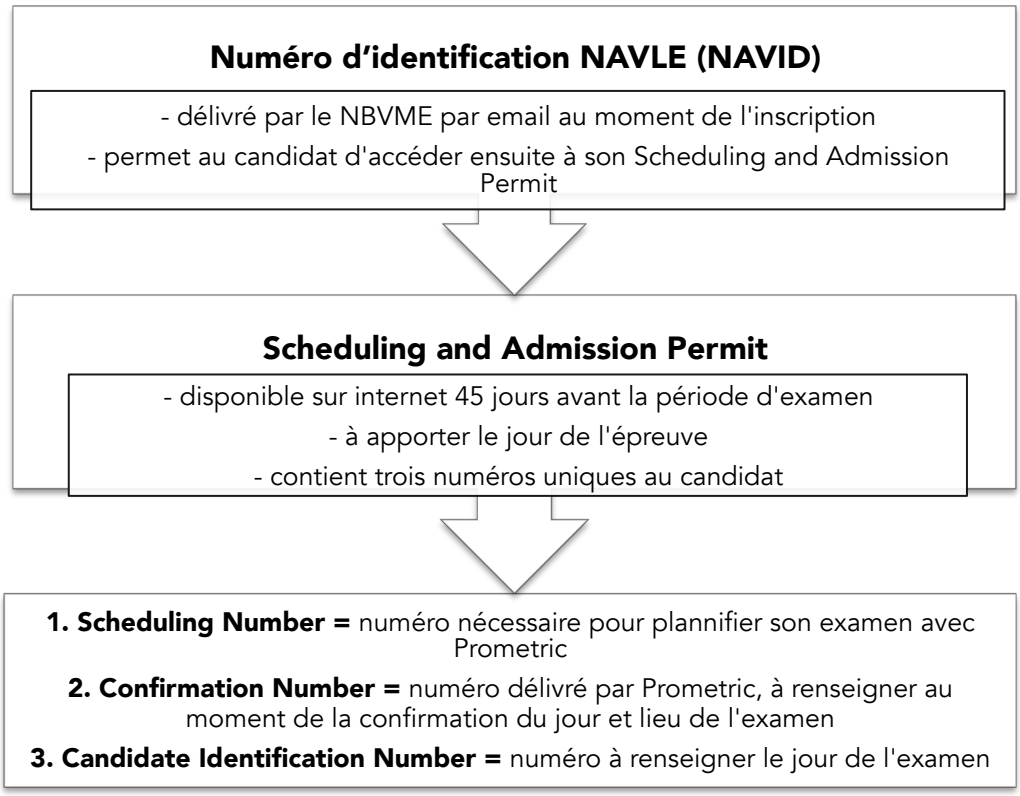

Comme indiqué précédemment, le NAVLE requiert une inscription nationale et une fédérale. Ces deux inscriptions sont distinctes et ont leurs propres modalités administratives à suivre séparément. Le *NAVLE Application Procedure Chart* disponible sur le site du NBVME indique qui contacter pour chaque État (NBVME, 2013h).

2.2.3. L'inscription au NAVLE national

L'inscription au NAVLE national est de **590 $** (+**275 $** pour les sessions en dehors des États-Unis et du Canada). Ces frais sont non remboursables sauf exception justifiable (NBVME, 2013i). Un candidat voulant participer à la session de novembre/décembre doit s'inscrire courant mois de juin. Pour la session d'avril, soit les candidats s'inscrivent pour la première fois, en décembre ; soit les candidats ont échoué à la session de novembre/décembre et s'inscrivent donc après la réception des résultats, entre mi-janvier et le 15 février. Le Tableau 16 détaille les périodes d'inscription au NAVLE national pour les sessions 2013-2014. Le formulaire à remplir pour l'inscription nationale est en Annexe 23 page 145.

Tableau 16 : Périodes d'inscription au NAVLE national pour les sessions 2013-2014 (NBVME, 2013h)

	Inscription à la session NAVLE de novembre/décembre	**Inscription à la session NAVLE d'avril**	
		Candidats n'ayant pas tenté le NAVLE en nov/déc de l'année précédente	**Candidats ayant tenté le NAVLE en nov/déc de l'année précédente**
Période d'inscription	Entre début juin et le 1er août	Entre début décembre et le 3 janvier	Entre la mi-janvier et le 15 février

2.2.4. L'inscription au NAVLE fédéral

Les *Licensing Boards*, ou un représentant NAVLE choisi par le *Licensing Board*, vérifient l'éligibilité du candidat pour passer le NAVLE et transmettent leur réponse au NBVME. Les modalités d'inscription sont différentes en fonction des États et des critères spécifiques sont parfois ajoutés par certains *Licensing Boards*. Le candidat doit se renseigner auprès d'eux pour les connaître. Le candidat n'est autorisé à s'inscrire qu'auprès d'un seul *Licensing Board*. Il n'est pas possible d'échanger celui-ci une fois l'inscription complétée. Pour obtenir le droit **d'exercer dans un autre État** que celui dans lequel il s'est initialement inscrit, le candidat doit formuler une demande officielle à la *Veterinary Information Verifying Agency* (VIVA), agence régulée par la *American Association of Veterinary State Boards (AAVSB)*. Ses résultats au NAVLE sont envoyés à l'administration de l'État de son choix et celle-ci évalue le cas (NBVME, 2013j). Trois

catégories de *Licensing Boards* se définissent, en fonction de leur volonté d'organiser eux-mêmes ou non leurs demandes d'inscription (NBVME, 2013h).

2.2.4.1. L'inscription au NAVLE fédéral auprès d'un *Licensing Board* gérant lui-même ses inscriptions

Certains Boards gèrent leurs propres demandes d'inscription (NBVME, 2013h). Ce fut le cas pour les sessions de 2013-2014 des États listés dans le Tableau 17.

Tableau 17 : Liste des États gérant leurs inscriptions au NAVLE fédéral

Alabama	Hawaii	Mississippi	Oklahoma
Alaska	Kansas,	Missouri	Puerto Rico
Arkansas	Kentucky	Nouveau Mexique	Tennessee
Delaware	Louisiane	Dakota du Nord	Iles Vierges
District de Colombie	Massachusetts	Ohio	Washington
Virginie de l'Ouest	Wisconsin	Wyoming	

2.2.4.2. L'inscription au NAVLE fédéral auprès d'un *Licensing Board* passant par le biais d'une tierce organisation

D'autres *Boards* ont délégué cette tâche à une tierce organisation (NBVME, 2013h). C'était le cas en 2013-2014 de la Californie, pour laquelle un des critères d'éligibilité était l'obligation d'être diplômé dans les huit mois après l'inscription au NAVLE. Leur représentant NAVLE est la *American Association of Veterinary State Boards* (AAVSB). C'est cette association qu'il faut contacter pour obtenir les informations concernant les critères d'éligibilité et les dates limites d'inscription pour le NAVLE territorial de la Californie. C'était aussi le cas de l'Illinois qui a désigné le *Continental Testing Services* (CTS) comme représentant NAVLE.

2.2.4.3. L'inscription au NAVLE fédéral auprès d'un *Licensing Board* passant par le biais du NBVME

Certains Boards ont demandé directement au NBVME de gérer leurs demandes d'inscription (le NBVME organise les inscriptions au NAVLE national) (NBVME, 2013h). Les frais s'élèvent à **50 $**. Les *Licensing Boards* concernés par cette catégorie en 2013-2014 sont listés dans le Tableau 18.

Tableau 18: Liste des États passant par le NBVME pour les inscriptions au NAVLE territorial

Arizona	Indiana	Montana	Caroline du Nord	Dakota du Sud
Colorado	Iowa	Nebraska	Oregon	Texas
Connecticut	Maine	Nevada	Pennsylvanie	Utah
Floride	Maryland	New Hampshire	Rhode Island	Vermont
Georgie	Michigan	New Jersey	Caroline du Sud	Virginie
Idaho	Minnesota	New York		

2.3. Les réinscriptions au NAVLE

Les candidats ont chacun au départ **trois chances pour passer le NAVLE**. Au delà, le nombre de tentatives autorisé dépend des *Licensing Boards*. Ceux-ci peuvent suivre les recommendations du NBVME qui depuis 2007 conseille de n'autoriser que cinq tentatives au total, et ce dans un délai de cinq ans maximum, avec un temps d'attente d'un an avant chacune des deux dernières tentatives (NBVME, 2013k). Les *Boards* ont le droit cependant d'administrer leur NAVLE autrement. Certains d'entre eux n'imposent par exemple aucune limite sur le nombre de tentatives comme c'est le cas de la Californie ou encore de l'État de New York. Un tableau listant le nombre de tentatives autorisées par les divers États se trouve sur le site www.nbvme.org/?id=102&page=Licensing+board+policies+on+NAVLE+retakes.

2.4. Les centres Prometric, centres de test du NAVLE

Les centres de test chargés de l'épreuve du NAVLE sont les mêmes que pour l'épreuve théorique de l'ECFVG (le BCSE) ; ce sont les centres Prometric. Comme nous l'avons vu précédemment, la plupart des centres se trouvent aux États-Unis et au Canada, mais **il en existe quelques uns en Europe**, **dont deux en France** (*cf* le Tableau 3 page 22). En revanche, il faut savoir que Prometric ouvre ses centres en fonction du nombre de candidats qui étaient présents à la session précédente. Cela signifie qu'il faut se renseigner à l'avance, car il se peut qu'une année donnée les centres français ne soient pas ouverts. Ils étaient par exemple fermés en novembre/décembre 2012 mais ouverts pour les sessions d'avril 2013 (NBVME, 2013k). Cependant, d'autres centres européens étaient eux bien ouverts. Des alternatives existent donc pour les candidats qui ne peuvent pas se rendre aux États-Unis pour passer le NAVLE.

Le candidat planifie une date directement avec Prometric sur leur site ou en les appelant au numéro inscrit sur le permis *Scheduling and Admission Permit*. Il est conseillé de le faire le plus tôt possible si le candidat veut avoir le choix dans la date et le lieu. Il est possible de changer la date de l'épreuve à un autre jour compris dans la période d'examen en question, ou le lieu de l'épreuve à un autre centre tant que celui-ci est compris dans la région qui a été choisie par le candidat au moment de son inscription ; et ce jusqu'à deux jours avant l'épreuve.

Une importante surveillance est instaurée dans ces centres de test pour que le NAVLE se déroule dans des conditions optimales. Tout cela passe par l'enregistrement vidéos des sessions, ajoutées au personnel surveillant dans les salles d'examen ainsi qu'aux formulaires du test variant d'un centre à un autre et d'une date à une autre pour s'assurer que deux candidats (ou qu'un candidat qui le retente) n'ont pas les mêmes questions.

2.5. Les modalités de l'examen du NAVLE

2.5.1. La présentation et le déroulement de l'examen du NAVLE

Le test en lui même est développé sous forme d'un **QCM** de **360 questions** à compléter en tout en **six heures trente**. Il se divise en six segments de 60 questions. Le candidat a 65 minutes pour répondre dans l'ordre ou le désordre aux questions de chaque segment, avec la possibilité de revenir et modifier les réponses des questions d'un même segment. Un tutoriel optionnel de 15 minutes est proposé au début de l'épreuve (NBVME, 2013i). Pour chaque question, entre quatre et six propositions sont indiquées mais une seule réponse est juste, rapportant un unique point. Il est conseillé de tenter de répondre à chaque question étant donné qu'il n'y a pas de points négatifs. Entre 15 % et 20 % des questions du NAVLE incluent des images telles que des photographies ou des radiographies. 60 questions parmi les 360 ne sont pas comptabilisées dans le score final (*field test questions*) et sont mélangées au reste des questions, il n'y a donc en fait que 300 questions prises en compte pour les scores finaux. Les candidats ont le droit à 45 minutes de pause qu'ils ne peuvent prendre qu'entre deux segments (NBVME, 2013i). Le temps écoulé est indiqué en bas de l'écran. Le candidat peut annoter une question sur laquelle il voudrait revenir à la fin pour éventuellement la modifier.

Pour éviter les potentielles tricheries, des tests différents sont présentés à chaque nouvelle session. Chaque année des vétérinaires sont réquisitionnés pour mettre au point de nouvelles questions. En 2012-2013, 19 vétérinaires ont participé à la rédaction du NAVLE. Ils avaient au préalable reçu un entraînement les orientant sur le contenu et la structure des questions types à proposer. Ainsi 734 nouvelles questions ont été proposées à cette période, et 689 d'entre elles approuvées par le comité NBVME chargé de vérifier la validité des questions, et ajoutées aux potentielles questions préexistantes du NAVLE. Enfin, une fois les QCM de 300 questions sont formés, 24 participants sont chargés de la dernière vérification du test. Il s'agit de membres NBVME, de membres *NBVME's Examination Development Advisory Board*, de membres de la *American Association of Veterinary State Boards* et de jeunes diplômés vétérinaires. Des *field test questions*, 60 questions non comptabilisées dans le score final, sont mélangées à la fin.

2.5.2. Le contenu de l'épreuve du NAVLE

2.5.2.1. Subdivision des questions du NAVLE en thèmes

Les questions de l'épreuve du NAVLE sont catégorisées selon trois thèmes (NBVME, 2013d) :

1. la collecte et l'interprétation d'informations (140 questions),
2. les différentes thérapeutiques et la gestion de divers problèmes (140 questions),
3. l'attitude professionnelle, la communication et l'entreprenariat (20 questions).

2.5.2.1.1. La collecte et l'interprétation d'informations, thème 1 des questions du NAVLE

Trente cinq questions du NAVLE tournent autour de cas cliniques précis. On veut s'assurer avec ce genre de questions qu'un candidat sait mener une consultation de base, sait récupérer et discerner les informations utiles, sait reconnaître les potentiels problèmes épidémiologiques sous-jacents. Vingt quatre questions sont réservées à la détermination du statut d'un animal (normal, malade) et de son environnement, dont les informations récoltées le jour de l'examen et le dossier médical ont été fournies au préalable. Le candidat est par ailleurs interrogé sur ses capacités à ordonner les informations qu'il a récoltées et à les enregistrer de telle sorte qu'elles soient exploitables dans le futur. Onze questions sont réservées pour cela. Quarante sept diagnostics différentiels sont demandés. Puis, il faut définir les actes médicaux et/ou chirurgicaux ainsi que les examens complémentaires à effectuer pour préciser la liste d'hypothèses et obtenir un diagnostic. L'interprétation des résultats de ces différents actes et l'obtention du diagnostic final représentent 23 questions (50).

2.5.2.1.2. Les différenst types de traitements et la gestion de divers problèmes, thème 2 des questions du NAVLE

Il y a 64 questions du NAVLE qui sont réservées à la mise en place des moyens de prévention et des traitements, en tenant compte du pronostic, de l'urgence de la situation, des aspects financiers, de la protection de l'environnement, de la santé publique… Le candidat doit savoir communiquer les bonnes informations aux clients (pronostic, traitement conservateur, soins à apporter à l'animal et au reste du troupeau le cas échéant…). Au cours de 47 questions, il faut mettre au point un plan d'action, savoir comment le mettre en pratique et le modifier en fonction de la situation. Il faut pouvoir évoquer les problèmes adjacents affectant la nutrition, l'élevage, le comportement,… Il y a 29 questions attribuées au pronostic et à l'évolution de la

Rapport-Gratuit.com

situation grâce à des résutats complémentaires apportés au fur et à mesure et à l'adaptation des traitements mis au point en fonction de la situation (NBVME, 2013d).

2.5.2.1.3. L'attitude professionnelle, la communication et l'entreprenariat, thème 3 des questions du NAVLE

Le candidat doit savoir adopter d'une part un comportement professionnel et éthique vis-à-vis des propriétaires et savoir communiquer avec ses collègues. D'autre part, il doit avoir pour optique l'éducation du public sur les soins à apporter et la protection des animaux et assurer la sécurité en général (médicaments dangereux…) (NBVME, 2013d).

2.5.2.2. Les espèces prises en compte dans les questions du NAVLE

Comme déjà cité précédemment, voici dans le Tableau 19 la répartition des questions du NAVLE par espèces (NBVME, 2013d).

Tableau 19 : Répartition des questions du NAVLE par espèces

Espèces	Nombre de questions	Pourcentage parmi les 300 questions comptabilisées dans le score final
canins	70	23 %
felins	68	23 %
Oiseaux domestiques	10	3 %
NAC	10	3 %
bovins	45	15 %
porcins	17	6 %
Ovins/caprins	10	3 %
cervidés	2	1 %
équins	47	16 %
camellidés	2	1 %
Poules	6	2 %
Santé publique	10	3 %
autre	3	1 %
TOTAL	**300**	**100 %**

Le NBVME fournit une liste de maladies abordées lors du NAVLE. Celle-ci se trouve sur le site du NBVME, http://nbvme.org/image/cache/2010_Diagnoses.pdf (NBVME, 2013m).

2.5.3. La notation du NAVLE

Dans un souci d'égalité, étant donné que tous les candidats ne sont pas interrogés avec les mêmes questionnaires, le score minimal à obtenir pour valider est ajusté pour chaque questionnaire de chaque session du NAVLE en fonction de sa difficulté. Ainsi deux candidats peuvent réussir le NAVLE sans avoir forcément répondu au même nombre de questions. En prenant en compte ces quelques différences que peuvent présentés les QCM du NAVLE, on s'assure que tous les candidats sont interrogés de façon équitable et que donc leur score final est valide et fiable quelque soit la forme de l'examen qu'ils ont reçu.

Globalement, le pourcentage de questions auxquelles un candidat doit répondre correctement pour **réussir le NAVLE varie entre 55 % et 65 %** (NBVME, 2013i). Deux systèmes de notation sont mis en place :

- le NBVME définit pour le premier système de notation **425** comme la note minimale à obtenir **pour réussir le NAVLE,** les notes s'étalant sur une échelle de 200 à 800 (NBVME, 2013l),
- ces notes à trois chiffres sont ensuite converties en notes à deux chiffres (= deuxième système de notation) par les administrations fédérales. Les notes vont de zero à 99. La **note minimale à obtenir ici est soit de 70, soit de 75,** selon l'État. Une note de 425 au NAVLE national est par exemple convertie en 70 dans l'État du Maine et en 75 en Georgie (NBVME, 2013l).

Le NBVME envoie les résultats du candidat au *Licensing Board* vers la mi-janvier pour une session en novembre/décembre et vers la mi-mai pour une session en avril. Le *Board* en question informe le candidat de son résultat *via* un rapport sur lequel se trouve d'une part la désignation ***Pass*** (réussite) ou ***Fail*** (échec), et d'autre part la description de ses notes obtenues selon le premier système de notation et/ou le deuxième système.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

2.6. Quelques chiffres clés sur la réussite au NAVLE

Pour se donner un ordre d'idée de la réussite au NAVLE, il est intéressant de comparer les résultats des différents candidats, américains, canadiens et étrangers s'étant inscrits par exemple aux sessions de novembre/décembre 2012 et sessions d'avril 2013, que ce soit pour la première fois ou en rattrapage. Les moyennes des notes obtenues selon les deux systèmes de notation sont indiquées, **425 étant la note minimale à obtenir pour réussir le NAVLE pour l'un et 70 ou 75 pour l'autre.** Le Tableau 20 énonce les scores au NAVLE pour les sessions 2012-2013 des candidats issus d'écoles accréditées par la AVMA.

Tableau 20 : Résultats au NAVLE pour les sessions 2012-2013 des candidats issus **d'écoles accréditées** par la AVMA (NBVME, 2013l)

	Nombre total de candidats	**Nombre de candidats ayant obtenus le NAVLE**	**Pourcentage de candidats ayant obtenus le NAVLE**	**Moyenne selon le 1er système de notation**	**Moyenne selon le 2e système de notation**
Session de novembre/décembre	3 665	3 284	89,6 %	481,25	67,85
Session d'avril	651	474	72,8 %	466,65	60,1
Total/ Moyenne	**4 316**	**3 758**	**81,2 %**	**473,95**	**63,98**

Le Tableau 21 énonce les mêmes résultats pour les candidats issus d'écoles non accréditées :

Tableau 21 : Résultats au NAVLE pour les sessions 2012-2013 des candidats issus **d'écoles non accréditées par la AVMA** (NBVME, 2013l)

	Nombre total de candidats	**Nombre de candidats ayant obtenus le NAVLE**	**Pourcentage de candidats ayant obtenus le NAVLE**	**Moyenne selon le 1er système de notation**	**Moyenne selon le 2e système de notation**
Session de novembre/décembre	313	124	39,6 %	412,8	67,7
Session d'avril	327	116	35,5 %	402,7	68,3
Total/Moyenne	**640**	**240**	**37,55 %**	**407,75**	**68**

Le pourcentage de réussite au NAVLE pour les candidats ECFVG et PAVE, lors des sessions 2012-2013, **n'était que de 37,55 %,** contre 81,2 % pour les candidats issus d'écoles accréditées.

Ces résultats indiquent que la réussite au NAVLE est meilleure pour les candidats issus d'écoles vétérinaires accréditées par la AVMA, quelle que soit la session à laquelle ils se présentent. Cet examen est donc globalement difficile à obtenir pour les autres. Leur moyenne générale est en dessous de la note minimale à obtenir pour valider le NAVLE.

On souligne ici l'importance de s'entraîner suffisamment avant de s'inscrire au NAVLE. Les candidats ne doivent pas s'attendre à pouvoir uniquement compter sur leur acquis. Il est primordial de se renseigner sur les types de questions posées, les sujets abordés, etc.

2.7. S'entraîner au NAVLE

2.7.1. Les NAVLE *Self-Assessments*, outil complet d'entraînement au NAVLE

Le NBVME vend des entraînements au NAVLE en ligne (NBVME, 2013n). Ce sont des questions-types, appelés **NAVLE *Self-Assessments***, qui permettent d'appréhender le contenu du test. Ce sont des QCM de 200 questions divisées en quatre segments de 50 questions chacun. Le candidat peut choisir une version chronométrée, ou choisir de s'autoréguler. S'il veut se mettre dans les vraies conditions, il utilise la première version et dispose de trois heures quarante pour compléter chacun des quatre segments. L'autre version permet de finir le test en sept heures vingt. En revanche, les réponses ne sont pas indiquées. Le candidat ne reçoit que ses pourcentages de réussite pour chaque segment ainsi que ceux obtenus par d'autres candidats pour pouvoir comparer ses résultats. Il y a quatre séries de *Self-Assessments*, chacune valant **50 $.** Elles sont accessibles pendant 30 jours après leur achat en ligne sur le site du NBVME (NBVME, 2013n).

2.7.2. Le tutoriel de préparation au NAVLE

Le NBVME propose aussi un tutoriel qui présente de façon succincte le test et permet ainsi aux candidats de se familiariser avec la présentation du NAVLE. Il est disponible gratuitement sur le site (NBVME, 2014o).

2.7.3. Des exemples de questions pour s'entraîner au NAVLE

Des **exemplaires de questions** sont en plus mis à disposition pour que les candidats se rendent compte du type de questions posées, de la variété des espèces mis en jeu et des items abordés, sans dévoiler pour autant la totalité des sujets sur lesquels les candidats sont interrogés le jour du NAVLE (NBVME, 2014p).

2.7.4. Les sites de révision complets

2.7.4.1. Le site Vetprep

Il s'agit d'un outil de révision très complet et formateur qui propose des entraînements chronométrés, des réponses détaillées à chaque question et de courtes vidéos-conférences. Les candidats révisent des points clés dans chaque matière et peuvent suivent statistiquement l'évolution de leurs progrès. Selon le site, 98,5 % des candidats qui s'entraînent avec Vetprep réussissent l'examen du NAVLE (Vetprep, 2014).

Vetprep est largement utilisé par les étudiants américains et canadiens en dernière année d'école vétérinaire, et il est fortement conseillé pour les candidats ECFVG et PAVE.

En souscrivant un compte Standard, les frais d'utilisation sont de **199 $ pour 45 jours, 229 $ pour trois mois et de 299 $ pour six mois**. Et pour un compte Premium, qui permet l'accès aux vidéos-conférences en ligne, les frais sont de 269 $ pour 45 jours, 299 $ pour trois mois et 369 $ pour six mois (Vetprep, 2014).

2.7.4.2. Le site ZukuReview

Il s'agit du même type de programme d'entraînement en ligne, mais qui cible les candidats à mémoire plus visuelle, en proposant plus de photographies, schémas et graphiques. Beaucoup d'étudiants utilisent les deux sites pour s'assurer une réussite au NAVLE. Selon le site, 99 % des inscrits au programme Zuku réussissent le NAVLE. Pour les préparations NAVLE, ZukuReview coûte 199 $ pour 45 jours et 249 $ pour trois mois (Zukureview, 2014).

De plus, ce site à l'avantage de proposer des **entraînements spécifiques au BCSE et au QSE,** les deux tests théoriques des programmes d'équivalence de diplôme, pour **175 $ pour 45 jours, 200 $ pour trois mois, et 225 $ pour six mois.**

Après avoir vu les modalités d'inscription aux programmes, le contenu des tests théoriques et pratiques, les coûts engendrés, il semble important à présent de se demander si un vétérinaire français possède les connaissances nécessaires pour aborder les sujets abordés lors des examens. La formation vétérinaire française est-elle adaptée et suffisante pour réussir les examens américains ?

3. Description de la formation vétérinaire américaine

Chaque État fédéral a son propre fonctionnement concernant les études supérieures, des modalités d'admission des élèves en université au déroulement du cursus suivi par les étudiants. Les étudiants vétérinaires auront reçu à la fin de leurs études un enseignement de base commun à tout vétérinaire d'Amérique du Nord, et un enseignement spécifique de leur futur État d'exercice.

Voici la description de l'enseignement reçu par des étudiants vétérinaires issus d'universités de deux États différents, la *Louisiana State University* (LSU) et la *University of California Davis* (UC Davis).

3.1. Programme général de l'enseignement reçu au cours des quatre années d'étude - exemple de deux universités américaines

Le Tableau 22 liste le programme de 2011 suivi par les étudiants vétérinaires issus de UC Davis.

Tableau 22 : Matières enseignées au cours des quatre années d'études à UC Davis (UCDavis, 2014a)

ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4
Enseignement de base: 9 semaines	Cardio-Respiratoire : 6 semaines	Connaissances petits/grands animaux : 18 semaines	Clinique : 37 semaines
Hémo-Lymphatique/Coagulation : 4 semaines	Rénal/Urinaire : 4 semaines	Equine/Animaux de production/Faune sauvage : 10 semaines	
Musculosquelette : 6 semaines	Endocrinologie/Reproduction : 6 semaines	Clinique : 9 semaines	
Neuroscience/ Comportement/ Sens : 7 semaines	Peau : 2 semaines		
Gastro-intestinal/ Métabolisme : 7 semaines	Oncologie : 2 semaines		
Nutrition/Toxicologie : 2 semaines	Immunologie/Maladies infectieuses : 8 semaines		
	Santé publique : 3 semaines		
	Bases en clinique : 6 semaines		

Le Tableau 23 énonce en comparaison le programme suivi par les étudiants vétérinaires issus de LSU.

Tableau 23 : Matières enseignées au cours des quatre années d'études à LSU (LSU, 2014b)

ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4
Introduction et connaissances générales en médecine vétérinaire : 3 semaines	Connaissances générales en médecine vétérinaire : 1 semaine	Résolution de problèmes : 2 semaines	Connaissances générales en médecine vétérinaire : 2 semaines
	Résolution de problèmes : 2 semaines		Microbiologie : 1 semaine
Résolution de problèmes : 3 semaines	Les animaux dans la société 1 et 2: 0,5 et 0,5 semaine	Anesthésie et chirurgie avancées : 1,5 semaines	Parasitologie : 1 semaine
Principes généraux en imagerie : 1,5 semaines	Pharmacologie : 4,5 semaines	Maladies chiens/chats : 3,5 semaines	Anesthésie : 2 semaines
Biochimie, Physiologie des membranes et muscles : 3 semaines	Parasitologie : 4 semaines		Pathologie vétérinaire : 4 semaines
Physiologie vétérinaire 1 et 2 : 3 et 2,5 semaines	Virologie : 2 semaines	Nutrition Petits et Grands animaux : 1 et 1 semaines	Imagerie : 4 semaines
Anatomie appliquée 1, 2 et 3: 3,5 et 3 et 4 semaines	Pathologies systémiques 1 et 2 : 4,5 et 1,5 semaines		Médecine avicole, faune sauvage, marine : 1-4 semaines
Biologie cellulaire et histologie : 3 semaines	Maladies du système hémolymphatique : 4 semaines	Soins intensifs : 1 semaine	Médecine et prophylaxie chiens/chats : 4 semaines
Histologie et développement anatomique : 4 semaines	Maladies endocrines et métaboliques : 2,5 semaines		Chirurgie des animaux de compagnie : 4 semaines
Bactériologie et Mycologie : 4 semaines	Épidémiologie et Santé publique : 3 semaines	Neurologie et ophtalmologie : 3 semaines	Médecine et chirurgie équines : 4 semaines
Immunologie : 1,5 semaines	Principes fondamentaux en chirurgie : 1,5 semaines		Dermatologie : 2 semaines
Neurologie : 3 semaines	Orthopédie petits animaux : 1,5 semaines	Reproduction : 5 semaines	Stage clinique: 2-5 semaines
Pathologie vétérinaire : 3 semaines	Affections du système cardiovasculaire : 2 semaines	Médecine générale : 2,5 semaines	Pratique spéciale (pisciculture, animaux de labo, aviculture, management…)

Tableau 23 (SUITE) : Matières enseignées au cours des quatre années d'études à LSU (LSU, 2014b)

ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4
	Maladies de l'appareil urinaire : 2 semaines	Management d'entreprise : 1 semaine	Reproduction : 1-4 semaines
	Maladies avicoles et faune sauvage : 3 semaines	Éthique et juridiction : 1 semaine	Ophtalmologie : 1-4 semaines
	Maladies des animaux de production : 4 semaines	Maladies équines : 4 semaines	Élevage des animaux de production : 4 semaines
	Anesthésie : 1,5 semaines	Toxicologie : 2,5 semaines	
	Oncologie : 2 semaines	Immunologie et Maladies infectieuses : 2,5 semaines	
	Système tégumentaire : 2,5 semaines		

Les élèves de UC Davis travaillent pendant 35 semaines en première année contre 45 pour les élèves de LSU. La période scolaire pendant la deuxième année est plus longue aussi à LSU par rapport à UC Davis (respectivement 50 et 37 semaines), alors que c'est l'inverse en troisième année (31,5 contre 37). Les matières étudiées par les étudiants vétérinaires sont globalement les mêmes, les aspects pratiques sont abordés différemment : la façon dont sont gérés les emplois du temps, le nombre d'heures attribuées pour chaque matière, le nombre de semaines de cours par année…

3.1. Programme détaillé par matière de l'enseignement reçu en université américaine ; exemple de l'Université de Californie Davis

Pour se faire une idée du contenu des cours enseignés, la description détaillée suivante permet de comparer les cours reçus en France et aux États-Unis. L'exemple de l'Université de Californie Davis est pris ici.

3.1.1. Matières étudiées au cours de la première année

- Gastro-intestinal/Métabolisme : études du fonctionnement des organes du tractus gastro-intestinal. Pharmacologie, examen physique, examens complémentaires et imagerie pour mieux comprendre l'anatomie, la pathophysiologie, la nutrition et le métabolisme,
- Nutrition/Toxicologie : principes de base comprenant les modifications patho-physiologiques, les démarches diagnostiques et les traitements (animaux domestiques et faune sauvage),
- Hémolymphatique/Coagulation : structure et fonctionnement des cellules sanguines, leurs précurseurs dans la moelle osseuse, le système lymphoïde, l'hémostasie, les examens de laboratoire en rapport avec ces éléments,
- Musculosquelette : anatomie et physiologie, fonctionnement des os, articulations, muscles, tendons ainsi que les processus pathologiques en jeu lors d'un trauma (animaux domestiques),
- Neurosciences/Comportement/Senses : acquisition des bases en neurobiologie/-anatomie/-physiologie/-pathologie/-pharmacologie/-toxicologie ; ophtalmologie et comportement (UCDavis, 2014b).

3.1.2. Matières étudiées au cours de la deuxième année

- Biologie cardio-respiratoire et réponse intégrée de ce système lors de maladie/trauma,
- Rénal/Urinaire : morphologie, physiologie, pathologie, imagerie,
- Endocrinologie/Reproduction : anatomie, histologie des glandes endocrines, physiologie moléculaire et cellulaire,
- Peau : structure et fonction de la peau et des structures kératinisées. Mécanismes de réponse face aux perturbations. La cicatrisation et les pathologies cutanées,
- Oncologie : mécanismes de base, étiologie, approche diagnostique et thérapeutique des cancers,
- Maladies infectieuses : immunologie, microbiologie, virologie, parasitologie de maladies infectieuses communes, zoonotiques et exotiques,
- Santé publique : transmission de maladies au sein des populations, biostatistiques, tests diagnostiques, stratégies vaccinales, hygiène des aliments,

maladies exotiques, impact sur la santé des animaux et des hommes (UCDavis, 2014c).

3.1.3. Matières étudiées au cours de la troisième année

- Connaissances cliniques : introduction à la pratique vétérinaire, communication avec les clients, management,
- Chirurgies de convenance : principes de base en chirurgie et anesthésie,
- Chirurgie des tissus mous,
- Ophtalmologie : œil et structures en relation, anatomie, physiologie, aspects cliniques, études des pathologies fréquentes,
- Neurologie : relations entre la microanatomie et neurophysiologie/-pathologie. Etude de maladies fréquentes,
- Orthopédie : acquisition des bases, maladies osseuses, biomécanique osseuse, traitement des fractures, anatomie et pathologie affectant les articulations, tendons, ligaments,
- Reproduction équine : physiologie, pathologies, méthodes diagnostiques, interprétation de résultats de laboratoire, procédures de routine sur le terrain,
- Maladies vectorielles : épidémiologie, risques, transmission,
- Aviculture : anatomie, pathologies et signes cliniques,
- Toxicologie chez les grands animaux : signes cliniques, diagnostic et traitement (équins, bovins, ovins, caprins et lamoides),
- Faune sauvage et écosystems : contention, maladies, prophylaxie, conditions d'élevage, rôles du vétérinaire spécialisé, études de terrain,
- NAC : étiologie, examen clinique, techniques diagnostiques, traitements, prophylaxie (mammifères, reptiles et amphibiens),
- Animaux de production : audits, études de terrain,
- Élevage des rapaces : contention, traitement des oiseaux malades ou blessés en vue de leur réhabilitation et retour à l'état sauvage,
- Médecine des petits animaux de compagnie Niveau 1 : principes fondamentaux, examen clinique de base, techniques diagnostiques et thérapeutiques chez chiens/chats,
- Médecine des petits animaux de compagnie Niveau 2 : diagnostic en dermatologie, cardio-respiratoire, gastro-intestinal, urinaire, maladies infectieuses,
- Comportement : modifications de comportement chiens/chats/chevaux/oiseaux,
- Médecine équine Niveau 2 : introduction aux techniques/concepts de résolution des problèmes rencontrés en élevage,
- Urgences petits animaux et équins : états critiques, prise en charge, premiers soins, diagnostics, pathophysiologie lors du syndrome de la réponse inflammatoire systémique et du syndrome de dysfonction systémique multiple,
- Médecine des félins : principes fondamentaux, différences par rapport aux chiens, signes cliniques, diagnostic, traitement,

Rapport-Gratuit.com

- Néonatologie équine : méthodes de soins intensifs, pathophysiologie,
- Radiologie petits et grands animaux : discussion de cas, intérêt diagnostic,
- Dentisterie : examen buccal, traitement de périodontite, chirurgie de base d'urgence des tissus mous de la bouche, orthodontie, pathologies dentaires, radiographies buccales, traitement de routine, extraction dentaire, chirurgies orales avancées,
- Orthopédie des petits animaux : boiteries, principes de base en traumatologie,
- Alimentation des Ruminants : désordres nutritionnels, approche individuelle et de groupe, conséquences sur la production,
- Management : comptabilité, traitement des dossiers informatiques, assurances, communication avec la clientèle, impôts,
- Animaux de laboratoire : lésions et pathogenèse des maladies affectant rongeurs, lagomorphes, amphibiens, singes, études génétiques,
- Médecine des primates : maladies importantes, traitement, captivité,
- Pisciculture : étiologie, pathologies, traitements, prophylaxie,
- Connaissances acquises en refuge pour animaux,
- Chirurgie animaux de production : connaissances et techniques,
- Immunologie : traitement des maladies immunitaires chez animaux de compagnie,
- Chirurgie équine : décision chirurgicale, options thérapeutiques, pronostic selon l'utilisation du cheval, procédure chirurgicale,
- Éthique et Réglementation,
- Production laitière : audit, rôles du vétérinaire, prophylaxie, nutrition,
- Élevage caprin : épidémiologie, contrôle et prophylaxie,
- Médecine équine niveau 1 : pathophysiologie, épidémiologie, signes cliniques, traitement, prévention des maladies infectieuses et non infectieuses
- Médecine animaux de production niveau 1 : principes fondamentaux et études de cas,
- Anatomie/Physiologie/Élevage animaux non domestiques : faune sauvage, animaux de laboratoire, apiculture, aquaculture, viticulture,
- Échographie petits animaux et équins: techniques, intérêt diagnostic,
- Anesthésie grands et petits animaux : administration des anesthésiques en sécurité, spécificités par espèces, indications et contre-indications,
- Souris en tant qu'animaux domestiques : comportement, biologie, contention, réglementation,
- Zoonoses transmises par les primates : épidémiologie, signes cliniques, traitement, prévention ; études primates en captivité, laboratoire et à l'état sauvage,
- Reproduction animaux de production : physiologie, pathophysiologie, facteurs de risque, impact sur la reproduction, stratégies pour améliorer la reproduction des vaches laitières, vaches à viande et moutons et dans une moindre mesure porcs et chèvres ; diagnostic de reproduction, embryologie,

- Toxicologie petits animaux et faune sauvage : toxicité, diagnostic et traitement,
- Nutrition petits animaux : principes et application,
- Pharmacologie : conférences, actualité, recherche,
- Études des relations et de l'interdépendance entre l'environnement, la santé humaine et animale,
- Aviculture : élevage, médecine, nutrition, contention,
- Élevage ovin, bovin, porcin : maladies, épidémiologie et prophylaxie,
- Endocrinologie : désordres endocrinologiques chez chien/chat,
- Zoonoses : épidémiologie, impact économique, santé publique, contrôle,
- Pathologie locomotrice équine : boiteries, examens cliniques, radiographiques, traitement, anatomie musculosquelettique, acupuncture (UCDavis, 2014d).

3.1.4 Matières étudiées au cours de la quatrième année

- Cardiologie : techniques diagnostiques, prise de l'anamnèse, examen cardiaque, électrocardiographie, radiographie, cathétérisation cardiaque; affections cardiaques, étiologie, pathopysiologie et traitements,
- Service de chirurgie : examen clinique, anesthésie, chirurgies de convenance (stérilisations, castrations, cystotomie, exérèses de masse, énucléations, *etc),*
- Animaux exotiques : oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, animaux aquatiques; élevage, nutrition, maladies, médecine, chirurgie,
- Dentisterie petits animaux : examen, diagnostic, traitement,
- Dermatologie : anamnèse, caractériser les différents types de lésions, thérapies,
- Soins intensifs en équine : urgences médicales et chirurgicales,
- Itinérance équine : expérience sur le terrain, examens de terrain, examens de reproduction, prise de charge des poulinières et des étalons,
- Pathologie locomotrice équine et chirurgie : traitement chirurgical
- Maréchalerie : structure et fonctionnement des pieds du cheval, ferrures kinésithérapiques,
- Médecine petits animaux : prise en charge de cas cliniques à l'hôpital
- Stage bovine,
- Animaux de production : médecine, reproduction, expérience clinique en structure spécialisée dans la production laitière, communication
- Urgences équine : expérience pratique,
- Animaux de laboratoire : médecine, utilisation ante/post mortem, la recherche animale,
- Anesthésie grands et petits animaux : rondes cliniques, conférences,
- Radiologie et échographie grands animaux : techniques et interprétation,
- Urgences petits animaux : évaluation, prise en charge rapide,
- Neurologie : prise en charge des patients atteints d'une maladie neurologique,
- Nutrition des petits animaux,
- Oncologie : diagnostic, évaluation du stade, prise en charge, pronostic,

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- Ophtalmologie : animaux de compagnie et exotiques,
- Chirurgie orthopédique petits animaux : examen, options thérapeutiques des affections telles que ostéoarthrose, anomalie de croissance, trauma, cancer,
- Autopsie : identifier et interpréter des lésions,
- Médecine des primates : techniques de contention, examen clinique, prélèvements pour examens complémentaires…
- Pathologie Clinique : examens complémentaires, utilité et utilisation,
- Expérience en refuge,
- Réhabilitation : évaluations physiques, traitements/prise en charge suite à trauma, chirurgie, handicap,
- Comportement petits animaux,
- Aquaculture,
- Thèse : douze semaines maximum (UCDavis, 2014e).

Il est difficile d'estimer exactement si la formation française est suffisante pour réussir les différents examens ; certaines matières sont absentes du cursus français telles que les cours sur la législation américaine, l'étude de certains animaux sauvages absents du territoire français ou encore l'étude appronfondie de certaines zoonoses propres aux États-Unis... Il paraît évident qu'une révision à l'aide des différents outils précédemment décrits est indispensable.

Nous avons vu comment un vétérinaire sortant d'une école non accréditée par la AVMA obtient une équivalence de diplôme. Le certificat obtenu ne confère que la possibilité de travailler en tant que vétérinaire aux États-Unis. Le candidat doit par ailleurs obtenir un contrat de travail ainsi que les documents officiels d'autorisation de présence sur le territoire américain. Ce côté purement administratif est obligatoire afin de ne pas risquer de se faire expulser du pays pour situation irrégulière.

4. Exercer aux États-Unis : les différents types de visas nécessaires et les opportunités de travail

4.1. Un visa pour chaque situation

4.1.1. Les différentes catégories de visas TEMPORAIRES

Ce type de visa concerne les situations pour lesquelles on ne peut bénéficier du Programme d'Exemption de Visa (ESTA : *Electronic System for Travel Authorization*), autorisation concernant les voyages touristiques de moins de 90 jours. Les personnes qui envisagent d'exercer **une activité professionnelle pendant une durée limitée** ou pour **suivre des études** doivent faire cette demande de visa. Les autorités américaines ont mis en place un large panel de visas correspondant de façon précise à chaque cas de figure. La catégorie de visa est déterminée en fonction du but du voyage. Les spécificités et la réglementation concernant les différents types de visa sont susceptibles d'être mises à jour, il est important de se renseigner régulièrement auprès de l'Ambassade des États-Unis (US Embassy, 2013a).

Ne sont développés ici que les types de visas susceptibles d'intéresser les étudiants et vétérinaires étrangers.

4.1.1.1. Les visas concernant les échanges, les formations et les stages

L'Exchange Visitor Program a pour but de promouvoir les échanges éducationnels et culturels à l'international et ce, grâce à la mise en place d'accords avec le gouvernement américain ; cela a abouti à l'instauration du **visa J** (US Embassy, 2013a). Plusieurs cas de figure ont pu être établis :

- la participation à un programme d'échange,
- la poursuite d'études médicales par une année scolaire en université américaine (**l'expérience clinique demandée par le PAVE**), un internat, un assistanat ou résidanat en université ou clinique privée,
- les jobs d'été,
- les stages (rémunérés ou non),
- un travail dans la recherche.

4.1.1.1.1. La procédure de demande de visa J

La demande de visa s'effectue *via* un **organisme sponsor** agréé par les autorités. Les sponsors sont responsables de la présélection des candidats éligibles à recevoir le J1. Ils délivrent le *Certificate of Eligibility for Exchange Visitor Status*, certificat obligatoire pour obtenir le visa (US Embassy, 2013b). La liste des sponsors se trouve sur le site de l'Ambassade des États-Unis et en Annexe 24 page 147.

Le prix pour une demande de visa J est de **160 $,** sans compter les charges demandées par les sponsors (State.gov, 2013a). L'inscription préalable dans un établissement d'enseignement ou à un programme d'échange agréé par les Services Culturels Américains (*Public Affairs Division of the Department of State*) est obligatoire avant d'obtenir le visa. Il est demandé par ailleurs aux candidats de s'enregistrer dans le système SEVIS (*Student and Exchange Visitor Information System*). Ce système permet la gestion par Internet de fichiers retraçant le parcours des étudiants ou participants à un programme d'échange depuis la constitution de leur dossier jusqu'à l'obtention de leur diplôme ou expiration de leur programme. Le coût de l'enregistrement dans le système SEVIS pour la catégorie des visas J1 est de **180 $** (prix indiqué en avril 2014) (US Embassy, 2013c).

4.1.1.1.2. Le programme d'extension du visa J et l'obligation de retourner en France

Il est possible d'étendre la durée de validité de son visa J jusqu'à la limite maximale autorisée par la catégorie du programme d'échange concerné. La demande coûte **246 $,** somme non remboursable même en cas du refus de la requête. À la fin de la durée de validité du visa J, qu'ils aient fait une demande d'extension ou non, tous les visiteurs sont sous l'obligation de **retourner dans leur pays d'origine pour une période de deux ans minimum** (T*wo-year home-country foreign residency requirement).* Au cours de cette période, les personnes concernées ne sont pas interdites de voyage touristique aux États-Unis mais ne pourront pas faire de demande de visa pour aller y travailler, que ce soit de façon temporaire ou permanente. Cette obligation concernant le visa J est à prendre en compte pour les personnes qui auraient souhaité travailler directement après leur période de stage ou à la fin d'une année d'étude par exemple. **C'est le cas des étudiants terminant leur période clinique en université pour la validation du programme PAVE, ceux-ci n'auront pas le droit de travailler aux États-Unis avant deux ans.**

Il est par ailleurs interdit de changer de statut lors de son séjour aux États-Unis, et de passer par exemple du visa J à un visa de travailleur temporaire ou à un visa immigrant (décrits dans les paragraphes suivants) (State.gov, 2013b).

NB : il existe des exemptions (*Waiver of the Two-year home-country foreign residency requirement*), délivrées par le *Departement of Homeland Security* (DHS) et les *U.S. Citizenship and Immigration Services* (USCIS), pour la somme de 215 $; mais cette option n'est pas accordée pour les professionnels du milieu médical ayant suivi des études/formation sous visa J (State.gov, 2013c).

4.1.1.2. Les travailleurs temporaires

Il faut demander le **visa H1B** pour les emplois spécialisés, exigeant un diplôme de l'enseignement supérieur. Les demandeurs de visas de travail temporaire doivent avoir une **offre d'emploi au préalable**. L'employeur aux États-Unis doit déposer une requête (formulaire I-129) auprès des services d'immigration américains. Après l'approbation de la requête, l'employeur reçoit une autorisation de travail, la *Notice of Approval* (formulaire I-797).

Le coût de ce visa s'élève à **190 $** et sa durée de validité est très variable, chaque cas étant examiné séparément par l'*United States Citizenship and Immigration Services* (USCIS) (73). Par ailleurs, au moment de la demande du visa temporaire, il faut pouvoir justifier de fonds suffisants pour assurer les frais de son séjour. Tout demandeur de visa étant assimilé à un immigrant potentiel, il lui est demandé aussi de justifier de ses attaches en France et de son intention de quitter les États-Unis à l'issue de son séjour.

De nombreux cas de travailleurs temporaires existent. Certains vétérinaires sont par exemple amenés à être appelés par une clinique vétérinaire américaine pour une chirurgie, pour démontrer telle ou telle technique chirurgicale nouvellement développée, *etc.* Les démarches pour obtenir un visa temporaire leur sont largement facilitées, comparées aux demandes **d'immigration.**

4.1.2. Les visas pour les immigrants (visa PERMANENT)

Un visa d'immigration est exigé pour toute personne souhaitant entrer sur le territoire nord américain afin d'y résider de façon permanente, qu'elle possède ou non un emploi aux États-Unis. Le dépôt d'une demande de visa d'immigration est l'étape initiale requise pour l'obtention d'une Carte de Séjour Permanente, plus connue par la désignation de ***Green Card.*** Les demandes doivent être présentées et soumises auprès du département de l'*U.S. Citizenship and Immigration Services* (USCIS), et non auprès de l'Ambassade des États-Unis comme pour le J1. La législation américaine prévoit plusieurs cas de figure où il est possible de faire une demande de visa immigrant :

- dans le cadre du **Programme de la Loterie des Visas pour la Diversité** (plus couramment désigné par la loterie des cartes vertes),
- pour les **emplois,**
- pour les parents directs et la famille.

Nous allons étudier le cas des étrangers qui n'ont pas de famille aux États-Unis et donc développer les catégories de la loterie et des emplois.

4.1.2.1. Description des types de visas concernant les vétérinaires immigrants

4.1.2.1.1. Le Programme de la Loterie des Visas pour la Diversité

4.1.2.1.1.1. Description du Programme de la Loterie des Visas pour la Diversité

Le Programme de la Loterie des Visa d'Immigration au titre de la Diversité (*DV-Program*), administré **une fois par an**, permet la délivrance d'environ **50 000 visas par an** (quota valable en 2014) (State.gov, 2014d). Il est mené au titre de la Diversité, c'est-à-dire qu'il **facilite la délivrance de visas d'immigration aux personnes provenant de pays aux quotas d'immigration moins élevés**, dans la mesure bien évidemment où ces personnes répondent aux exigences d'éligibilité, décrites par la suite. La France fait jusqu'à présent chaque année partie des pays aux quotas moins élevés ; ce qui n'est pas le cas de certains pays européens ou d'autres pays du monde, pour qui il est estimé que le nombre d'immigrants est trop élevé et qui ne peuvent donc pas participer au programme de la loterie. C'était le cas par exemple en 2014 du Royaume-Uni (sauf l'Irlande du Nord), du Canada, du Mexique, de la Chine, du Brésil, de la Colombie, de l'Inde et bien d'autres.

Le principe repose sur **un tirage au sort électronique** qui sélectionne les candidats au titre de visas pour la diversité, sachant que le plus grand nombre de visas sera attribué aux pays ayant le taux le moins élevé d'immigration. Aucun visa ne sera délivré pour les ressortissants de pays ayant envoyé plus de 50 000 immigrés aux États-Unis au cours des cinq dernières années (ce qui ne concerne pas la France). Aucun pays ne peut recevoir plus de 7 % des Visas de Diversité disponibles en une seule année (State.gov, 2014d).

Les frais de souscription de demande de visa, de **330 $**, sont un peu moins élevés que pour les demandes de visa immigrant habituelles, décrites dans les paragraphes suivants (State.gov, 2013a). La période d'attente entre l'inscription au programme et la finalisation de toutes les démarches jusqu'à l'obtention du visa peut aller **jusqu'à deux ans**. Par exemple, la session DV-2015 (c'est-à-dire délivrance des derniers visas de cette session en 2015) concerne les candidats qui se sont inscrits en 2013. Les candidats doivent se rendre sur le site www.dvlottery.state.gov pour savoir s'ils ont été sélectionnés (*Entrant Status Check*) : à partir de mai 2014 et jusqu'à septembre 2015 pour les candidats qui se sont inscrits en octobre 2013.

S'ils ont été sélectionnés, ils doivent alors faire une demande officielle de visa immigrant, et ce **le plus rapidement possible, car le programme est clos une fois le quota des 50 000 visas atteint**. Le nombre de candidats tirés au sort est toujours supérieur au nombre limite de visas attribués pour être sûr de remplir le quota, car chaque année un certain nombre de personnes ne sont finalement pas éligibles ou bien abandonnent le programme. Lors de la session 2014, 140 660 candidatures ont été tirées au sort au total (parmi 9 374 191 candidats qui s'étaient inscrits en octobre

2012) mais 90 660 candidats qui pourtant avaient été tirés au sort n'ont pas obtenu de visa immigrant (State.gov, 2014e).

Il faut savoir par ailleurs qu'une fois la pré-sélection faite, **la période pour faire sa demande de visa suite à son tirage au sort est limitée**, c'est–à-dire qu'il faut la faire au cours de l'année fiscale américaine de la session en question. Par exemple, l'année fiscale 2015 débute le 1er octobre 2014 et se termine le 30 septembre 2015. Ainsi, pour cette session 2015, les candidats avaient jusqu'au 30 septembre 2015 pour faire leur demande de visa suite à leur tirage au sort. Un candidat tiré au sort qui remplit tous les critères d'éligibilité mais qui n'a pas poursuivi les démarches dans les temps pour une demande de visa verra son dossier révoqué. **Le résultat du tirage au sort d'un candidat n'est pas reporté sur les sessions suivantes.**

Après que le candidat se soit officiellement inscrit pour une demande de visa, il doit passer une visite médicale ainsi qu'un entretien avec un officier de l'Ambassade ou du Consulat américain qui s'assure que le candidat remplit bien les **critères d'éligibilité,** qui sont les suivants :

- l'obligation d'avoir été scolarisé jusqu'au lycée compris (ou équivalence), soit 12 ans d'école (maternelle non comprise) au moins,
- ou l'obligation d'avoir deux ans d'expérience professionnelle, cumulées au cours des cinq dernières années, dans un secteur d'activité désigné comme *Job Zone 4 ou 5* et classifié parmi les *Specific Vocational Preparation* (SVP)>6 par le *Departement of Labor* (DOL). En effet, le DOL répartit les emplois selon des *job zones* qui se différencient selon les années d'études et de formation. Le métier de vétérinaire est considéré comme *Job Zone* 5 (*Extensive Preparation Needed*) et comme SVP>7, donc rentre dans les critères d'éligibilité. De toute façon, les vétérinaires ont en général tous été scolarisés jusqu'au lycée donc remplissent le premier critère (O Net Online, 2014).

Les premiers entretiens sont donnés à partir d'octobre de l'année des premiers tirages au sort (ex : pour la session DV-2015, premiers entretiens en octobre 2014 pour les candidats inscrits en 2013), et concernent les plus rapides à fournir les documents relatifs à la demande de visa. Suite à cela, les visas sont attribués ou non, et ce jusqu'à ce que le quota soit atteint, ce qui peut arrivé bien avant que l'année fiscale ne soit terminée. La Figure 3 récapitule le déroulement des étapes du DV-Program :

Figure 3 : Récapitulatif du déroulement des étapes du DV-Program (exemple de la session 2015)

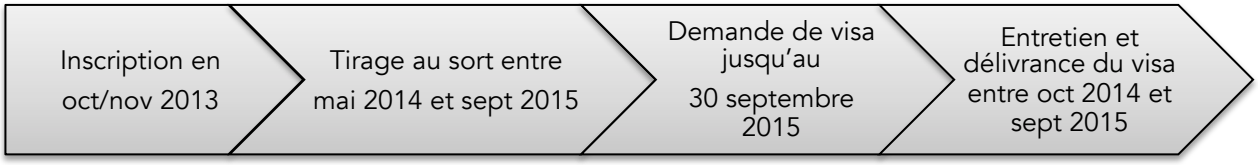

Ainsi, **la période entre l'inscription au programme et l'obtention du visa** :

- **est au minimum d'un an** pour les plus chanceux tirés au sort dans les premiers et les plus rapides à fournir les documents nécessaires pour l'entretien,
- **est au maximum de deux ans**, pour ceux tirés au sort dans les derniers et/ou qui ont tardés pour les démarches administratives mais ont tout de même obtenu un entretien.

4.1.2.1.1.2. Quelques chiffres concernant le programme de loterie pour la diversité

Le Tableau 24 recense les inscriptions de pays européens ainsi que le nombre de personnes sélectionnées pour la session de 2014 (concernant les inscriptions de 2012), et les personnes sélectionnées en 2015 (concernant les inscriptions de 2013).

Tableau 24 : Comparaison du nombre d'inscriptions et des sélectionnés par pays aux sessions 2014 et 2015 (State.gov, 2014f) (State.gov, 2014g) (State.gov, 2014h)

Pays concerné	Candidats inscrits en 2012	Nombre (et %) de candidats sélectionnés pour 2014	Candidats inscrits en 2013	Nombre (et %) de candidats sélectionnés pour 2015
France	**24 713**	**958 (3,9 %)**	**26 687**	**816 (3 %)**
Allemagne	58 248	1 696 (2,9 %)	54 531	1 354 (2,5 %)
Ukraine	761 653	6 009 (0,8 %)	852 856	4 679 (0,5 %)
Finland	2 640	111 (4,2 %)	3 030	88 (2,9 %)
Bulgarie	36 300	1 957 (5,4 %)	52 506	1 418 (2,7 %)

Il ne suffit pas d'être sélectionné pour obtenir un visa, il faut ensuite rapidement poursuivre les démarches administratives avant que le quota annuel ne soit atteint. La Figure 4 suivante regroupe le nombre de demandes de visas, le nombre de sélectionnés et le nombre de visas effectivement obtenus parmi les candidats français, de 2007 à 2015.

Figure 4 : Évolution du nombre de demandes de visa *via* la Loterie, du nombre de sélectionnés et du nombre de visas obtenus parmi les français entre 2007 et 2015 (State.gov, 2014f) (State.gov, 2014g) (State.gov, 2014h) (State.gov, 2014i) (State.gov, 2014j) (State.gov, 2014k) (State.gov, 2014l)

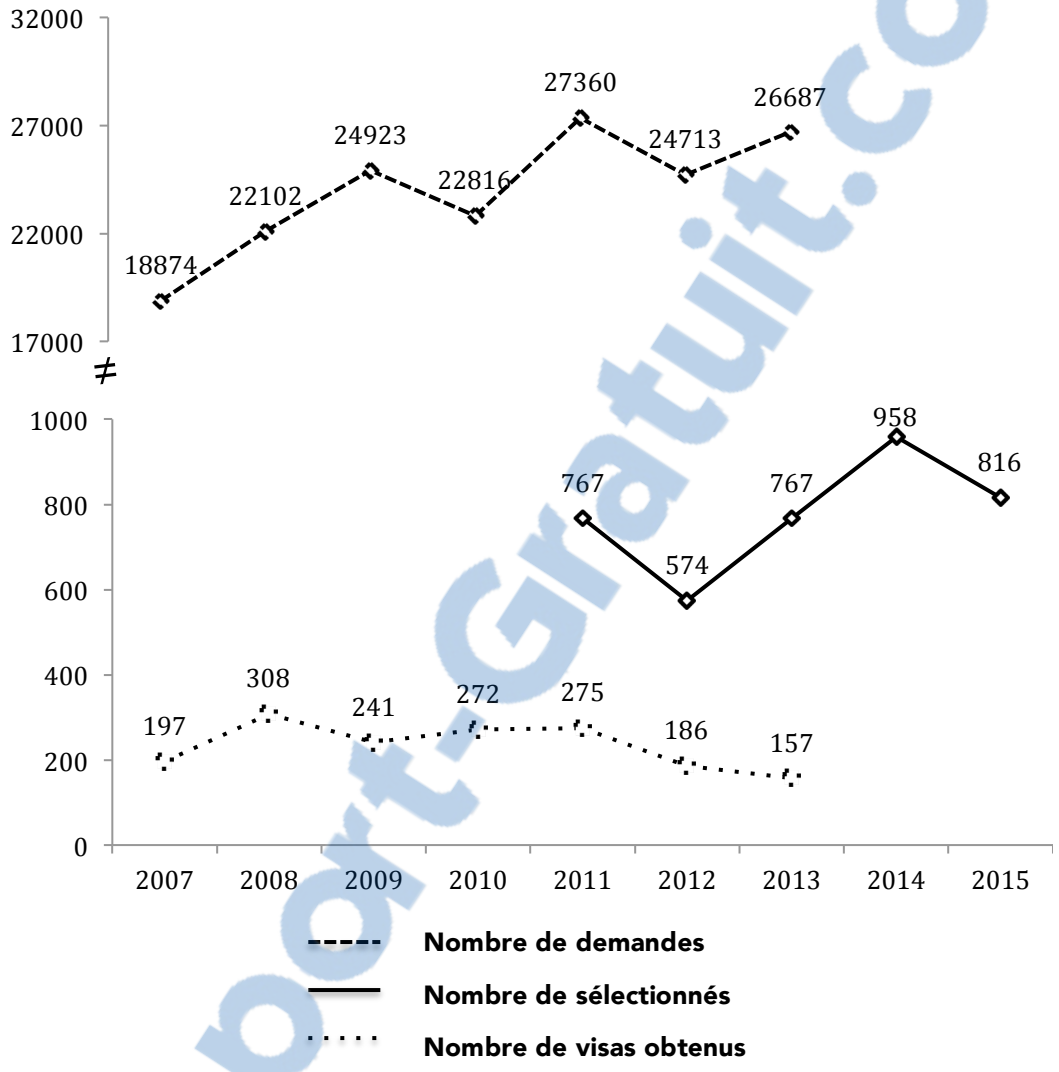

NB : les valeurs manquantes du graphique n'ont soit pas été indiquées dans les statistiques officielles, soit n'existent pas encore car elles concernent les sessions à venir (2015).

Malgré une progression du nombre global de participants français à la Loterie depuis 2007, le pourcentage de sélectionnés reste à peu près constant (autour de 2,3 % et 3,1 % entre 2011 et 2013). Celui-ci est malheureusement faible par rapport au nombre d'inscrits. **Ce programme est très avantageux par rapport aux programmes de demande de visa habituels**. Il faut néanmoins avoir la chance d'être tiré au sort. Il est conseillé de participer à ce programme et de s'inscrire en parallèle pour une demande de visa immigrant basé sur l'emploi, dont la description est faite dans le paragraphe suivant.

Rapport-Gratuit.com

4.1.2.1.2. Les visas d'immigration sur critère d'emploi

4.1.2.1.2.1. Description des visas sur critère d'emploi

La Loi sur l'Immigration et la Nationalité détermine un nombre limite annuel de visas soumis au statut d'emploi. **En 2013,** le quota était de **158 466**, de **150 241 en 2014** (State.gov, 2014m). Les premiers frais pour souscrire à ce visa sont de **345 $** (valeur datant d'avril 2014 mais soumise à variations annuelles) (State.gov, 2013a). Ces visas basés sur l'emploi se divisent en **cinq catégories d'emploi appelées Priorités** (State.gov, 2014n), décrites dans le Tableau 25 suivant.

Tableau 25 : Description des cinq catégories d'emploi (*entre parenthèse le pourcentage de visas)*

Catégorie d'emploi	**TRAVAILLEURS CONCERNÉS**
1ère Priorité (28,6 %)	- Personnes pourvues de **compétences reconnues hors du commun** dans les domaines des sciences, des arts, de l'éducation, des affaires, ou des sports, - Enseignants et **chercheurs d'exception** ayant au moins trois ans d'expérience dans l'enseignement ou la recherche, jouissant d'une **reconnaissance internationale,** - Cadres et gestionnaires d'entreprises qui ont auparavant été employés par une société américaine affiliée, une société mère américaine, une filiale ou encore une succursale d'une société américaine.
2nde Priorité (28,6 %)	**Professionnels hautement diplômés**, personnes pourvues de **compétences exceptionnelles** dans les domaines des Arts, des Sciences ou encore des Affaires.
3e Priorité (28,6 %)	**Travailleurs qualifiés**, professionnels détenteurs d'un **diplôme** et **autres travailleurs (non diplômés)**.
4e Priorité (7,1 %)	Immigrés au titre spécial E4 (concerne : personnes ayant auparavant résidé aux États-Unis mais ayant perdu le statut de résident permanent ; certains militaires ; traducteurs iraquiens et afghans et certains membres de la famille de personnes non immigrantes type U1, et certains médecins voulant renouveler un visa (89), (90)).
5e Priorité (7,1 %)	Investisseurs étrangers dans des entreprises commerciales américaines.

Les demandes de visa basé sur l'emploi de deuxième et troisième priorités sont celles qui concernent la majorité des vétérinaires, à moins de posséder

des compétences mondialement reconnues comme hors du commun, au quel cas ils peuvent faire la demande pour la première catégorie.

4.1.2.1.2.1.1. Les emplois de deuxième priorité

Les emplois de deuxième priorité concernent d'une part les détenteurs d'un diplôme d'études supérieurs, désigné par un ***bachelor's degree*** (diplôme obtenu à la fin de quatre années d'étude dans une *Undergraduate School,* avant l'entrée en école vétérinaire) et qui ont au moins **cinq ans d'expérience** dans le milieu. D'autre part, sont concernées les personnes qui ont des **compétences exceptionnelles** dans les domaines des Arts, des Sciences ou encore des Affaires et qui remplissent au moins trois critères parmi (USCIS, 2014b) :

- un diplôme/certificat d'une Université ou Grande École,
- une licence professionnelle,
- membre d'une ou plusieurs associations professionnelles,
- des compétences exceptionnelles justifiant un certain salaire en conséquence,
- des contributions et accomplissements dans le milieu d'expertise,
- dix ans d'expérience plein temps dans le milieu,
- autre preuve justifiant l'éligibilité à cette catégorie.

4.1.2.1.2.1.2. Les emplois de troisième priorité

Les travailleurs qualifiés, les professionnels détenteurs d'un diplôme et les autres travailleurs (non diplômés) font partie de la troisième catégorie. Il s'agit de la plus grande part des demandes de visas immigrant tous pays confondus, résultant en de **très longues listes d'attente** comme nous allons le voir par la suite.

4.1.2.1.2.2. Les limitations numériques des visas de travail

Comme il a été vu dans la partie décrivant la Loterie pour la Diversité, des limitations d'immigration sont imposées à certains pays. En plus de ces **quotas par pays**, on impose ici des **limitations par catégorie d'emploi**. De part la forte demande de certaines catégories de visas, un système par ordre chronologique a été mis en place pour les traiter**.** Cela concerne en particulier la troisième catégorie, et rarement les première, deuxième, quatrième et cinquième.

Des **Dates Limites** (*Cut-off dates*) mensuelles ont été instaurées, c'est-à-dire que chaque mois les dossiers de demande de visa d'emploi qui sont traités sont ceux qui avaient été déposés par les candidats avant une certaine date imposée, une date

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

limite avant laquelle il fallait faire sa demande pour être pris en compte. Par exemple, en octobre 2013 les dossiers traités concernaient ceux déposés avant :

- le 22 octobre 2006 pour les travailleurs de troisième catégorie, soit **sept ans d'attente pour que ceux-ci soient étudiés !**
- le 1er janvier 2012 pour la deuxième, soit **deux ans d'attente uniquement pour ceux-ci.**

L'exemple pris pour la troisième catégorie est un extrême, il n'y a pas toujours sept ans d'attente pour ces types de catégories, mais, quoi qu'il en soit, il est rare que ce soit moins de quatre ans ; par exemple les demandes formulées avant le 1er juillet 2010 ont été étudiées en septembre 2014, soit **quatre ans d'attente.** Les différents temps d'attente dépendent des quotas annuels, du nombre de demandes cette année là et du moment où l'on formule sa demande (traitement des demandes par ordre chronologique). Les Dates Limites pour chaque mois et pour chaque catégorie de 1992 à 2013 sont publiées dans le document en ligne *Worldwide Employment Cut-Off Dates* (State.gov, 2014b).

On observe grâce à ce document, que les catégories une, deux, quatre et cinq n'ont quasiment jamais de Date Limite imposée, cela s'explique par le faible nombre de demandes de ces catégories (les pourcentages de visas attribués pour celles-ci ne sont jamais atteints).

NB : on peut noter qu'avant 2001, il n'y avait pas de Date Limite imposée pour les travailleurs qualifiés et détenteurs d'un diplôme de la troisième catégorie, seuls les travailleurs non diplômés étaient concernés. Depuis, tous les emplois concernés par cette catégorie dépassent les quotas annuels.

L'exemple de l'année fiscale 2014 (débutant en octobre 2013 et se terminant en septembre 2014) pour la troisième catégorie est décrit dans le Tableau 26.

Tableau 26 : Les Dates Limites pour l'année fiscale 2014 (State.gov, 2014q)

MOIS	DATE LIMITE
octobre 2013	22 octobre 2006
novembre 2013	22 novembre 2006
décembre 2013	22 décembre 2006
janvier 2014	1er février 2007
février 2014	15 mars 2007
mars 2014	1er mai 2007
avril 2014	1er juillet 2007
mai 2014	1er décembre 2007
juin 2014	1er septembre 2008
juillet 2014	1er janvier 2009
août 2014	1er janiver 2009
septembre 2014	1er juillet 2010

Un dossier déposé tout juste après la Date Limite d'un mois donné est étudié le mois suivant. On attribue par ailleurs une ***Priority Date*** à chaque candidat, qui correspond au moment de leur demande de visa (plus précisément lorsque le *Department of Labor* (DOL) reçoit la demande officielle pour une *Labor Certification*, certificat attestant la validité de l'emploi du candidat, expliqué au paragraphe suivant). Chaque Date Limite correspond à la *Priority Date* du premier candidat s'étant inscrit une fois les quotas atteints. Chaque mois, seules les candidats avec une *Priority Date* antérieure à la Date Limite du mois sont pris en compte (State.gov, 2014r).

4.1.2.1.2.3. Les démarches administratives pour une de visa d'immigration sur critère d'emploi

ÉTAPE 1 : le demandeur de visa immigrant doit avoir obtenu une offre d'emploi **avant** son départ aux États-Unis. Son futur employeur sera son sponsor tout au long du processus,

ÉTAPE 2 : le futur employeur fait une demande de ***Labor Certification*** (Accréditation d'Emploi) auprès du *Department of Labor (DOL)* (State.gov, 2014n), qui s'assure que l'admission des travailleurs étrangers ne va pas impacter négativement les opportunités de travail des américains, leur salaires ou encore leurs conditions de travail. Ce certificat est valable pendant 180 jours. Il est gratuit et sa délivrance peut prendre plusieurs mois (DOL ETA, 2014). L'employeur a ensuite 180 jours pour présenter le certificat auprès des *U.S. Citizenship and Immigration Services* (USCIS) et faire une demande *d'**Immigrant Petition for Alien Worker***, (Form I-140). Les USCIS décident alors de la priorité d'emploi concernée (State.gov, 2014s). **La pétition coûte 580 $** (USCIS, 2014c).

ÉTAPE 3 : une fois que les USCIS approuvent la pétition, le candidat doit attendre que son dossier soit traité par le ***National Visa Center,*** c'est-à-dire une fois que sa ***Priority Date*** est antérieure à une Date Limite (comme expliqué dans le paragraphe précédent).

Le candidat doit s'acquitter des frais d'inscription du visa immigrant (**345 $** - valeurs datant d'avril 2014 mais soumises à variations annuelles) (State.gov, 2013a), et remplir un *Affidavit of Support*, formulaire I-134 qui permet de s'assurer que l'immigrant aura un salaire régulier et ne sera pas à la charge de l'État ; l'*Affidavit* est gratuit (valeur de septembre 2014 qui peut changer) (USCIS, 2014d),

ÉTAPE 4 : une fois le paiement reçu, le *National Visa Center* prend alors contact avec le candidat pour lui envoyer les diverses instructions sur les documents à fournir. Il doit par ailleurs indiquer quel agent il a choisi pour le représenter et l'aider dans les démarches (ce peut être un avocat, son employeur, ou bien lui-même) (USCIS, 2014d),

ÉTAPE 5 : la dernière étape est **l'entretien** à l'Ambassade américaine à Paris. La Section Consulaire des Visas d'Immigration désigne une date pour l'entretien. Les candidats peuvent ne pas être éligibles ; c'est le cas par exemple des personnes souffrant d'une maladie contagieuse, des criminels, des personnes risquant d'être à la charge de l'État, et enfin les anciens étudiants étrangers pour qui un délai d'attente de deux ans après leur séjour aux États-Unis est obligatoire (cas des **visas J1** comme expliqué précédemment). Dans certains cas, des exemptions sont accordées mais pas pour les professions du milieu médical (Sate.gov, 2014u).

Des frais supplémentaires **(165 $)** sont à payer aux services d'immigration ***U.S. Citizenship and Immigration Services*** **(USCIS)** une fois le visa d'immigration reçu, et ce, avant le départ aux États-Unis, pour permettre la délivrance ultérieure de la carte verte (USCIS, 2014e). La Figure 5 est un bilan des étapes lors d'une demande de ce visa immigrant.

Figure 5 : bilan des étapes lors d'une demande de visa immigrant pour critère d'emploi

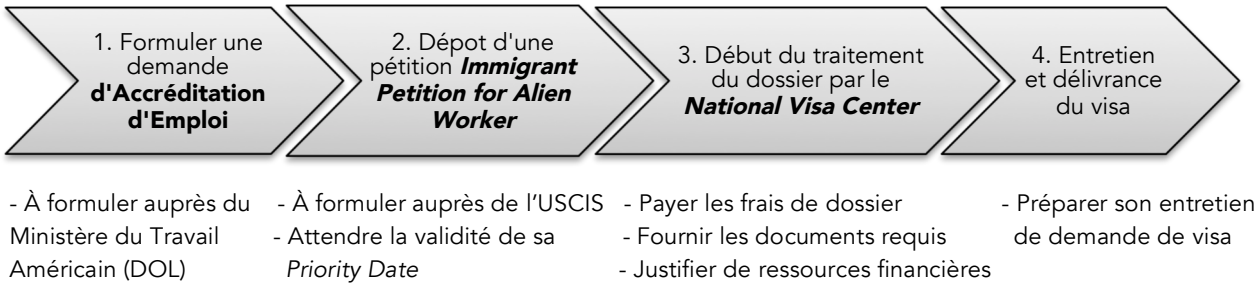

4.1.2.1.2.4. Quelques chiffres concernant les candidats sur les listes d'attente des visas de travail

Le Tableau 27 détaille le nombre total de candidats sur les listes d'attente des différentes catégories d'emploi et son évolution entre 2012 et 2013.

Tableau 27 : Évolution du nombre de candidats sur liste d'attente entre 2012 et 2013 (Sate.gov, 2014v)

CATÉGORIE D'EMPLOI	VALEURS DATANT DE NOVEMBRE 2012	VALEURS DATANT DE NOVEMBRE 2013	ÉVOLUTION DE 2012 À 2013
Première catégorie	2 547	2 691	+ 5,7%
Deuxième catégorie	**6 892**	**15 866**	**+ 130,2%**
Troisième catégorie • **Diplômés** • Non diplômés	99 978 • **86 862** • 13 116	87 937 • **76 742** • 11 195	- 12% • **- 11,7%** • - 14,6%
Quatrième catégorie	479	362	- 24,4%
Cinquième catégorie	3 162	4 748	+ 50,2%
TOTAL	113 058	111 604	- 1,3%

NB : la liste d'attente indiquée pour la première et la deuxième catégorie signifie uniquement un temps court d'attente administratif justifiant la prise en charge des dossiers. Ils sont en effet pris en compte directement puisque aucune Date Limitée n'était imposée les mois de novembre 2012 ni 2013 pour ces deux catégories, les quotas n'étant pas dépassés, contrairement à la troisième.

Le Tableau 28 regroupe le nombre de candidats sur les listes d'attente des visas de travail en 2013, en fonction des régions :

Tableau 28 : Nombre de candidats sur liste d'attente en 2013 en fonction des régions

RÉGION	NOMBRE TOTAL DE CANDIDATS PAR RÉGION
Afrique	2 067
Asie	94 108
Europe	5 427
Amérique du Nord	6 641
Océanie	274
Amérique du Sud	3 087
Total	111 604

Les listes d'attente pour les européens sont moins longues comparées à d'autres régions du monde car les demandes de visa immigrant sont moins importantes. La troisième catégorie est la plus demandée, tous pays confondus, ce qui aboutit à de plus longues listes d'attente pour les travailleurs concernés.

Il en ressort ici un point clé de la démarche d'obtention d'un visa pour un travailleur tel qu'un vétérinaire. **Celui-ci aura tout intérêt à répondre aux critères de la <u>deuxième catégorie</u> (ou de la première) afin de raccourcir le temps d'attente entre sa demande de visa et son obtention** (6 892 candidats sur liste d'attente en 2012 pour la deuxième catégorie contre 86 862 pour la troisième). Pour cela, il doit trouver un employeur qui pourra justifier auprès des administrations que le candidat est important pour son entreprise/clinique, qu'il possède des compétences, des atouts que peu d'américains ont, que son embauche n'impactera pas d'autres américains…

Une autre solution est de trouver un employeur qui sera d'accord pour employer le candidat en tant que **travailleur temporaire (sous visa H1B), le temps que celui-ci obtienne son visa immigrant.** Mais les autorités tentent d'éviter cette manœuvre en menant une enquête approfondie sur les candidats H1B et s'assurent que ceux-ci ont l'intention de rentrer à la fin de leur emploi à durée déterminée. Il est difficile de prévoir si cela est possible étant donné que les autorités étudient chaque immigrant au cas par cas. J'ai pu en effet rencontrer en 2014 deux personnes qui ont dû retourner dans leur pays d'origine à l'échéance de leur visa H1B, et une autre personne qui arrivait à la fin de la validité de son visa H1B et qui venait d'avoir l'autorisation pour une carte verte. De nombreuses personnes, américains et étrangers résidant aux États-Unis, conseillent de faire appel à un avocat spécialisé dans l'immigration.

Les visas d'immigration (issus via la Loterie ou sur critère d'emploi) ont une **durée de validité de six mois**, c'est-à-dire que le candidat a six mois après la délivrance de son visa pour entrer aux États-Unis et remplir un Formulaire Form I-151 ou I-551, qui est un certificat d'inscription au registre des étrangers en vue de l'obtention d'une ***Green Card***, **qui est la carte de résident attestant qu'un étranger est autorisé à résider de façon permanente aux États-Unis.**

4.1.2.2. <u>L'obtention de la *Green Card*</u>

La Figure 6 montre à quoi ressemble une carte de résident.

<u>Figure 6</u> : <u>Exemple d'une carte de résident (USCIS, 2014f)</u>

Les candidats ayant reçu un visa d'immigration ont six mois pour entrer aux États-Unis et s'inscrire au registre des étrangers en vue de l'obtention d'une ***Green Card***. L'attente avant la délivrance de sa carte de résident prend souvent plusieurs mois, période pendant laquelle le candidat reste en règle grâce au tampon apposé sur son passeport par les douanes au moment de son arrivée aux États-Unis. Par ailleurs, on a vu qu'il faut s'acquitter des 165 $ auprès des *U.S. Citizenship and Immigration Services* (USCIS) avant le départ aux États-Unis, pour permettre la délivrance de la carte (USCIS, 2014e).

C'est l'*Immigration and Naturalization Service* qui délivre les cartes vertes, qui **sont valables pendant dix ans,** période au bout de laquelle il faut alors les renouveler (USCIS, 2014g).

Si un résident permanent a l'intention de vivre en dehors des États-Unis pendant plus de 12 mois, il devra demander une autorisation de réentrée sur le territoire américain (Formulaire Form I-131), sachant qu'au-delà, il **risque de perdre son statut de résident permanent** (USCIS, 2014h).

4.1.2.3. Informations pratiques additionnelles suite à l'obtention de la Green Card

4.1.2.3.1. Penser à souscrire à une carte de sécurité sociale

La souscription à une sécurité sociale peut être faite au même moment que la demande de visa d'immigrant. Cela permet de recevoir automatiquement la carte par courrier dans les six semaines après l'entrée sur le territoire américain. Dans les autres cas, la souscription se fait le plus tôt possible auprès de la *Social Security Administration* (State.gov, 2014w).

4.1.2.3.2. Les droits et devoirs des résidents permanents

Le titre de résident permanent octroie plusieurs droits, dont (USCIS, 2014f) :

- vivre et travailler aux États-Unis,
- une fois éligible, faire une demande pour obtenir la nationalité américaine,
- demander des visas pour sa famille (époux et enfants),
- devenir propriétaire,
- partir et revenir sur le territoire américain, sous certaines conditions,
- détenir une arme à feu…

D'autre part, ce titre impose certaines responsabilités :

- obéir aux lois fédérales, locales et nationales,
- payer ses impôts fédéraux, locaux et nationaux,
- se faire recenser auprès du *Selective Service (US Armed Forces*) pour les homes entre 18 et 26 ans,

- maintenir son statut d'immigrant et porter sur soi la preuve du statut de résident immigrant en tout temps,
- indiquer chaque changement d'adresse auprès du *Department of Homeland Security*.

4.1.2.3.3. L'obtention de la nationalité américaine

Les résidents permanents n'ont pas tous les mêmes droits que les citoyens américains. En voici quelques exemples (USCIS, 2014i) :

- ils ne peuvent pas voter lors d'élections nationales et très souvent pas non plus lors d'élections fédérales,
- ils ne sont jamais appelés pour faire partie d'un jury,
- ils ne possèdent pas de passeport américain (passeport qui permet notamment d'obtenir assistance à l'étranger de la part du gouvernement américain),
- ils ne sont pas prioritaires pour faire venir de l'étranger des membres de leur famille,
- ils ne sont jamais assurés de pouvoir conserver leur résidence (le droit de vivre aux États-Unis ne peut être retiré aux citoyens américains).

Pour obtenir la double nationalité, les candidats doivent prouver leur implication et leur volonté à devenir américain. Il doivent passer un test qui permet de savoir s'ils parlent anglais, connaissent certains aspects de l'Histoire américaine, comprennent et acceptent les principes de la Constitution américaine. Un détenteur de la carte verte peut en faire la demande une fois qu'il aura vécu aux États-Unis pendant **au moins cinq ans** en tant que résident permanent (ou **trois ans si marié** à un/une citoyen(ne) américain(e)) et que pendant cette période de cinq ans, il aura réellement été sur le territoire américain pendant au moins deux ans et demi (un an et demi si marié), et enfin il doit avoir été aux États-Unis pendant au moins trois mois avant sa demande (USCIS, 2014i).

4.1.2.4. Bilan sur les visas immigrants

4.1.2.4.1. Quelques chiffres sur le nombre total de visas obtenus par catégorie

Un recensement par catégorie du nombre de visas immigrants délivrés en 2012 dans quelques pays européens se trouve dans le Tableau 29 suivant.

Tableau 29 : Visas immigrants délivrés en 2012 par catégorie et par pays (State.gov, 2014x) (State.gov, 2014y)

Pays	Famille	Emploi (inscrits entre 2006 et 2010)	Loterie (inscrits en 2011)	TOTAL*
France	**113**	**48**	**142**	676
Allemagne	138	77	546	2 084
Royaume-Uni	427	2 921	0	2 485
Finland	8	3	30	89
Bulgarie	75	4	434	1 059
Belgique	16	21	40	131

Le Tableau 30 suivant ets le recensement pour l'année 2013 :

Tableau 30: Visas immigrants délivrés en 2013 par catégorie et par pays (State.gov, 2014o) (State.gov, 2014z)

Pays	Famille	Emploi (inscrits entre 2006 et 2010)	Loterie (inscrits en 2011)	TOTAL
France	**505**	**59**	**157**	727
Allemagne	1 460	104	541	2 118
Royaume-Uni	2 381	311	0	2 715
Finland	50	8	25	83
Bulgarie	710	23	950	1 690
Belgique	85	19	33	137

NB : le nombre total indiqué dans le tableau comprend en plus l'Immigration Spéciale qui concerne les personnes ayant auparavant résider aux États-Unis mais ayant perdu le statut de résident permanent, certains militaires, les traducteurs iraquiens et afghans et certains membres de la famille de personnes non immigrantes type U1 (State.gov, 2014o) (USCIS, 2014a).

Rapport-Gratuit.com

4.1.2.4.2. Récapitulatif des frais pour les différents visas

Voici un bilan sur les différents frais encourus lors de la demande de chacun des visas que nous avons étudiés précédemment :

- **visa J1** : **586 $** = 160 $ + 180 $ (SEVIS) + 246 $ (extension de visa),
- **travailleur temporaire** : **190 $**,
- **immigrant** :
    - **loterie** : **495 $** = 330 $ + 165 $ (pour la carte verte),
    - **emploi** : **1 090 $** = 345 $ + 580 $ (Petition) + 165 $ (carte verte).

Il faut en plus tenir compte du prix de la consultation médicale obligatoire avant son départ aux États-Unis, certaines vaccinations, la traduction par un organisme officiel des documents d'identification qu'il faut fournir, le transport jusqu'au Consulat ou l'Ambassade pour l'interview final, le voyage en lui-même aux États-Unis, sans parler des frais une fois sur place (logement, compte bancaire, assurance maladie (souvent l'employeur en propose une), voiture avec permis de conduire américain…).

La Loterie est très avantageuse par rapport au programme de demande de visa sur critère d'emploi. Elle permet d'une part d'accélérer les démarches et le temps d'attente en vue de l'obtention d'un visa immigrant puisque les candidats sont tirés au sort, **il n'y a donc pas de longue liste d'attente comme pour les autres programmes**. D'autre part, il n'est **pas impératif d'avoir trouvé un emploi avant de partir.** Et enfin, la Loterie est **moitié moins chère.**

Pour la demande de visa sur critère d'emploi, il est obligatoire d'avoir une offre d'emploi avant de partir aux États-Unis, ce qui peut se révéler difficile si on ne peut pas être sur place pour faire ses recherches. Plusieurs solutions sont néanmoins possibles.

4.2. Les opportunités de travail

Les autorités insistent sur l'obligation d'avoir été engagé et donc d'être en contact avec un employeur avant son départ, celui-ci sera le sponsor du candidat. Bien que cela soit difficile sans être directement sur place pour notamment participer à des entretiens d'embauche, il existe des solutions :

- se créer des contacts au cours de stages dans diverses cliniques pendant sa scolarité ou après, et ainsi rencontrer de futurs employeurs potentiels,
- effectuer des recherches sur des sites dédiés à l'embauche, tel que :
    - les sites de l'AAEP (*American Association of Equine Practitioners*) ou de l'AVMA (*American Veterinary Medical Association*),
    - Veterinary Career Center (AVMA, 2014u),
    - USAJobs (USA Jobs, 2014).

Je citerai ici l'exemple d'un vétérinaire belge parti travailler aux États-Unis depuis huit ans au sein d'une clinique équine du Nord de la Californie avec qui j'ai pu prendre contact. C'est en faisant des recherches sur le site de l'AAEP qu'il est tombé sur une offre d'emploi pour un poste de vétérinaire de terrain pour un hippodrome. C'est un emploi difficile qui intéresse peu d'américains ; cela lui a donc permis de faire partie de la deuxième catégorie d'emploi et ainsi obtenir un visa rapidement. Il y a travaillé plusieurs années avant d'être embauché ensuite par une clinique en Californie.

Avant de partir, il est intéressant de noter que la **Maison des français de l'étranger** (Maison des français de l'étranger, 2014), offre des consultations spécialisées pour préparer au mieux son expatriation. Elle propose des services gratuits tels que la correction de curriculums vitae et de lettres de motivation, les conseils d'un avocat américain sur la politique d'immigration en matière de visas pour les États-Unis, et des entretiens avec un conseiller fiscal du Service des Impôts des Particuliers Non-résidents (SIPNR) (Assemblée des français de l'étranger, 2014).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

5. Discussion

Très peu d'écoles vétérinaires dans le monde sont accréditées par la AVMA, ce qui veut dire que leur diplôme n'est pas reconnu aux États-Unis. À part VetAgro-Sup depuis 2013, c'est le cas des écoles vétérinaires françaises, dont les élèves désirant exercer aux États-Unis ont l'obligation d'obtenir une équivalence du diplôme. Cela se fait grâce à deux programmes américains, l'ECFVG et le PAVE, qui par le biais de tests linguistiques, théoriques et pratiques, évaluent les candidats pour s'assurer de leur niveau et de leurs connaissances. La plupart des candidats mettent plusieurs années à obtenir leur équivalence car il faut prendre en compte les listes d'attente aux divers tests (jusqu'à un an pour le CPE par exemple, test pratique de l'ECFVG), les temps de révision indispensables avant chacune des épreuves théoriques, le temps à effectuer des stages dans différentes structures, cliniques privées et autre, afin de préparer au mieux toutes les épreuves pratiques de l'ECFVG, l'année en université dans le cas du PAVE…

Voici, en exemple, le déroulement de chaque étape du processus pour un candidat choisissant de s'inscrire à l'ECFVG. Le candidat s'inscrit au programme. Cela peut prendre quelques mois pour que l'ECFVG valide la *Step 1*, le temps de vérifier que le candidat soit éligible, qu'il a fourni les bons documents, *etc.* Vient ensuite la *Step 2*, le test linguistique (exemple : TOEFL). Le fait que certains le possèdent avant même de s'inscrire au programme permet de gagner du temps pour la suite. Quoiqu'il en soit, il vaut mieux réviser au plus tôt pour le passer dès que possible, en s'assurant d'être dans la limite de validité des résultats avant l'inscription à la *Step 2* (de deux ans). Le temps que prend la validation de cette deuxième étape dépend donc du candidat. Vient ensuite l'épreuve théorique, le BCSE, ou *Step 3*. On a vu qu'il fallait avoir validé le test linguistique pour pouvoir s'y inscrire. En revanche, il se peut que la validation de la *Step 1* (étape administrative) ne soit pas terminée, cela n'empêche pas d'entamer la *Step 3.* Ainsi, un candidat peut arriver à la *Step 3* assez rapidement. Trouver une date et un lieu qui conviennent au candidat pour passer le BCSE peut prendre plus de temps, sachant qu'il a un an pour le faire s'il ne veut pas repayer les frais d'inscription. La *Step 4,* épreuve pratique de l'ECFVG (le CPE), ne se démarre qu'une fois chacune des étapes précédentes validées. Il est recommandé de s'inscrire dés la validation du BCSE, même si le candidat ne se sent pas prêt pour passer le CPE car il y a souvent une longue liste d'attente (souvent jusqu'à **un an d'attente),** le candidat a alors le temps de faire des stages pour s'entraîner et réviser, tout en attendant qu'on lui donne une date**.** Au mieux, le candidat a validé en théorie le programme ECFVG en à peu près un an. Mais en réalité, la plupart des candidats mettent en général au moins trois ans.

Le second programme est le PAVE, qui est plus cher que l'ECFVG car impose pour son épreuve pratique une année en Université américaine, dont les frais d'inscription s'élèvent en général à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Ainsi, le candidat obtient un certificat d'équivalence de diplôme. À cela, s'ajoute le NAVLE, test final qui accorde le droit d'exercer aux États-Unis et que doivent passer autant les candidats ECFVG que PAVE. À part en Californie où il faut valider le programme en entier avant de pouvoir passer le NAVLE, dans le reste des États, les candidats peuvent passer le NAVLE avant les épreuves pratiques, ce qui permet de réviser à la fois l'épreuve théorique de leur programme et le NAVLE.

La dernière difficulté avant de pouvoir exercer aux États-Unis, et pas des moindres, est de formuler une demande de visa pour immigration en vue de l'obtention ultérieure d'une *Green Card*, c'est-à-dire une autorisation de résider sur le territoire américain de façon permanente. Pour ce faire, plusieurs voies sont possibles, la plus rapide, simplifiée et la moins chère étant la participation au programme de la Loterie pour la Diversité. C'est une option ouverte uniquement aux pays n'ayant pas dépassé les quotas d'immigrants, (comme Canada, Mexique ou encore récemment la Grande Bretagne), ce qui a jusqu'ici toujours été le cas de la France. Le candidat tiré au sort ne paye que 330 $ et reçoit un visa immigrant entre un an et au maximum deux ans après son inscription.

Pour les autres, il faut soit avoir de la famille aux États-Unis, soit faire une demande de visa par le biais d'un employeur qui sert de sponsor au candidat ayant trouvé une offre d'emploi avant son départ. Plusieurs catégories d'emploi sont décrites. Elles classent les travailleurs en fonction de divers critères, tels que le niveau d'étude, les années d'expérience dans leur domaine, *etc.* Le visa est accordé plus ou moins rapidement en fonction de cela, par exemple un travailleur de première catégorie obtiendra son visa directement après avoir formulé sa demande, alors qu'il y a plusieurs années d'attente pour les travailleurs de troisième catégorie. Les différents temps d'attente dépendent des quotas annuels, du nombre de demandes cette année-là et du moment où l'on formule sa demande.

Pour ce qui est de l'aspect financier, le Tableau 31 fait un bilan de toutes les dépenses pour un candidat lambda dans les situations les plus probables et les plus fréquemment rencontrées (par exemple échec à plusieurs épreuves du CPE et donc frais de réinscription).

Tableau 31 : Bilan des dépenses dans le processus avant de pouvoir exercer aux États-Unis

	PAVE	**ECFVG**
Coût du programme d'équivalence	**52 115 $** (avec l'exemple de l'Université de la Louisiane)	**8 250 $**
Test théorique passé en Europe	Pas de session en Europe	**43 $**
Utilisation de Zukureview (six mois) pour préparer le BCSE et le QSE	**225 $**	
Utilisation de Vetprep (six mois) pour préparer le NAVLE	**299 $**	
Cas de figure fréquent : réussite aux épreuves théoriques mais échec (et donc ré-inscription) à au moins deux épreuves pratiques du CPE	–	**2 700 $** (1 350 $ par épreuve échouée)
Inscription au NAVLE	Inscription nationale : **590 $** et territoriale : **50 $** (**+ 275 $** pour une session en Europe)	
Cas de figure le plus fréquent : pas de sélection à la Loterie mais demande de visa sur critère d'emploi	**1 090 $**	
TOTAL	**54 644 $**	**13 522 $**

Les démarches à suivre afin de pouvoir exercer aux États-Unis sont non seulement longues mais très coûteuses. Il faut s'inscrire à temps aux différentes épreuves, prévoir les diverses dépenses pour éviter d'être pris au dépourvu et se reporter aux différents sites officiels régulièrement pour se tenir au courant des mises à jour.

CONCLUSION

Cette étude permet d'appréhender le processus que les vétérinaires issus d'écoles non acréditées par la American Veterinary Medical Association doivent suivre pour exercer aux États-Unis.

Deux équivalences de diplôme sont délivrées, l'ECFVG et le PAVE. Ce dernier est moins avantageux financièrement de par le coût de l'année en université demandée. Par exemple, les frais de scolarité à la *Louisiana State University* sont de 50 000 $ par an. En étudiant séparemment les deux programmes, il en ressort un coût global avoisinant les 8 500 $ pour l'ECFVG et les 52 000 $ pour le PAVE. Les épreuves théoriques imposées par les programmes sont abordables pour les vétérinaires français qui se donneront les moyens et s'appliqueront dans leurs révisions. Cette étude dégage une vraie difficulté lors du programme ECFVG que sont les épreuves pratiques. Un niveau élevé est exigé dans chacune des épreuves. Il faut souligner l'importance des fiches de notation pour chaque épreuve (disponibles en annexes). Les candidats doivent s'y référer pour leurs révisions car les examinateurs suivent strictement chaque critère établi par l'ECFVG pour noter les candidats. Ceux-ci ne sont pas notés s'ils savent faire des choses en plus qui n'ont pas été demandées. En général, les étrangers mettent trois ans à obtenir leur diplôme ECFVG. Une des raisons pour lesquelles les candidats mettent autant de temps peut s'expliquer par le fait que quand bien même l'ECFVG indique que le programme soit fait pour des vétérinaires tout juste sortis d'école, il paraît difficile d'avoir le niveau demandé dans chacune des épreuves. Certains candidats abandonnent en cours de route le programme. Entre 1973 et 2013, 5 678 certificats ont été délivrés. Environ 50 % des candidats complètent le programme dans les deux ans.

Les candidats doivent ensuite passer le NAVLE, test théorique final qui accorde le droit d'exercer aux États-Unis. Le taux de réussite pour les vétérinaires non accrédités par l'AVMA est en général bas. En 2012-2013, il n'était que de 37,55 %. La dernière étape avant de pouvoir exercer aux États-Unis est l'obtention d'une carte verte. Les étrangers doivent formuler une demande de visa immigrant, soit en participant au programme de la Loterie pour la Diversité, soit ils ont la chance d'avoir de la famille aux États-Unis ou bien ils font une demande de visa de travail, accordé plus ou moins rapidement en fonction de la catégorie de l'emploi. Les candidats ont tout intérêt à répondre aux critères de la première ou de la deuxième catégorie afin de raccourcir le temps d'attente entre leur demande de visa et son obtention ; 6 892 candidats étaient sur liste d'attente en 2012 pour la deuxième catégorie contre 86 862 pour la troisième. En 2013, pour la France, 59 visas sur critères d'emploi ont été délivrés à des Français, 157 *via* la Loterie et 505 à ceux qui avaient de la famille sur place.

Les démarches à suivre afin de pouvoir exercer aux États-Unis sont non seulement longues mais difficiles et coûteuses.

BIBLIOGAPHIE

AAVSB a. *PAVE Overview*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.aavsb.org/PAVE/]. (Consulté le 03/10/2013).

AAVSB b. *PAVE Recognition by Jurisdictions*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.aavsb.org/PDF/PAVE/paverecognition.pdf]. (Consulté le 03/10/2013).

AAVSB c. *PAVE How to Apply*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.aavsb.org/PAVE/How%20to%20Apply/]. (Consulté le 03/10/2013).

AAVSB d. *PAVE English Proficiency*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.aavsb.org/PAVE/EnglishProficiency]. (Consulté le 03/10/2013).

AAVSB e. *PAVE Qualifying Science Examination*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.aavsb.org/PAVE/QSE/]. (Consulté le 04/10/2013).

AAVSB f. *PAVE Clinical Experience*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.aavsb.org/PAVE/ClinicalExperience/]. (Consulté le 05/10/2013).

Assemblée des français de l'étranger. [en ligne]. (Créé le 04/11/2004). [http://www.assemblee-afe.fr/la-maison-des-francais-de-l.html]. (Consulté le 03/05/2014).

AVMA a. *Accredited Veterinary Colleges*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Accreditation/Colleges/Pages/colleges-accredited.aspx]. (Consulté le 02/10/2013).

AVMA b. *AVMA Listed Veterinary Colleges of the World*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Documents/ecfvg12.pdf]. (Consulté le 02/10/2013).

AVMA c. *ECFVG Policies and Procedures – History, Description and Charge*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/ECFVG-pp-history.aspx]. (Consulté le 02/10/2013).

AVMA d. *Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://ecfvg.avma.org/ecfvg/avmacertificationmain.aspx]. (Consulté le 02/10/2013).

AVMA e. *2015 Fee Increases*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995 et mis à jour le 24/03/2014). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/2015-Price-Increases.aspx]. (Consulté le 02/09/2014).

AVMA f. *Time between ECFVG certification program steps*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995 et mis à jour le 24/03/2014). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/Time-between-ECFVG-certification-program-steps.aspx]. (Consulté le 02/09/2014).

Rapport-Gratuit.com

AVMA g. Steps of the ECFVG Certification Program. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995 et mis à jour le 24/03/2014). [https://www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-pp-steps.aspx#step2]. (Consulté le 02/09/2014).

AVMA h. *ECFVG BCSE Bulletin*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995 et mis à jour le 20/04/2013). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/ECFVG-BCSE-bulletin.aspx]. (Consulté le 13/11/2013).

AVMA i. *Job Task Analysis*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Documents/JobTaskAnalysis.pdf]. (Consulté le 12/12/2013).

AVMA j. *BCSE References*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Documents/bcse_references.pdf]. (Consulté le 11/12/2013).

AVMA k. CPE Bulletin. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx#cpe-sites-schedule]. (Consulté le 15/11/2013).

AVMA l. *CPE Common Diagnoses*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Documents/cpe_common_diagnoses.pdf]. (Consulté le 15/11/2013).

AVMA m. *ECFVG Surgical Experience Documentation*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Documents/Surgical_Experience_Documentation.pdf]. (Consulté le 08/09/2014).

AVMA n. *ECFVG News Alert*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/ECFVG-News-January2014.aspx]. (Consulté le 08/09/2014).

AVMA o. *Candidate MOA*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Documents/Candidate_MOA.pdf]. (Consulté le 24/10/2013).

AVMA p. *Postgrad Education Opportunities*. [en ligne]. (Créé le 21/11/1995). [www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/ECFVG-postgrad-eduopps.aspx]. (Consulté le 27/11/2013).

AVMA q. *CPE Surgical Externship at Animal Shelter*. [en ligne]. (Créé le 21/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Documents/CPE_Surgical_Externship_at_Animal_Shelter_Inc.pdf]. (Consulté le 27/11/2013).

AVMA r. *Veterinary Skills Practicum*. [en ligne]. (Créé le 21/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Documents/Equine%20Veterinary%20Skills%20Practicum.pdf]. (Consulté le 27/11/2013).

AVMA s. *ECFVG About us*. [en ligne]. (Créé le 21/11/1995). [https://www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-about-us.aspx]. (Consulté le 11/09/2013).

AVMA t. *ECFVG FAQ*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/documents/faq.pdf]. (Consulté le 07/12/2014).

AVMA u. *Veterinary Career Center*. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Career/VCC/Pages/default.aspx]. (Consulté le 03/05/2014).

CAEL Assessment. [en ligne]. [en ligne]. (Créé le 13/12/2001). [www.cael.ca]. (Consulté le 22/10/2013).

Cambridge. *IELTS Cambridge University Press*. [en ligne]. (Créé le 18/04/1998 et mis à jour le 20/04/2013). [http://www.cambridge.org/fr/cambridgeenglish/catalog/cambridge-english-exams-ielts/ielts]. (Consulté le 20/10/2013).

DOL ETA. *Permanent Labor Certification*. [en ligne]. [http://www.foreignlaborcert.doleta.gov/perm.cfm]. (Consulté le 20/02/2014).

ETS a. *TOEFL Accueil*. [en ligne]. (Créé le 10/10/1994). [http://www.ets.org/fr/toefl]. (Consulté le 14/09/2013).

ETS b. *Select Your TOEFL Testing Location*. [en ligne]. (Créé le 10/10/1994). [http://www.ets.org/bin/getprogram.cgi?urlSource=toefl&newRegURL=&test=TOEFL&greClosed=new&greClosedCountry=China&browserType=&toeflType=&redirect=&t_country1=group_France]. (Consulté le 14/10/2013).

ETS c. Chapter 2 : About the TOEFL iBT Test. (2012). *In : TOEFL Test Prep Planner*. [en ligne]. Educational Testing Service. Page 11. [http://www.ets.org/s/toefl/pdf/toefl_student_test_prep_planner.pdf]. (Consulté le 10/09/2013).

ETS d. Appendix 1 : Sample Questions. (2012). *In : TOEFL Test Prep Planner*. [en ligne]. Educational Testing Service. Page 42. [http://www.ets.org/s/toefl/pdf/toefl_student_test_prep_planner.pdf]. (Consulté le 10/09/2013).

ETS e. *Préparez-vous au test TOEFL iBT*. [en ligne]. (Créé le 10/10/1994). [http://www.ets.org/fr/toefl/ibt/prepare/]. (Consulté le 15/09/2013).

ETS f. *TOEFL Test Prep Planner*. (2012). [en ligne]. Educational Testing Service. 90 pages. [http://www.ets.org/s/toefl/pdf/toefl_student_test_prep_planner.pdf]. (Consulté le 10/09/2013).

ETS g. *TOEFL Test Sample Questions*. [en ligne]. (Créé le 10/10/1994 et mis à jour le 07/09/2014). [https://www.ets.org/toefl/ibt/prepare/sample_questions]. (Consulté le 10/10/2013).

Fulbright Commission. *Programmes Fulbright et Partenaires*. [en ligne]. (Créé le 10/08/2000). [http://www.fulbright-france.org/gene/main.php?uni=1&base=343]. (Consulté le 22/08/2014).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

IELTS. *Test takers – Registering for the test*. [en ligne]. (Créé le 18/03/1998). [http://www.ielts.org/test_takers_information/test_takers_faqs/registering_for_the_test.aspx]. (Consulté le 20/09/2013).

Lakeland Animal Clinic. *Lakeland Animal Clinic*. [en ligne]. (Créé le 04/02/2011). [https://www.lakeland-animal-clinic.com]. (Consulté le 27/11/2013).

LSU a. *Tuition Fees*. [en ligne]. (Créé le 19/01/1987). [http://www.bgtplan.lsu.edu/fees/14-15/vetmed.pdf]. (Consulté le 20/12/2013).

LSU b. *SVM Bulletin*. [en ligne]. (Créé le 19/01/1987). [http://www1.vetmed.lsu.edu/Admissions/General%20SVM%20Information/Bulletin/item27428.html]. (Consulté le 18/03/2014).

Maison des français de l'étranger. *Vivre à l'étranger*. [en ligne]. (Créé le 24/12/1997). [http://www.mfe.org]. (Consulté le 03/05/2014).

NBVME a. *QSE Practice Versions*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.nbvme.org/other-nbvme-exams/qualifying-examination-qe/practice-versions/]. (Consulté le 04/10/2013).

NBVME b. *History of the NBVME*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.nbvme.org/about-nbvme/history-of-nbvme/]. (Consulté le 05/10/2013).

NBVME c. *NAVLE Job Analysis Report*. [en ligne]. (Créé le 21/11/2000). [http://nbvme.org/image/cache/2010_NAVLE_job_analysis_report.pdf]. (Consulté le 05/10/2013).

NBVME d. *NAVLE Test Specifications*. [en ligne]. (Créé le 21/11/2000). [http://nbvme.org/image/cache/2010_NAVLE_test_specifications.pdf]. (Consulté le 05/10/2013).

NBVME e. *General NAVLE Information*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.nbvme.org/navle-general-information/]. (Consulté le 05/10/2013).

NBVME f. *Veterinary Licensing Boards*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.nbvme.org/?id=79&page=Licensing+Boards+List]. (Consulté le 05/10/2013).

NBVME g. *NAVLE Scheduling Permits and Prometric Scheduling*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.nbvme.org/?id=136&page=Scheduling+Permits+%26+Prometric+SchedulingNom]. (Consulté le 05/10/2013).

NBVME h. *NAVLE Application Procedure Chart*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.nbvme.org/?id=78&page=NAVLE#Application_Procedure_Chart]. (Consulté le 05/10/2013).

NBVME i. *NAVLE Candidate Bulletin*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.nbvme.org/navle-general-information/candidate-bulletin-navle-electronic-2014-2015/]. (Consulté le 06/10/2013).

NBVME j. *NAVLE General Information and Score Transfers*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.nbvme.org/navle-general-information/score-transfers/]. (Consulté le 06/10/2013).

NBVME k. *NAVLE Retake Policies*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.nbvme.org/?id=101&page=Retake+Policy]. (Consulté le 06/10/2013).

NBVME l. *NAVLE Tech report*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.nbvme.org/image/cache/techreport12.pdf]. (Consulté le 06/10/2013).

NBVME m. *NAVLE Diagnoses*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://nbvme.org/image/cache/2010_Diagnoses.pdf]. (Consulté le 06/10/2013).

NBVME n. *NAVLE Self Assessments*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [https://www.nbvme.org/navle-general-information/self-assessments]. (Consulté le 03/02/2014).

NBVME o. *NAVLE Tutorials*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.nbvme.org/?id=110&page=NAVLE+Tutorial]. (Consulté le 03/02/2014).

NBVME p. *NAVLE Sample Questions*. [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.nbvme.org/?id=23&page=Sample+Questions-NAVLE]. (Consulté le 03/02/2014).

Oakstate. *Clinical Programs for foreign grads*. [en ligne]. (Créé le 03/03/1986). [http://www.cvhs.okstate.edu/images/pdf/clinical_program_for_foreign_grads_revised_march_2012.pdf]. (Consulté le 27/11/2013).

O Net Online. *Summary Report for Veterinarians*. [en ligne]. (Créé le 12/09/2002). [http://www.onetonline.org/link/summary/29-1131.00]. (Consulté le 03/01/2014).

Prometric a. *Test Center Selection*. [en ligne]. (Créé le 01/12/1994). [https://securereg3.prometric.com/siteselection.aspx]. (Consulté le 24/11/2013).

Prometric b. *Online Sample Test*. [en ligne]. (Créé le 01/12/1994). [https://www.prometric.com/Demos/AVMA/index.htm]. (Consulté le 11/12/2013).

Rural Area Vet a. *Welcome*. [en ligne]. (Créé le 07/02/2003). [http://www.ruralareavet.org]. (Consulté le 27/11/2013).

Rural Area Vet b. *Training Materials*. [en ligne]. (Créé le 07/02/2003). [http://www.ruralareavet.org/training_materials.php]. (Consulté le 27/11/2013).

State.gov a. *Fees for Visa services*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/fees/fees-visa-services.html]. (Consulté le 20/11/2013).

State.gov b. *J1 Visa*. [en ligne]. [http://j1visa.state.gov/basics/common-questions/]. (Consulté le 20/12/2013).

State.gov c. *Eligibility Information - Waiver of the Exchange Visitor Two-Year Home-Country Physical Presence Requirement*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/study-exchange/student/residency-waiver/eligibility.html]. (Consulté le 20/12/2013).

State.gov d. *The Diversity Visa Process*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/entry.html]. (Consulté le 03/01/2014).

State.gov e. *DV Program Selected entrants*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/dv2014-selected-entrants.html]. (Consulté le 03/01/2014).

State.gov f. *Applicant Entrants by Country 2007-2013*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/dam/visas/DV_Applicant_Entrants_by_Country_2007-2013.pdf]. (Consulté le 05/02/2014).

State.gov g. *DV 2015 Selected Entrants*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/dv-2015-selected-entrants.html]. (Consulté le 10/02/2014).

State.gov h. *DV 2014 Selected Entrants*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/dv2014-selected-entrants]. (Consulté le 10/02/2014).

State.gov i. *DV 2013 Selected Entrants*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/dv2013-slected-entrants.html]. (Consulté le 10/02/2014).

State.gov j. *DV 2012*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/dv2012.html]. (Consulté le 11/02/2014).

State.gov k. *DV 2011*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/dv2011.html]. (Consulté le 11/02/2014).

State.gov l. *2013 Annual Visa Report Table VII*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/dam/visas/Statistics/AnnualReports/FY2013AnnualReport/FY13AnnualReport-TableVII.pdf]. (Consulté le 11/02/2014).

State.gov m. *2014 Visa Bulletin*. [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/law-and-policy/bulletin/2014/visa-bulletin-for-september-2014.html]. (Consulté le 15/02/2014).

State.gov n. *Employment-based Immigrant Visas.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/types/employment.html]. (Consulté le 15/02/2014).

State.gov o. *2013 Annual Visa Report Table III.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/dam/visas/Statistics/AnnualReports/FY2013AnnualReport/FY13AnnualReport-TableIII.pdf]. (Consulté le 16/02/2014).

State.gov p. *Visa Employment Cut-off Dates.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/dam/visas/employment-cut-off-dates/EmploymentWorldwide.pdf]. (Consulté le 17/02/2014).

State.gov q. *Visa Bulletin.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/law-and-policy/bulletin.html]. (Consulté le 17/02/2014).

State.gov r. *Immigrant Approved Checkdate.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/immigrant-process/approved/checkdate.html]. (Consulté le 17/02/2014).

State.gov s. *Immigrant Petiton for Alien Worker.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/immigrant-process/petition/file.html]. (Consulté le 17/02/2014).

State.gov t. *Immigrant Visa Process.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/immigrant-process/documents.html]. (Consulté le 17/02/2014).

State.gov u. *Ineligibilities.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/general/ineligibilities.html]. (Consulté le 17/02/2014).

State.gov v. *Annual Report of Immigrant Visa Applicants in the Family-sponsored and Employment-based preferences Registered at the National Visa Center as of November 1, 2013.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/dam/visas/Statistics/Immigrant-Statistics/WaitingListItem.pdf]. (Consulté le 18/02/2014).

State.gov w. *Employment types.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/types/employment.htm]. (Consulté le 17/04/2014).

State.gov x. *2012 Annual Visa Report Table III.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/dam/visas/Statistics/AnnualReports/FY2012AnnualReport/FY12AnnualReport-TableIII.pdf]. (Consulté le 16/02/2014).

State.gov y. *2012 Report of the Visa Office.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/law-and-policy/statistics/annual-reports/report-of-the-visa-office-2012.html]. (Consulté le 16/02/2014).

State.gov z. *2013 Report of the Visa Office.* [en ligne]. [http://travel.state.gov/content/visas/english/law-and-policy/statistics/annual-reports/report-of-the-visa-office-2013.html]. (Consulté le 17/02/2014).

UCDavis a. *DVM Curriculum.* [en ligne]. (Créé le 19/03/1986). [http://www.vetmed.ucdavis.edu/students/dvm_program/dvm_curriculum/fall_2011/curriculum_2011_framework.cfm]. (Consulté le 17/03/2014).

UCDavis b. *Curriculum Year 1.* [en ligne]. (Créé le 19/03/1986). [http://www.vetmed.ucdavis.edu/students/dvm_program/dvm_curriculum/fall_2011/Fall2011CurriculumYear1.cfm]. (Consulté le 17/03/2014).

UCDavis c. *Curriculum Year 2.* [en ligne]. (Créé le 19/03/1986). [http://www.vetmed.ucdavis.edu/students/dvm_program/dvm_curriculum/fall_2011/Fall2011CurriculumYear2.cfm]. (Consulté le 17/03/2014).

UCDavis d. *Curriculum Year 3.* [en ligne]. (Créé le 19/03/1986). [http://www.vetmed.ucdavis.edu/students/dvm_program/dvm_curriculum/fall_2011/Fall2011CurriculumYear3.cfm]. (Consulté le 17/03/2014).

UCDavis e. *Curriculum Year 4.* [en ligne]. (Créé le 19/03/1986). [http://www.vetmed.ucdavis.edu/students/dvm_program/dvm_curriculum/fall_2011/Fall2011CurriculumYear4.cfm]. (Consulté le 18/03/2014).

USA Jobs. The Federal Government's Official Job site. [en ligne]. (Créé le 27/11/1995). [https://www.usajobs.gov]. (Consulté le 03/05/2014).

USCIS a. *Employment-based Immigration Fourth Preference.* [en ligne]. [http://www.uscis.gov/working-united-states/permanent-workers/employment-based-immigration-fourth-preference-eb-4]. (Consulté le 16/02/2014).

USCIS b. *Employment-based Immigration Second Preference.* [en ligne]. [http://www.uscis.gov/working-united-states/permanent-workers/employment-based-immigration-second-preference-eb-2]. (Consulté le 16/02/2014).

USCIS c. *Immigrant Petiton for Alien Worker.* [en ligne]. [http://www.uscis.gov/i-140]. (Consulté le 17/02/2014).

USCIS d. *Affidavit of Support.* [en ligne]. [http://www.uscis.gov/i-140]. (Consulté le 17/02/2014).

USCIS e. *Immigrant Fees.* [en ligne]. [http://www.uscis.gov/forms/uscis-immigrant-fee]. (Consulté le 19/02/2014).

USCIS f. Your Rights and Responsibilities as a Permanent Resident. (2007), *In* : *Welcome to the United States A Guide for New Immigrants.* 2007 Revised Edition. [en ligne]. USCIS, the Superintendent of Documents, U.S. Government Printing Office. Page 9. [http://www.uscis.gov/sites/default/files/files/nativedocuments/M-618.pdf]. (Consulté le 04/03/2014)

USCIS g. *Renew a Greencard.* [en ligne]. [http://www.uscis.gov/green-card/after-green-card-granted/renew-green-card]. (Consulté le 14/03/2014).

USCIS h. *International Travel as a Permanent Resident.* [en ligne]. [http://www.uscis.gov/green-card/after-green-card-granted/international-travel-permanent-resident]. (Consulté le 14/03/2014).

USCIS i.Becoming a US Citizen. (2007), *In* : *Welcome to the United States A Guide for New Immigrants.* 2007 Revised Edition. [en ligne]. USCIS, the Superintendent of Documents, U.S. Government Printing Office. Page 90. [http://www.uscis.gov/sites/default/files/files/nativedocuments/M-618.pdf]. (Consulté le 04/03/2014)

US Embassy a. *Types de visas.* [en ligne]. [http://french.france.usembassy.gov/niv/typevisas.html]. (Consulté le 20/11/2013).

US Embassy b. *Échanges et formation.* [en ligne]. [http://french.france.usembassy.gov/niv/echanges-formations.html]. (Consulté le 20/11/2013).

US Embassy c. *US Visas SEVIS.* [en ligne]. [http://french.france.usembassy.gov/niv/sevis.html]. (Consulté le 21/11/2013).

Vstepontario. *About Vstep.* [en ligne]. (Créé le 20/12/2005). [http://www.vstepontario.org/about-vstep.aspx]. (Consulté le 27/11/2013).

VetPrep. *Sign up and Pricing.* [en ligne]. (Créé le 22/09/1997). [http://www.vetprep.com/newsite/sign-up-and-pricing.jsp]. (Consulté le 16/08/2014).

Zukureview. *NAVLE Test Preparation.* [en ligne]. (Créé le 25/05/2006). [https://zukureview.com]. (Consulté le 19/06/2014).

ANNEXES

Annexe 1 : Exemple du rapport de notes obtenu par un candidat lambda au TOEFL (*Score Report*)

ETS TOEFL

TOEFL® (Test of English as a Foreign Language™)
Internet-based Test (TOEFL iBT™)
Examinee Score Report

ETS® Security Guard
See back for details

Name: Chen, Ria
Last (Family/Surname) Name, First (Given) Name Middle Name

Email: rchen@gmail.com

Gender: F

Date of Birth: 05 Mar 1987

Registration Number: 1234 5678 1234 5678

Test Date: 01 Jan 2010

Chen, Ria
1A 23-4 Magnolia
Zhongzheng Dist.
Taipei City, 100
Taiwan

TOEFL Scaled Scores	
Reading	18
Listening	18
Speaking	15
Writing	22
Total Score	73

Native Country: Taiwan
Native Language: CHINESE
Sponsor Code: 1234
Test Center Code: TAI1234
Test Center Country: Taiwan

Inst. Code	Dept. Code
1234	12
5678	34
9876	56
5432	78

19

Reading Skills	Level	Your Performance
Reading	Intermediate (15-21)	Test takers who receive a score at the INTERMEDIATE level, as you did, typically understand academic texts in English that require a wide range of reading abilities, although their understanding of certain parts of the text is limited. Test takers who receive a score of INTERMEDIATE level typically • have a good command of common academic vocabulary but still have some difficulty with high-level vocabulary; • have a very good understanding of grammatical structure; • can understand and connect information, make appropriate inferences, and synthesize information in a range of texts but have more difficulty when the vocabulary is high level and the text is conceptually dense; • can recognize the expository organization of a text and the role that specific information serves within a larger text but have some difficulty when these are not explicit or easy to infer from the text; and • can abstract major ideas from a text but have more difficulty doing so when the text is conceptually dense.

Listening Skills	Level	Your Performance
Listening	Intermediate (14-21)	Test takers who receive a score at the INTERMEDIATE level, as you did, typically understand conversation and lectures in English and present a wide range of listening demands. These demands can include difficult vocabulary (uncommon terms or colloquial or figurative language), complex grammatical structure, and/or abstract or complex ideas. However, lectures and convesations that require the listener to make sense of unexpected or seemingly contradictory information may present some difficulty. When listening to conversations and lectures like these, test takers at the INTERMEDIATE level typically can • understand explicitly stated main ideas and important details, especially if they are reinforced, but may have difficulty understanding main ideas that must be inferred or important details that are not reinforced; • understand how information is being used (for example, to provide support or describe a step in a common process); • recognize how pieces of information are connected (for example, in a cause-and-effect relationship); • understand though perhaps not consistently, ways that speakers use language for purposes other than to give information (for example, to emphasize a point, express agreement or disagreement, or convey intentions indirectly); and • synthesize information from adjacent parts of a lecture or conversation and make correct inferences on the basis of that information, but may have difficulty synthesizing information from separate parts of a lecture or conversation.

Sample

Copyright © 2010 by Educational Testing Service. All rights reserved. ETS, the ETS logos, and TOEFL are registered trademarks of Educational Testing Service (ETS) in the United States and other countries throughout the world. TOEFL iBT is a trademark of ETS. Other products and services mentioned herein may be trademarks of their respective owners.

Speaking Skills	Level	Your Performance
Speaking about Familiar Topics	Limited (1.5-2.0)	Your responses indicate some difficulty speaking in English about everyday experience and opinions. Listeners sometimes have trouble understanding you because of noticeable problems with pronunciation, grammar, and vocabulary. While you are able to respond partially to the questions, you are not able to fully develop your ideas, possibly due to limited vocabulary and grammar.
Speaking about Campus Situations	Limited (1.5-2.0)	Your responses indicate that you have some difficulty speaking in English about information from conversations, newspaper articles, university publications, and so on. While you are able to talk about some of the key information from these sources, limited grammar and vocabulary may prevent you from fully expressing your ideas. Problems with pronunciation make it difficult for listeners to understand you at times.
Speaking about Academic Course Content	Limited (1.5-2.0)	In your response, you are able to use English to talk about the basic ideas from academic reading or lecture materials, but, in general, you include few relevant or accurate details. It is sometimes difficult for listeners to understand your responses because of problems with grammar, vocabulary, and pronunciation. Overall, you are able to respond in a general way to the questions, but the amount of information in your responses is limited and the expression of ideas is often vague and unclear.
Writing Skills	**Level**	**Your Performance**
Writing based on Reading and Listening	Good (4.0-5.0)	You responded well to the task, relating the lecture to the reading. Weaknesses, if you have any, might have to do with: • slight imprecision in your summary of some of the main points and/or • use of English that is occasionally ungrammatical or unclear
Writing based on Knowledge and Experience	Fair (2.5-3.5)	You expressed ideas with reasons, examples, and details, but your responses indicate weaknesses such as: • you may not provide enough specific support and development for your main points; • your ideas may be difficult to follow because of how you organize your essay or because of the language you use to connect your ideas; • grammatical mistakes or vague/incorrect uses of words may make the writing difficult to understand.

THIS IS THE ONLY PERSONAL RECORD YOU WILL RECEIVE. PLEASE RETAIN FOR YOUR RECORDS.

This score report provides four section scores and a total score. An analysis of your strengths and weaknesses in English is included. The level pertaining to each skill should not be generalized beyond the performance on this test. Skill levels and their associated descriptions are not intended for use by institutions as part of their admissions criteria and will not be shared unless you grant permission.

Information About Scores: The following scaled scores are reported for TOEFL iBT. A total score is not reported when one or more sections have not been administered. These scores have the following ranges:

Sections	Scaled Scores
Reading	0-30
Listening	0-30
Speaking	0-30
Writing	0-30
Total Score	0-120

Score Legends:

Reading Skills	
Level	Scaled Score Range
High	22-30
Intermediate	15-21
Low	0-14

Speaking Skills		
Level	Task Rating	Scaled Score Range
Good	3.5-4.0	26-30
Fair	2.5-3.0	18-25
Limited	1.5 - 2.0	10-17
Weak	0 - 1.0	0-9

Listening Skills	
Level	Scaled Score Range
High	22-30
Intermediate	14-21
Low	0-13

Writing Skills		
Level	Task Rating	Scaled Score Range
Good	4.0-5.0	24-30
Fair	2.5-3.5	17-23
Limited	1.0-2.0	1-16
Score of Zero	0	0

Institution Code Numbers: The code numbers on this score report are the ones you selected at the time you registered. If any of the numbers you indicated are not shown, they were incorrect and the TOEFL office was unable to send those score reports. To have additional official score reports sent, follow the directions on the attached Score Report Request Form.

DEPT.	WHERE THE REPORT WAS SENT
00	Admissions office for undergraduate study or an institution or agency that is not a college or university
01, 04-99	Admissions office for graduate study in a field other than management (business) or law according to the codes selected when you registered
02	Admissions office of a graduate school of management (business)
03	Admissions office of a graduate school of law

Additional information about TOEFL iBT scores can be found on the Test Takers section of the TOEFL website at **www.ets.org/toefl.**

ETS® Security Guard *text is printed with a special heat sensitive ink for security. To activate this security feature, apply heat to the text, either by rubbing it or blowing on it, and the* **ETS® Security Guard** *text will disappear.*

IMPORTANT NOTE TO INSTITUTIONS: ***Scores are valid ONLY if received directly from ETS. Photocopies should never be accepted.*** If you received this score report directly from an examinee, please provide your official TOEFL institution code to the examinee so he/she can request that an official score report be sent to you. If you need to contact ETS, use the toll-free number on the back of the official score report. Scores more than two years old cannot be reported or validated.

Sample

Annexe 2 : Une partie de la liste des références bibliographiques sur lesquelles est basé le BCSE

1. Baker, DG. Flynn's Parasites of Laboratory Animals, 2nd ed. (2007), Ames, IA: Blackwell.
2. Ballweber, LR. Veterinary Parasitology, (2001), Boston: Butterworth-Heinemann.
3. Baxter, GM. Adams & Stashak's Lameness in Horses, 6th ed. (2011), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
4. Bertone, JJ. Equine Clinical Pharmacology, (2004), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
5. Birchard, SJ. Saunders Manual of Small Animal Practice, 3rd ed. (2006), St Louis: Elsevier.
6. Bonagura, JD. Kirk's Current Veterinary Therapy, XIV, 14th ed. (2009), St Louis: Saunders (Elsevier).
7. Boothe, DM. Small Animal Clinical Pharmacology & Therapeutics, 2nd ed. (2012), St Louis: Elsevier).
8. Butler, JA. Clinical Radiology of the Horse, 3rd ed. (2008), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
9. Castro, AE. Veterinary Diagnostic Virology: A Practitioner's Guide, (1992), St. Louis: Mosby.
10. Committee on Foreign Animal Diseases of the United States Animal Health Association. Foreign Animal Diseases "The Gray Book," 6th ed. (1998). United States Animal Health Association (available online at www.vet.uga.edu/vpp/gray_book02/index.php as of Dec 5, 2006).
11. De Lahunta, A. Applied Veterinary Anatomy, (1986), Philadelphia: Saunders.
12. Dennis, R. Handbook of Small Animal Radiology and Ultrasound: Techniques and Differential Diagnosis, 2nd ed. (2010), St Louis: Churchill-Livingstone (Elsevier).
13. Dyce, KM. Textbook of Veterinary Anatomy, 4th ed. (2010), St Louis: Elsevier.
14. Ettinger, SJ. Textbook of Veterinary Internal Medicine, 7th ed. (2010), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
15. Eurell, JA. Dellmann's Textbook of Veterinary Histology, 6th ed. (2006), Ames, IA: Blackwell.
16. Evans, HE. Miller's Anatomy of the Dog, 4th ed. (2013), St Louis: Elsevier.
17. Farrow, CS. Veterinary Diagnostic Imaging – The Dog and Cat, (2003), St. Louis: Mosby.
18. Fossum, TW. Small Animal Surgery, 4th ed. (2012), St Louis: Mosby (Elsevier).
19. Frandson, RD. Anatomy and Physiology of Farm Animals, 7th ed. (2009), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
20. Fubini, SL. Farm Animal Surgery, (2004), St Louis: Saunders (Elsevier).
21. Greene, CE. Infectious Diseases of the Dog and Cat, 4th ed. (2012), St Louis: Elsevier.
22. Hall, JE. Guyton and Hall Textbook of Medical Physiology, 12th ed. (2011), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
23. Houpt, KA. Domestic Animal Behavior for Veterinarians & Animal Scientists, 5th ed. (2011), Ames, IA: Wiley.
24. Johnston, SD. Canine and Feline Theriogenology, (2001), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
25. Jones, TC. Veterinary Pathology, 6th ed. (2010), Ames, IA: Blackwell.
26. Kahn, CM. Merck Veterinary Manual, 10th ed. (2010), Whitehouse Station, NJ: Merck.
27. Kealy, JK. Diagnostic Radiology and Ultrasonography of the Dog and Cat, 5th ed. (2011), St Louis: Elsevier.
28. Knottenbelt, DC. Color Atlas of Diseases and Disorders of the Horse, (1994), St Louis: Mosby.
29. Knottenbelt, DC. Equine Neonatology – Medicine and Surgery, (2004), St. Louis: Elsevier.
30. Kumar, V. Robbins and Cotran Pathological Basis of Disease, 8th ed. (2010), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
31. Kumar, V. Robbins Basic Pathology, 9th ed. (2013), St Louis: Elsevier.
32. Landsberg, G. Behavior Problems of the Dogs & Cat, 3rd ed. (2013), St Louis: Elsevier.
33. Latimer, KS. Duncan & Prasse's Veterinary Laboratory Medicine – Clinical Pathology, 5th ed. (2011), Ames, IA: Wiley-Blackwell.

Rapport-Gratuit.com

Annexe 3 : Exemples de questions posées au BCSE

Relapsing pancreatitis and chronic pancreatitis are controlled primarily by:

- A. nonsteroidal anti-inflammatory drugs.
- B. surgical resection.
- C. antibiotic therapy.
- D. nutritional management.

A sample for histologic diagnosis of bone tumors is collected by using:

- A. a Jamshidi biopsy needle.
- B. a 20 gauge hypodermic needle.
- C. a biopsy punch.
- D. an Illinois sternal needle.

In general, the dose of xylazine required for preoperative sedation in the cow, sheep, or goat is what percentage of the dose in the horse?

- A. 200%
- B. 100%
- C. 50%
- D. 10%

A health certificate expires 30 days from:

- A. shipment.
- B. inspection.
- C. testing.
- D. date signed.

A veterinarian serologically tests 140 beef cattle for a disease. Thirty-six of the cattle test seropositive and 104 test seronegative. However, postmortem data reveals 6/36 of the seropositive cattle are disease free and 4/104 of the seronegative cattle are diseased. What is the positive predictive value of this serologic test?

- A. 97%
- B. 94%
- C. 88%
- D. 83%

Annexe 4 : Document à faire signer par un vétérinaire certifiant que le candidat a déjà fait de la chirurgie

Surgical Experience Documentation

Beginning on July 1, 2014, newly-enrolled candidates wishing to take the Clinical Proficiency Examination (Step 4) of the ECFVG process are required to demonstrate validated proof of experience performing surgical procedures using aseptic technique prior to application for the CPE. **The validation can be provided by one or more veterinarians licensed to practice veterinary medicine in any international jurisdiction.** At a minimum, candidates are expected to document their performance of at least one (1) ovariohysterectomy as a primary surgeon and have participated in at least five (5) additional surgical procedures as either a primary or assistant surgeon within the 5-year period preceding the candidate's application. The 5 additional procedures may be ovariohysterectomies or other surgical procedures, but each should involve all elements of an aseptic surgical procedure including gowning & gloving, draping of the patient, and use of sterile instrumentation.

Please submit one (1) signed and validated form for each surgical procedure performed.
Completed forms should be submitted to:
AVMA/ECFVG
1931 N. Meacham Rd., Suite 100
Schaumburg, IL 60173 United States

Surgical Experience Form

To be completed by ECFVG candidate:

ECFVG Candidate Name (print)_____

ECFVG Candidate Signature_____

ECFVG Candidate I.D._____

Candidates are reminded that falsification of documents would be a violation of the Rules of Conduct and can resolve in disciplinary actions up to and including dismissal from the program.

To be completed by a licensed veterinarian validating ECFVG candidate's surgical experience:

Surgical procedure(s) performed by ECFVG candidate named above	Please indicate role of ECFVG candidate: Whether primary surgeon or assistant	Date when surgical procedure performed

Reminder: To qualify towards the ECFVG requirement, all surgical procedures must have been performed within a five-year period preceding application of the CPE.

By signing below, I, the validating veterinarian affirm to the ECFVG that

i) I have read and understood this document in its entirety, as written in English or as translated into the _____ language

ii) I have personally witnessed this candidate perform the aseptic surgical procedure(s) listed above.

Signature_____ Date_____

Full Name of Validating Veterinarian (print): _____

License or Registration Number_____

Name of Licensing Authority (state, province, country)_____

_____

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Annexe 5 : Les compétences majeures et mineures (*major et minor skills*) évaluées lors de l'épreuve d'Anesthésie et exemples de *Fatals Flaws*

Sélectionner des molécules de prémédication, d'induction, de maintien de l'anesthésie, de gestion de la douleur	*minor skill*
Calculer les doses des molécules en question	*major skill,* exemples de *Fatal flaws* : calcul d'une dose dangereuse sans correction avant tentative d'administration.
Réaliser l'examen pré-anesthésique tout en établissant un dossier pour conserver les données récoltées	*minor skill*
Demander, enregistrer et interpréter les résultats d'examens complémentaires nécessaires	*minor skill*
Établir le statut pré-anesthésique du patient en question	*minor skill*
Administrer correctement la prémédication de façon sécurisée pour l'animal et le personnel environnant	*minor skill/ major skill,* échec d'un *minor skill* : administration d'une dose insuffisante, échecs d'un *major skill* : surdosage non léthal, injection de la prémédication dans une zone pouvant être lésée (nerf sciatique, articulation du genou…), *Fatal flaw* : intention d'administrer une dose dangereuse d'une molécule.
Déterminer le débit convenable des gaz reçus par le patient et l'expliquer	*minor skill/ major skill,* échec d'un minor skill : envoi d'un débit trop élevé de gaz, échec d'un major skill : envoi d'un débit trop bas de gaz.
Sélectionner le système de ventilation approprié	*minor skill*
Sélectionner la sonde endotrachéale et le laryngoscope adaptés	*minor skill*
Sélectionner le cathéter et les poches de perfusion adaptées	*minor skill*
Expliquer à l'examinateur le fonctionnement de la machine anesthésique et du système de ventilaion choisi en explicitant concrètement ce qui est évalué	*minor skill*
Placer correctement le cathéter et les poches de perfusion-trois tentatives sont accordées au candidat au-delà des quelles l'examinateur arrêtera le chronomètre pour placer lui même un nouveau cathéter	*minor skill/ major skill,* échecs d'un *minor skill* : erreurs d'asepsie mineures pendant le placement du cathéter (ex : manchon du cathéter touché avec les mains), mauvais débit d'administration du fluide sans atteinte de la santé/vie de l'animal, deux échecs de *minor skills* décomptés en un coup : incapacité à placer le cathéter en trois tentatives pour des raisons chien-dépendantes (chien en hypotension par ex) ou pour des raisons de mauvaise technique utilisée (tel que incapacité de localiser une veine) ; cathéter placé négligemment se délogeant, échecs d'un *major skill* : mauvais débit et atteinte de la santé/vie de l'animal ou débit d'administration perturbé sans que le candidat s'en aperçoive avec atteinte de la santé/vie de l'animal, *Fatal flaws* : grosses erreurs d'asepsie (ex : cathéter

	placé sur la table).
Induire et intuber le patient	échec d'un *minor skill* : induction sans vérifier au préalable le bon placement du cathéter, échec de *major skill* : mauvaise intubation (taille inadéquate de la sonde, ballonnet non insufflé, sonde non attachée), *Fatal flaws* : tentative d'administration d'une dose dangereuse d'une molécule ; multiples tentatives d'intubation sur un animal mal endormi (réflexes laryngés présents) ; l'intubation doit être faite dans les cinq minutes suivant l'induction ; mauvais placement de la sonde sans que le candidat s'en rende compte (dans l'œsophage) ; le candidat est en train de blesser le chien (sonde trop grosse par exemple, ou insufflation excessive du ballonnet); échappement de gaz car sonde trop petite ou ballonnet non insufflé ou sonde déplacé car non fixée.
Connecter le patient à la machine anesthésique réglée correctement et débuter le monitoring	major skill, *Fatal flaws* : la pop-off valve est laissée fermée jusqu'à 25 cm d'H2O ; O_2 insuffisamment- chien se réveille ou devient hypoxique ; utilisation d'un débit trop élevé pendant trop longtemps aboutissant à la perte des pouls périphériques ou d'une apnée prolongée (>3 min) ; apnée prolongée indétectée.
Placer le stéthoscope oesophagien	minor skill
Placer le Doppler ou le moniteur de l'oscillomètre	minor skill
Placer l'oxymètre de pouls	minor skill
Placer le capnographe	*minor skill*
Transférer le patient en salle de chirurgie	*minor skill*
Modifier les réglages de la machine d'anesthésie si besoin pendant la chirurgie	*major skill*
Surveiller la profondeur d'anesthésie tout au long de la chirurgie	*major skill*
Surveiller et récolter les données du statut cardiovasculaire du patient tout en corrigeant les anormalités si besoin	*major skill*
Surveiller et récolter les données du statut respiratoire du patient tout en corrigeant les anormalités si besoin	*major skill*
Répondre à des questions concernant les valeurs des données d'anesthésie et des statuts cardiovasculaire et respiratoire du patient à des moments donnés	*minor skill*
Remplir correctement la feuille d'anesthésie	*minor skill*
Prouver son efficacité quant à la procédure globale d'anesthésie	*major skill,* *Fatal flaws* : candidat n'a pas réussi en 1 heure 40 à effectuer toutes les étapes précédentes et avoir le patient prêt pour être préparé pour la chirurgie.
Prendre soin du patient	*major skill*
Être capable de communiquer avec des assistants	*minor skill*

Annexe 6 : Fiche pré-anesthésique et anesthésique

CPE DATE/SESSION/SITE:
CANDIDATE NAME/NUMBER:

DOG ID:

PRE-ANESTHETIC ASSESSMENT *(candidate to write findings below unless otherwise noted)*
PCV: MM color/CRT:

TP: HR:

Weight *(to be filled in by examiner ahead of time)*: RR:

Temp *(to be filled in by examiner ahead of time)*: Other relevant findings:

PRE-EXSISTING MEDICATION AND MEDICAL CONDITIONS *(filled in by examiner ahead of time)*:

RELEVANT BLOOD CHEMISTRY RESULTS, IF ANY:

PREANESTHETIC PHYSICAL STATUS *(as determined by candidate after completing preanesthetic examination; circle one)*: 1 2 3 4 5

Write drug selections, dose (mg and volume), route of administration, and time administered below; attach dose calculation scratch sheet as necessary:

Premed(s)	Dose:	Volume:	Route:	Time:
	Dose:	Volume:	Route:	Time:
	Dose:	Volume:	Route:	Time:
Induction agent(s)	Dose:	Volume:	Route:	Time:
	Dose:	Volume:	Route:	Time:
	Dose:	Volume:	Route:	Time:
Analgesics	Dose:	Volume:	Route:	Time:
	Dose:	Volume:	Route:	Time:
	Dose:	Volume:	Route:	Time:

Provide rationale for choosing the specific drugs (above) for your patient:

CPE DATE/SESSION/SITE:

CANDIDATE NAME/NUMBER:

Circle appropriate number regarding sedation and induction of your patient, and provide comments as appropriate:

Scale: 1=very poor; 5= excellent

Sedation quality: 1 2 3 4 5

Induction quality: 1 2 3 4 5

Comments:

Circle inhalant anesthetic agent used:
Halothane Isoflurane Sevoflurane

Circle anesthetic machine type used
Circle Bain

Endotracheal tube used *(write size)*:

Fresh gas flow rate used *(write rate)*:

CPE DATE/SESSION/SITE:

CANDIDATE NAME/NUMBER:

(candidate to fill out each section below)

Complications noted and how corrected; if no complications noted, state so:

Fluids *(write type used, flow rate, and total volume)*:

Recovery instructions, to include any instructions for use of analgesics:

Annexe 7 : Fiche d'évaluation de la Section 1 de la catégorie Pratique Équine du CPE

EQ01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
Restraint and Safety Candidate is scored on ability to correctly:	**5**	
a. Instruct unskilled assistant on appropriate and safe handling techniques		
b. Approach horse in an appropriate manner		
c. Place halter on horse		
d. Instruct and use appropriate manual restraint (eg, twitch, ear hold, lip chain, etc)		
e. Explain need for and/or administer appropriate chemical restraint		

EQ01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
Restraint and Safety Candidate is scored on ability to correctly:	**5**	
a. Instruct unskilled assistant on appropriate and safe handling techniques		
b. Approach horse in an appropriate manner		
c. Place halter on horse		
d. Instruct and use appropriate manual restraint (eg, twitch, ear hold, lip chain, etc)		
e. Explain need for and/or administer appropriate chemical restraint		

EQ01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
History Candidate is scored on ability to elicit the following from examiner:	**20**	
a. Signalment, including breed		
b. Presenting complaint or reason for evaluation		
c. Duration of presenting complaint or management issues		
d. Past problems, including previous treatments and response to those treatment		
e. Extent of involvement of other animals on premises		
f. Housing		
g. Medication history		
h. Vaccination history		
i. Dietary/nutrition history		
j. Intended use of animal presented for evaluation		

EQ01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)

Activity/Skill	**MAX POINTS**	**CANDIDATE SCORE**
Physical Examination Candidate is scored on ability to accurately perform:	**33**	
a. Distance examination, including body condition		
b. Complete and appropriate (for the case) hands-on examination		
c. Accurately interpret results of rectal examination, if appropriate and relevant to the case *Note: discussion only with the examiner, rectal examination NOT performed by candidate*		

EQ01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 4)

Activity/Skill	*Activity/ Skill*	*Activity/Skill*
Integration *Candidate will be assessed on ability to develop diagnostic and therapeutic plan OR identify and provide solutions of management issues* Candidate is scored on ability to accurately:	**30**	
a. Develop problem (significant findings) list, differential diagnoses, and most likely diagnosis OR identify potential problems with current management procedures		
i. Identify significant findings: normal and abnormal (potential problems)		
ii. Develop differential diagnoses list OR identify potential problems with current management procedures		
iii. Arrive at the most likely diagnosis		
b. Develop diagnostic/management plan		
i. Order appropriate diagnostic tests and/or necropsy		
ii. Interpret laboratory and/or necropsy results		
iii. Develop therapeutic or management plan for individual animal/herd (if appropriate)		

EQ01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 5)

Activity/Skill	**MAX POINTS**	**CANDIDATE SCORE**
Communication Candidate is scored on ability to accurately:	**12**	
a. Communicate therapeutic or management plan for individual animal to client		
b. Communicate therapeutic or management plan for herd, if appropriate, to client		
c. Communicate prognosis		
d. Discuss prevention and control issues		
e. Discuss management issues		
f. Discuss public health issues		

Annexe 8 : Fiche d'évaluation de la Section 2 de la catégorie Pratique Équine du CPE

EQ02 ASSESSMENT, Clinical Techniques
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	**MAX POINTS**	**CANDIDATE SCORE**
Candidate is scored on ability to correctly and efficiently perform the three (3) following standard (indicated by asterisks) and five (5) of the remaining nine (without asterisks) randomly-selected skills:		
i. Completely auscultate the thorax (cardiorespiratory system), using a rebreathing bag***	15 Std Skill	
ii. Identify usual IM, IV, and SQ injection sites and:*** a. Perform an intravenous and intramuscular injection, using injectable saline; and b. Discuss injection volumes, method of injection, and possible complications of one of the following drugs, which is randomly selected by the examiner: xylazine, phenylbutazone, procaine penicillin, banamine (flunixin meglumine), acepromazine	15 Std Skill	
iii. Describe how to place a nasogastric tube, including selection of tube and lubricant***	15 Std Skill	
iv. Examine oral cavity, and a. Estimate age; and b. Discuss and briefly perform rasping (floating) of upper cheek teeth	11	

EQ02 ASSESSMENT, Clinical Techniques
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	**MAX POINTS**	**CANDIDATE SCORE**
v. Place a support (aka standing, shipping, or stable) bandage on a forelimb	11	
vi. Discuss how to safely perform a rectal examination	11	
vii. Discuss how to perform a complete ophthalmic examination OR perform a basic ophthalmic examination, using a direct scope	11	
viii. Describe how to safely collect an endometrial swab (mares only)	11	
ix. Describe how to place a jugular catheter	11	

EQ02 ASSESSMENT, Clinical Techniques
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)

Activity/Skill	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
x. Take blood sample, to include selection of correct needles and blood tube, for testing for equine infectious anemia (EIA), serum biochemistry analysis, or complete blood count (CBC), as directed by examiner.	11	
xi. Describe how to perform abdominocentesis, including selection of needles/tubes	11	
xii. Describe horse for the purpose of positive identification for EIA (equine infectious anemia) testing, insurance examination, or interstate health certificates as directed by the examiner	11	

Rapport-Gratuit.com

Annexe 9 : Fiche d'évaluation de la Section 3 de la catégorie Pratique Équine du CPE

EQ03 ASSESSMENT, Lameness Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
History Candidate is assessed on ability to elicit following from client (examiner):	5	
a. *Signalment, including breed*		
b. *Presenting complaint*		
c. *Duration of presenting complaint*		
d. *Previous treatment(s); response to those treatments*		
e. *Intended use of affected animal*		
Initial Characterization of Lameness Based on Walk/Trot: Candidate is assessed on ability to:	15	
a. *Describe head or hip position in relation to stride (fore vs. hind limb)*		
b. *Describe normal/abnormal parts of stride (to include at a minimum landing, length, sound, symmetry)*		
c. *Explain reasons for diagnosing the lameness in a specific limb in the patient provided. Points are only awarded when the candidate correctly identifies the lame leg.*		

EQ03 ASSESSMENT, Lameness Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
Lameness Examination Candidate is assessed on ability to perform a systematic examination of the actual affected limb, to include at a minimum: *Note: candidate receives points on the skills below (except for "f") only when these skills are done on the actual affected limb. Points for "f" can be awarded when described, using any limb.*	65	
a. *Characterization of digital pulses*		
b. *Picking up, examining the foot, and applying hoof testers*		
c. *Detailed palpation of the limb for identification of effusions and swellings, heat and pain*		
d. *Manipulation of joints*		
e. *Conducting appropriate flexion test(s), or justification for not performing any flexion tests*		
f. *Describing how to do palmar/plantar digital, abaxial sesmoid, and low and high volar nerve blocks, to include at minimum identification of landmarks used to identify the injection site, how to prepare the site, injection technique, appropriate drugs, and area desensitized by each nerve block).*		
g. *Requesting appropriate nerve/joint blocks, or providing justification for not requesting/performing nerve/joint blocks*		
h. *Requesting appropriate imaging studies, or justification for not requesting/performing any imaging*		
i. *Identification of correct affected anatomical region based on results of all examinations and tests conducted*		
j. *Communicating short and long-term prognosis for return to intended use.*		

EQ03 ASSESSMENT, Lameness Evaluation **Candidate Name/ID:** **Date/Session/Site:** **ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)**		
Activity/Skill	**MAX POINTS**	**CANDIDATE SCORE**
Palpation Candidate is assessed on ability to correctly identify five of the following 20 structures randomly selected by the examiner. Examiner must circle the structures selected for each candidate. Candidate will be awarded a maximum of three points for each structure correctly identified. *(Note: limb structures do not need to be identified on the lame leg; they can be identified on any limb or on the limb indicated by the examiner)*	**15**	
a. Cannon bone (MC III)		
b. Splint bones (MC II and MC IV)		
c. Fetlock joint pouches (metacarpal-phalangeal joint)		
d. Suspensory ligament		
e. Superficial digital flexor/deep digital flexor tendon		
f. *Central sulcus of the frog*		
g. *Scapulohumeral joint*		
h. *Accessory carpal bone*		
i. *Olecranon*		
j. *Calcaneus*		
k. *Patella*		
l. *Medial patellar ligament*		
m. *Coxofemoral joint*		
n. *Greater trochanter*		
o. *Carpus or tarsus*		
p. *Tuber ischii*		
q. *Tuber sacrale*		
r. *Tuber coxae*		
s. *Point of shoulder*		
t. *Semitendinosus/semimembranosus muscles*		

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Annexe 10 : Fiche d'évaluation de la Section 1 de la catégorie Animaux de production du CPE

FAP01 ASSESSMENT, Clinical Case, Adult Bovine
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	Max Pts	Candidate Score
History: Candidate is scored on ability to elicit following from client (examiner):	**20**	
a. Signalment, including breed		
b. Presenting complaint		
c. Duration of presenting complaint		
d. Previous treatment(s); response to those treatments		
e. Past problems		
f. Extent of involvement of other animals on premises		
g. Reproductive phase of affected animal		
h. Production phase of affected animal (eg, for dairy)		
i. Vaccination history		
j. Nutrition history		
Physical Examination: Candidate is assessed on ability to:	**30**	
a. Accurately perform a distance examination, to include body condition score (Scale of 1–5, with 1 being very thin).		
b. Accurately perform a complete physical examination		
c. Accurately interpret results of rectal examination, if appropriate *Note: discussion only with the examiner, rectal examination NOT performed by candidate.*		

FAP01 ASSESSMENT, Clinical Case, Adult Bovine
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	Max Pts	Candidate Score
Developing a Problem List, Differential Diagnoses, and Most Likely Diagnosis: Candidate is assessed on ability to:	**15**	
a. Correctly identify all problems, based on history and physical examination		
b. Develop rational differential diagnoses list		
c. Arrive at the most likely diagnoses, based on findings		
Developing a Diagnostic Plan: *Note: The candidate will be assessed on the development of a diagnostic plan towards differential diagnoses that are appropriate for the case.* Candidate is assessed on ability to:	**25**	
a. Order appropriate diagnostic test and/or necropsy		
b. Correctly interpret laboratory and/or necropsy results		

FAP01 ASSESSMENT, Clinical Case, Adult Bovine
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)

Activity/Skill	Max Pts	Candidate Score
Develop and Communicate a Therapeutic and Management Plan : *Note: The candidate will be assessed on the development and communication of a therapeutic and management plan towards the most likely diagnosis appropriate for the case.* Candidate is assessed on ability to:	**10**	
a. Develop and communicate correct therapeutic plan for individual animal		
b. Develop and communicate correct therapeutic plan for herd		
c. Develop and communicate appropriate prognosis		
d. Competently discuss prevention and control issues		
e. Competently discuss regulatory issues (eg, notifying state/federal health officials of reportable disease); public health issues (eg, zoonotic potential); food safety/slaughter for food issues (eg, withdrawal times)		

Annexe 11 : Fiche d'évaluation de la Section 2 de la catégorie Animaux de production du CPE

Physical Examination Candidate is assessed on ability to:	**30**	
a. *Accurately assign a body condition score (scale of 1-5, with 1 indicating very thin).*		
b. *Accurately perform a distance examination*		
c. *Accurately perform a complete hands-on physical examination*		

FAP02 ASSESSMENT, Clinical Case, Other Food Animal
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid Score**
History Candidate is scored on ability to elicit the following information:	**20**	
a. *Signalment, including breed*		
b. *Presenting complaint*		
a. *Duration of presenting complaint*		
b. *Previous treatment(s); response to those treatments*		
c. *Past problems*		
d. *Extent of involvement of other animals on premises*		
e. *Reproductive phase of affected animal*		
f. *Production phase of affected animal (eg, for dairy)*		
g. *Vaccination history*		
j. *Nutrition history*		
k. *Intended use of affected animal*		

FAP02 ASSESSMENT, Clinical Case, Other Food Animal
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid Score**
Developing a Problem List, Differential Diagnoses, and the Most Likely Diagnosis Candidate is assessed on ability to:	**15**	
a. *Correctly identify all problems, based on history and physical examination*		
b. *Develop rational differential diagnoses list*		
c. *Arrive at the most likely diagnosis, based on findings*		
Developing a Diagnostic Plan *Note: The candidate will be assessed on the development of a diagnostic plan towards differential diagnoses that are appropriate for the case.* Candidate is assessed on ability to:	**25**	
a. *Order appropriate diagnostic tests and/or necropsy*		
b. *Correctly interpret laboratory and/or necropsy results*		
Develop and Communicate a Therapeutic and Management Plan : *Note: The candidate will be assessed on the development and communication of a therapeutic and management plan towards the most likely diagnosis appropriate for the case.* Candidate is assessed on ability to:	**10**	
a. *Develop and communicate correct therapeutic plan for individual animal*		
b. *Develop and communicate correct therapeutic plan for herd*		
c. *Develop and communicate appropriate prognosis*		
d. *Competently discuss prevention and control issues*		
e. *Competently discuss regulatory issues (eg, notifying state/federal health officials of reportable disease), public health issues (eg, zoonotic potential); and food safety/slaughter for food issues (eg, withdrawal time)*		

Annexe 12 : Fiche d'évaluation de la Section 3 de la catégorie Animaux de production du CPE

FAP03 ASSESSMENT, Clinical Procedures
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	Max Pts	Candid Score
PART A Candidate is scored on ability to correctly and efficiently:	**50**	
a. Prepare the udder for routine milking		
b. Obtain a milk sample from each quarter, perform a California Mastitis Test (CMT) on the samples, and interpret the test results. NOTE: If candidate is unable to acquire a sufficient volume of milk to perform a CMT, the examiner will provide a milk sample and will deduct 6 points.		
c. Prepare the udder and obtain a milk sample for bacterial culture; interpret bacterial culture results provided and communicate a therapeutic plan for the dairyman based upon the culture results.		
d. Place a halter on the cow and restrain the cow in a manner that would allow procedures to be performed on the head and neck		

FAP03 ASSESSMENT, Clinical Procedures
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	Max Pts	Candid Score
PART B Candidate is scored on ability to correctly and efficiently perform 5 of the following 15 skills: *NOTE: Candidates will perform 2 skills chosen from skills i-iv. Three skills will be chosen from v – xv*	**50**	
i. Place a mouth gag and perform an examination of the oral cavity		
ii. Pass a stomach tube, ensure it is placed correctly, collect rumen fluid		
iii. Select an appropriate vacutainer and collect a blood sample by coccygeal venipuncture		
iv. Manually collect urine sample. Describe the sample, perform a dipstick test and interpret the result. Discuss the limitations of the dipstic test. Note: Points will not be deducted if use of correct procedure does not yield a urine sample; examiner to supply urine sample in this case.		

FAP03 ASSESSMENT, Clinical Procedures
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)

Activity/Skill	Max Pts	Candid Score
PART B (continued) *NOTE: Candidates will perform 3 skills will be chosen from v – xv*		
v. Perform abomasal/rumen gas cap identification test, discuss how to differentiate between rumen gas cap, LDA ping, and pneumoperitoneum, pneumorectum, or pneumocolon		
vi. Describe how to place and secure an intravenous catheter into the jugular vein for long-term use		
vii. Describe how to perform a caudal epidural injection for the purposes of analgesia during obstetrical manipulations		
viii. Describe how to examine a hind foot for suspected foot lameness		
ix. Prepare the cow and perform a speculum examination to evaluate cervix		
x. Identify where and explain how to inject one of the following drugs: oxytetracycline, florfenicol, or ceftiofur		
xi. Demonstrate a common and easy method to restrain animal to allow examination of or administration of treatment to the hindquarters		
xii. Perform a withers pinch test (ie, grunt test)		
xiii. Describe how to perform a cornual nerve block		
xiv. Describe how to perform paravertebral anesthesia		
xv. Administer oral medication to the cow		

Annexe 13 : Fiche d'évaluation de la Section 4 de la catégorie Animaux de production du CPE

FAP04 ASSESSMENT, Bovine Theriogenology
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid Score**
PART A *Points will be deducted if candidate does not complete the actual rectal examination within 5 minutes or the entire Part A within 10 minutes.* Candidate is scored on ability to correctly and efficiently:	**40**	
a. Perform rectal examination and determine pregnancy status.		
b. Explain on what basis pregnancy status determination was made		
c. On the basis of the rectal examination, describe the response to prostaglandin administration, including the basis on which that determination was made (eg, ovarian structures), and discuss sequela to prostaglandin administration. Note: Full points will only be awarded for describing the response to prostaglandin for correct rectal palpation findings. Points will be deducted from the total score for describing a correct response to prostaglandin administration which is based upon an incorrect determination of the cow's reproductive status.		

FAP04 ASSESSMENT, Bovine Theriogenology
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid Score**
PART B Candidate is scored on ability to correctly and efficiently:	**60**	
a. Elicit any additional necessary information from the client (examiner)		
b. Describe how to perform an obstetrical examination, including preparation of animal and self		
c. Identify malpresentation, -posture, -position		
d. Correct malpresentation, -posture, -position		
e. Place chains/ropes		
f. Discuss alternative delivery plans		
g. Communicate to client/examiner post-delivery cow and calf care		

FAP05 ASSESSMENT, Public Health, Food Safety, and Regulatory
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid Score**
PART C *Candidate must list 5 of the currently prohibited drugs (ie, 1-week prior to examination date) to receive credit. If candidate does not list 5 of the currently prohibited drugs, or lists nonprohibited drugs, points will be deducted* Candidate is scored on ability to correctly:	**100**	
List 5 drugs prohibited for extralabel use in food animals in the United States or Canada.		

Annexe 14 : Le rapport d'autopsie (*Necropsy Report Form*)

NECROPSY REPORT FORM (page ONE)
Candidate Name/ID: Date/Session/Site:

Animal provided for Necropsy Degree of Autolysis (circle one): Mild Moderate Severe

Species _____ **Breed** _____ **Age** _____ **Weight**_____

Each Candidate to Complete All Information Below and On Following Pages

Sex of animal_____ **Neutered Yes / No Body Condition of animal** _____

Organ System or Structure	Is the organ system/structure abnormal? *(Circle Y for yes or N for no)*	If yes, please briefly list abnormalities.
Intact Carcass in general	Y / N	
Skin (eg, including hair, external body orifices and subcutis)	Y / N	
Thoracic and Abdominal Viscera, examined in situ	Y / N	
Cardiovascular System (eg, myocardium, pericardium, endocardium, valves, blood vessels)	Y / N	
Respiratory System (eg, nasal cavity, larynx, trachea, bronchi, lungs, pleura)	Y / N	
Digestive System (eg, oral cavity, teeth, tongue, salivary glands, tonsils, pharynx, esophagus, stomach, small and large intestine, liver, pancreas, peritoneal cavity)	Y / N	

Additional comments/remarks regarding above organ systems:

NECROPSY REPORT FORM (page TWO)
Candidate Name/ID: Date/Session/Site:

Organ System	Is the organ system abnormal? *(Circle Y for yes or N for no)*	If yes, please briefly list abnormalities.
Urogenital System (eg, kidneys, ureters, bladder, urethra, ovaries, uterus, vagina, vasa deferentia, seminal vesicles, prostate, penis, prepuce)	Y / N	
Hematopoietic System (eg, spleen, lymph nodes)	Y / N	
Musculoskeletal System (eg, muscles, bones, joints):	Y / N	
Endocrine System (eg, thyroids, parathyroids, thymus, adrenals):	Y / N	

Additional comments/remarks regarding above organ systems:

NECROPSY REPORT FORM (page Three) Candidate Name/ID: Date/Session/Site:		
Sample collection for histopathology	**Is the tissue abnormal?**	**If yes, please briefly list abnormalities.**
Heart	**Y / N**	
Lung	**Y / N**	
Liver	**Y / N**	
Small intestine	**Y / N**	
Colon	**Y / N**	
Stomach	**Y / N**	
Spleen	**Y / N**	
Pancreas	**Y / N**	
Kidney	**Y / N**	
Skeletal muscle	**Y / N**	
Thyroid gland	**Y / N**	
Adrenal gland	**Y / N**	
Internal lymph node	**Y / N**	
Peripheral lymph node	**Y / N**	

Annexe 15 : Fiche d'évaluation de la catégorie Autopsie du CPE

NEC01 ASSESSMENT, Necropsy **Candidate Name/ID: Date/Session/Site:** **ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)**		
Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid. Score**
Perform a complete necropsy. Candidates will be assessed on their ability to accurately, effectively and efficiently perform a complete necropsy as outlined on this assessment sheet	**92**	
a. Thoroughly examines intact carcass, to include:		
i. assessing general body condition (nutritional status, muscle mass) and hydration (palpates body, head)		
ii. examining skin/hair coat (dorsum/ventrum, etc)		
iii. examining head (eyes, ears, lips, oral cavity, external nares)		
iv. examining limbs (visual evaluation, palpation, flexion of joints) including feet (pads, toenails, hooves, etc, depending on species)		
v. examining perianal and genital region and mammary gland		
vi. documenting on the Necropsy Report Form the body condition and what, if any, abnormalities were found during the examination of the intact carcass		
b. Opens carcass, examines major cavities, remove viscera and head, to include:		
i. opening carcass efficiently and in an orderly manner, using instruments appropriately and safely; examining viscera in situ in both body cavities; inspecting thoracic and abdominal cavities		
ii. documenting on the Necropsy Report Form what, if any, abnormalities were found during the examination of the viscera in situ		
iii. removing viscera in an orderly and adept manner, using appropriate instruments safely		
iv. removing head in an adept manner, using appropriate instruments safely		

NEC01 ASSESSMENT, Necropsy **Candidate Name/ID: Date/Session/Site:** **ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)**		
Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid. Score**
c. Examines major organs in a systematic manner, which includes:		
i. examining heart; opening chambers, aorta, vena cava, pulmonic trunk; exposing and examining valves; examining myocardium		
ii. opening larynx, esophagus, trachea and mainstem bronchi; sectioning lung and inspecting & palpating the lung for inflation status		
iii. examining liver and gallbladder; opening gallbladder; sectioning and inspecting at least 2 areas of the liver		
iv. examining stomach and intestines; inspecting omentum; opening and inspecting stomach; opening and inspecting representative levels of small intestine and colon; incising and inspecting pancreas		
v. examining urogenital tract; sectioning kidneys and following ureters if indicated; stripping renal capsule; opening bladder; examining reproductive tract; incising and inspecting testes or ovaries if animal is sexually intact		
vi. examining spleen		
vii. documenting on the Necropsy Report Form what, if any, abnormalities were found during the examination of the major organs, to include stating the inflation status of the lungs and whether the animal is sexually intact or neutered		

Rapport-Gratuit.com

NEC01 ASSESSMENT, Necropsy
Candidate Name/ID: Date/Session/Site:
ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)

Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid. Score**
d. Examines muscles and joints (at least one each from a hind and fore limb), to include:		
i. completely opening at least two joints; inspecting joint surfaces and synovial membranes; using instruments in a safe and appropriate manner		
ii. dissecting, transecting, and inspecting two or more major muscles; using instruments in a safe and appropriate manner		
iii. documenting on the Necropsy Report Form what, if any, abnormalities were found during the examination of the above muscles and joints.		
e. Examines endocrine glands, lymph nodes, to include:		
i. locating, incising, and inspecting thyroid glands, using instruments in a safe and appropriate manner		
ii. locating, incising, and inspecting adrenal glands, using instruments in a safe and appropriate manner		
iii. locating, incising, and inspecting lymph nodes (both peripheral and internal), using instruments in a safe and appropriate manner		
iv. documenting on the Necropsy Report Form what, if any, abnormalities were found during the examination of the above endocrine glands/lymph nodes		

NEC01 ASSESSMENT, Necropsy
Candidate Name/ID: Date/Session/Site:
ASSESSMENT SHEET (PAGE 4)

Activity/Skill	**Max Pts**	**Candid Score**
f. Systematic approach to necropsy		
Collect tissue specimens for histopathology. Candidates will be assessed on collecting correct tissue in an appropriate manner and of appropriate representative shape and thickness.	**8**	
a. Heart i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
b. Lung i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
c. Liver i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
d. Small intestine i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
e. Colon i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
f. Stomach i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
g. Spleen i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		

NEC01 ASSESSMENT, Necropsy
Candidate Name/ID: Date/Session/Site:
ASSESSMENT SHEET (PAGE 5)

Activity/Skill	Max Pts	Candid. Score
Collect tissue specimens for histopathology *(continued from previous page)*		
h. Pancreas i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
i. Skeletal muscle i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
j. Kidney i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
k. Thyroid gland i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
l. Adrenal gland i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
m. Internal lymph node i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
n. Peripheral lymph node i. tissue present/of sufficient quality for histopathologic exam ii. tissue of appropriate shape and thickness		
o. Appropriate volume of fixative for tissue		
TOTAL POINTS ***for performing necropsy (92 maximum points possible) and collecting tissue specimens (8 maximum points possible)***	**100**	

NEC01 ASSESSMENT, Necropsy
Candidate Name/ID: Date/Session/Site:
ASSESSMENT SHEET (PAGE 6)

Activity/Skill			
Candidates are also assessed on their ability to:	**Yes**		**No**
Use appropriate instruments in an appropriate and safe manner.			
Final Score *(indicate **PASS** or **FAIL** in the cell to the right)*: A total score of 60 points or more (from previous page) plus a "yes" assessment on the above skill are required to pass the Necropsy Section.			

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Annexe 16 : Fiche d'évaluation de la catégorie Positionnement radiographique du CPE

RAD01 ASSESSMENT, Radiographic Positioning
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	Max Pts	Candid Score	
Part A: Candidate is assessed on his/her ability to position patient, to include selection of appropriate views and structures/ regions.	**50**		
Part A—Lateral view - candidate will be assessed on the following: *properly positioning the animals, measuring thickness, setting focal-film distance, and other tasks necessary to take a diagnostic radiograph*			
Part A—VD/DV view - candidate will be assessed on the following: *properly positioning the animals, measuring thickness, setting focal-film distance, and other tasks necessary to take a diagnostic radiograph*			

RAD01 ASSESSMENT, Radiographic Positioning
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	Max Pts	Candid Score	
Part B: Images designated by candidate are assessed for the following qualities:	**50**		
a. Lateral view – candidate will be assessed on the following: *visualization of all anatomical borders, absence of rotation, and use of markers, proper contrast and density, and collimation*			
b. VD/DV view – candidate will be assessed on the following: *to include visualization of all anatomical borders, absence of rotation, and use of markers, proper contrast and density, and collimation*			

RAD01 ASSESSMENT, Radiographic Positioning
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)

Activity/Skill		
Part C: Radiation safety	**Used rad. safety**	**Did not use radiation safety**
Failure of the candidate to use appropriate radiation safety (to include but not limited to failure to use mechanical restraint (leg ties, wedges, etc) and failure to use protective gear) exposing the candidate, the technician, or the examiner to risk is considered a fatal flaw and the candidate will be dismissed from, and receive a failing score for, this section. If radiation safety precautions are observed, it should be so noted here, but no additional points will be provided.		

Annexe 17 : Fiche de consultation de médecine à remplir par le candidat pendant l'épreuve

Small Animal Medicine Appendices
Appendix 1—History and Physical Examination Form

Candidate Name: **CPE Site/Date/Session (AM/PM)**

Patient Species:

Date: _____

Presenting Complaint:

RECORDING GUIDE
1. Presenting Complaint
2. History of present illness
3. Past History
   a) medical
   b) surgical
   c) trauma
   d) vaccinations
4. Husbandry
5. Systems Review
   a) integumentary
   b) ophthalmic
   c) otic
   d) respiratory
   e) cardiovascular
   f) gastro-intestinal
   g) urinary
   h) reproductive
   i) musculoskeletal
   j) lymphatic
   k) nervous
6. Signature

CHECK ABNORMAL AND DESCRIBE BELOW
1. General Appearance
2. Cardiovascular
3. Respiratory
4. Nervous
5. Musculoskeletal
6. Integumentary
7. Urinary
8. Reproductive
9. Gastro-intestinal
10. Lymphatics
11. Ophthalmic
12. Otic
13. Mucous Membranes
14. Oral Cavity
15. Other

Temperature
Pulse
Respiration
Weight
Temperament

Annexe 18 : Fiche du plan thérapeutique à remplir par le candidat au cours de la Section 2 de la catégorie Médecine du CPE, le *Medical and Treatment Order Form*

Appendix 3—Medical Management and Treatment Order Form

-Page 1-
CPE SITE/DATE/SESSION (AM/PM): _____
CANDIDATE Name/ID _____

PATIENT INFORMATION (to be completed by the site)
SPECIES/BREED: _____ AGE: _____
NAME: _____ SEX: _____
WEIGHT: _____ DATE ADMITTED: _____
OWNER NAME: _____ OWNER PHONE: _____
OWNER ADDRESS: _____

ADMISSION HISTORY AND PHYSICAL EXAMINATION FINDINGS (to be completed by the site)

Appendix 3— Medical Management and Treatment Order Form

-Page 2-
DATE: ***CANDIDATE NAME/ ID***:

CANDIDATE'S INITIAL ASSESSMENT AND MANAGEMENT PLAN WRITTEN IN AN ORDERLY FORMAT (EG, SUBJECTIVE, OBJECTIVE, ASSESSMENT, PLAN [SOAP])
NOTE: Candidate must also complete treatment orders (final page of this form) and attach a completed prescription form (Appendix 2) for one appropriate prescribed drug

PATIENT TREATMENT ORDERS—PAGE 1 (assume a technician is taking over care and monitoring of patient from 5 pm-5 am)

Client Last Name:	**PROBLEM LIST**
Pet Name:	1.
Signalment:	2.
Doctor (Candidate) Name:	3.
Date:	4.

MONITORING PARAMETERS	5 p	6 p	7 p	8 p	9 p	10 p	11 p	12 a	1 a	2 a	3 a	4 a	5 a
FLUID TYPE	Fluid Rates 1. _____ mL/hr 2. _____ mL/hr												
1.													
2.													
TREATMENTS & DIAGNOSTICS	5 p	6 p	7 p	8 p	9 p	10 p	11 p	12 a	1 a	2 a	3 a	4 a	5 a

Annexe 19 : Feuille de prescription à remplir par le candidat au cours de la Section 2 de la catégorie Médecine du CPE

Appendix 2—Prescription Form

CPE site: _____ Date: _____

Client name: _____

_____

Animal name: _____

Rx

☐ Nonrefillable ☐ Refillable (_____ times through _____ [date])

DVM name: _____ DEA/Reg Number: _____

DVM signature: _____

Annexe 20 : Fiche d'évaluation de la catégorie Médecine du CPE

SAM01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
History taking Candidates will be assessed on their ability to accurately, effectively and efficiently communicate with the client/examiner to elicit a complete history of the patient, which may include the following:	15	
a. *Signalment, including breed*		
b. *Presenting complaint*		
c. *Duration of presenting complaint*		
d. *Previous treatment(s); response to those treatments*		
e. *Past problems*		
f. *Extent of involvement of other animals on premises*		
g. *Vaccination history*		
h. *Nutrition history*		
i. *Husbandry*		
j. *Accurately recording all findings on the appropriate medical form*		
Physical examination Candidates will be assessed on the following competencies:	15	
a. *Performing a visual distance examination, including assessment of body condition*		
b. *Performing a thorough and systematic hands-on examination appropriate for the presenting complaint*		
c. *Handling the patient humanely*		
d. *Accurately assessing the patient (eg, determining correct heart and respiratory rate, temperature, respiratory pattern, etc). Candidate may lose points for recording a finding that is not actually present.*		
e. *Accurately recording all findings on the appropriate medical form*		

SAM01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
Integration of Clinical Information Candidates will be assessed on the following competencies:	12	
a. *Identifies patient problems based on history and physical examination*		
b. *Develops a rational and comprehensive differential diagnoses list for most relevant problems identified*		

SAM01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)

ACTIVITY/SKILL	MAX POINTS	CANDIDATE SCORE
Diagnostic Approach (logically ordering and justifying diagnostic tests relevant to the problems identified) Candidates will be assessed on the following competencies:	13	
a. *Comprehensively orders diagnostic tests*		
b. *Efficiently orders diagnostic tests*		
c. *Orders diagnostic tests in a logical progression*		
d. *Explains the rationale for each diagnostic test requested*		

Integration of diagnostic information Candidates will be assessed on the following competencies:	**15**	
a. Interprets diagnostic test results accurately		
b. Uses diagnostic test results to refine the differential diagnoses list and describes how each test result is used to rule in or rule out diagnoses		
c. Arrives at the most likely diagnosis		

SAM01 ASSESSMENT, Clinical Evaluation
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 4)

ACTIVITY/SKILL	**MAX POINTS**	**CANDIDATE SCORE**
Developing therapeutic plan *Note: points will be deducted for developing a correct therapeutic plan for a set of differentials that does not include the correct diagnosis.* Candidates will be assessed on the following competencies:	**15**	
a. Developing a therapeutic plan specific for the patient, to include addressing treatment and appropriate follow-up. The candidate should also address prevention and control issues.		
b. Developing the appropriate prognosis		

Communication skills Candidates will be assessed on the following competencies:	**15**	
a. Candidate communicates clearly and effectively with the client/examiner throughout the case		
b. Effectively answering the client/examiner's questions		

SAM02 ASSESSMENT, Medical Management
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Activity/Skill	**MAX POINTS**	**CANDIDATE SCORE**
Written record Candidates will be assessed on their ability to accurately and logically write a medical record, which may include the following:	**80**	
a. Accurately recording the initial assessment and management plan; to include initial diagnostic and therapeutic plans. Candidates also assessed on writing findings in an orderly and well-accepted format		
b. Accurately recording treatment orders		
c. Accurately writing a prescription appropriate for the case/patient.		
EXAMINER COMMENTS ON CANDIDATE'S PERFORMANCE OF WRITTEN RECORD SKILLS:		

SAM02 ASSESSMENT, Medical Management
Candidate Name/ID: **Date/Session/Site:**
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Activity/Skill	**MAX POINTS**	**CANDIDATE SCORE**
Oral communication Candidates will be assessed on the following competencies:	**20**	
a. Communicating the treatment plan and any relevant information from the medical record to the examiner acting as the technician.		
b. Concisely answering questions that the examiner, acting as the technincian, may have regarding the written assessment or treatment orders developed by the candidate.		
EXAMINER COMMENTS ON CANDIDATE'S PERFORMANCE OF ORAL COMMUNICATION SKILLS:		

Annexe 21 : Fiche d'évaluation de la catégorie Chirurgie du CPE

SU01 Assessment, Surgical Skills
Candidate Name/ID:
Date/Session/Site:
ASSESSMENT SHEET (PAGE 1)

Patient Preparation—Candidate assessed on following skills:	**Adequate/ Pass**	**†Inadequate with low risk to patient**	***Inadequate with high risk to patient OR did not perform task at all (fatal flaw)**
HAIR REMOVAL Width: at least to mammary chains/teats; Length: from pubis at least to midway between xiphoid and umbilicus.			
SKIN PREPARATION Appropriate antiseptic solution(s) used; skin is clean at the end of preparation; aseptic area is protected during transfer from prep area to surgery suite or a second scrub is completed in the surgery suite.			
PATIENT POSITIONING Dog in dorsal recumbency and secured to table.			
DRAPING Application of quadrant drapes and laparotomy sheet to isolate the surgical field from the haired area.			

SU01 Assessment, Surgical Skills
Candidate Name/ID:
Date/Session/Site:
ASSESSMENT SHEET (PAGE 2)

Surgeon Preparation—Candidate assessed on following skills:	**Adequate / Pass**	**†Inadequate with low risk to patient**	***Inadequate with high risk to patient OR did not perform task at all (fatal flaw)**
SCRUBBING Must use appropriate antiseptic solution for the appropriate amount of time; must scrub hands and forearms appropriately.			
GOWNING/GLOVING Must aseptically don sterile gown and gloves and/or recognize problems and regown/glove.			

SU01 Assessment, Surgical Skills Candidate Name/ID: Date/Session/Site: ASSESSMENT SHEET (PAGE 3)			
Ovariohysterectomy—Candidate assessed on following skills:	**Adequate / Pass**	**†Inadequate with low risk to patient**	***Inadequate with high risk to patient OR did not perform task at all**
SURGICAL INCISION Abdominal incision is made ventral midline or paramedian, but not lateral to the rectus abdominus muscle.			
REMOVAL OF REPRODUCTIVE TRACT Completely removes both ovaries.			
Removes majority of uterus			
CLOSURE Creates secure abdominal wall closure, using appropriate suture material/size, with apposition of appropriate layers.			
Creates secure subcutaneous and skin closure.			

SU01 Assessment, Surgical Skills Candidate Name/ID: Date/Session/Site: ASSESSMENT SHEET (PAGE 4)			
Ovariohysterectomy—Candidate assessed on following skills (continued):	**Adequate / Pass**	**†Inadequate with low risk to patient**	***Inadequate with high risk to patient OR did not perform task at all**
TISSUE HANDLING Atraumatically handles tissue throughout the procedure.			
HEMOSTASIS Prevents and/or controls hemorrhage.			
KNOT TYING AND LIGATURES Creates secure ligatures and knots.			
PREVIOUSLY SPAYED ANIMAL Identifies previously spayed animal, if applicable (mark as NA if not applicable).			
Demonstrates ovarian pedicles/uterine stump in a previously spayed animal, if applicable (mark as NA if not applicable).			

Rapport-Gratuit.com

SU01 Assessment, Surgical Skills **Candidate Name/ID:** **Date/Session/Site:** **ASSESSMENT SHEET (PAGE 5)**			
Ovariohysterectomy—Candidate assessed on following skills (continued):	**Adequate / Pass**	**†Inadequate with low risk to patient**	***Inadequate with high risk to patient OR did not perform task at all**
ASEPSIS Maintains aseptic surgical technique throughout the procedure and/or recognizes and corrects any break in aseptic technique throughout the surgical procedure.			

Annexe 22 : *NAVLE Scheduling and Admission Permit*

IMPORTANT DOCUMENT - REQUIRED FOR ADMITTANCE TO TEST CENTER

National Board of Veterinary Medical Examiners (NBVME®)

Telephone: 701-224-0332 Email: mail@nbvme.org

North American Veterinary Licensing Examination (NAVLE®)

Scheduling and Admission Permit

You must print and take this permit and your required identification to the test center in order to take your examination. Print your permit in advance, because you cannot print your permit at the test center, and NBVME will not provide a faxed copy.

Name:
Program;
Exam:
Scheduling #:
(for appointment scheduling)
Testing Region:

Eligibility Begins:
Eligibility Ends:
# of Test Days:
CIN (Candidate ID#)
(for use on test date only to access your exam)

This scheduling permit authorizes you to sit for the examination during the period noted above, **unless there is a change in your eligibility status. In the event of such a change, you must contact the NBVME.**

1. **SCHEDULE A TEST DATE:** Using the information above, schedule a test date via the Prometric website at **www.prometric.com/NBVME,** available 24 hours per day, 7 days per week, or call 877-291-4644 located in Baltimore, MD, available M-F 8AM-8PM (local time). When scheduling on-line, provide a valid telephone number and e-mail address so Prometric can e-mail you a Confirmation Notice and contact you in the event that your appointment must be rescheduled. The Confirmation Notice contains a Prometric Confirmation Number. You need this number to **confirm, reschedule, or cancel** your appointment. You should also record this Confirmation Number at the bottom of this form in the space provided. Prometric schedules testing appointments on a first-come, first-served basis. The earlier you schedule, the more likely you are to receive your preferred test date and location.

2. **CONFIRM, RESCHEDULE, OR CANCEL APPOINTMENT:** confirm your test date and center location using your Prometric Confirmation Number one week before your appointment at **www.prometric.com/NBVME** or by calling the Prometric telephone number above. You may reschedule your appointment only within the testing period noted above. **To avoid a Prometric rescheduling fee, you must reschedule your appointment by noon local time (of the region you are registered to test in as noted on your permit) at least 2 business days before your appointment.** If you need to reschedule your appointment but cannot provide at least 2 business days' notice, you **must contact the NBVME for further information.**

3. **ADMISSION TO THE TEST CENTER: You will not be admitted to the testing room without this permit and an unexpired, government-issued form of identification (such as a driver's license or passport) that includes both your photograph and signature.** The name on your ID must match the name on this permit exactly. The only acceptable difference would be the presence of a middle name, middle initial or suffix on one document and its absence on the other. If your name is misspelled on this permit or differs from your name as it appears on your identification, contact the NBVME immediately. Name changes or corrections cannot be made within 7 business days of your scheduled testing date.

4. **TEST DAY:**
   - **ARRIVAL:** Report to the test center 30 minutes before your scheduled appointment. You must sign in and your photograph will be taken. If you arrive later than your scheduled appointment, you **may not** be admitted. If you arrive **more than 30 minutes after your scheduled appointment,** you **will not** be admitted to the testing center.
   - **PERSONAL ITEM STORAGE:** You must place all of your personal items, including cell phones, pagers, watches, wallets, food and beverages in a small locker outside of the testing room. Pagers and cell phones must be turned off.
   - **TESTING:** The Test Center Administrator (TCA) will instruct you to write your name and CIN listed above on the laminated writing surface provided for making notes. The TCA will then collect the permit and escort you to the testing room. You will enter your CIN into the computer at your workstation to initiate your exam and to resume testing after breaks. **Do not erase your name and CIN** from the laminated writing surface until the end of your test day. If you are receiving test accommodations and are scheduled to take a two-day examination, **ask the TCA to return this permit** to you at the end of your test day since you will need to repeat this process on the following test day.

Record your Prometric Confirmation # here when you schedule your appointment: _____

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Annexe 23 : Formulaire à remplir pour l'inscription au NAVLE national

NATIONAL BOARD OF VETERINARY MEDICAL EXAMINERS

Post Office Box 1356 Bismarck, North Dakota 58502
Phone: (701) 224-0332 Fax: (701) 224-0435 www.nbvme.org

NORTH AMERICAN VETERINARY LICENSING EXAMINATION

NAVLE® APPLICATION

Type or print legibly.

1. TESTING WINDOW
Check testing window during which you wish to take the exam. **Check one box only.**

☐ November 18 - December 14, 2013
(Application receipt deadline: August 1, 2013)

☐ April 14-26, 2014
(Application receipt deadline: January 3, 2014)

Have you applied to take the NAVLE before? ☐ No ☐ Yes

2. NAME
Spell your name **exactly** as it appears on the identification you plan to present at the test center.

Last	First	Middle

If you have been known by any other name, you must print the name(s) below:

Last	First	Middle

3. CONTACT INFORMATION
For communication about this application, and e-mail communications from the NBVME about the NAVLE and your Scheduling and Admission Permit.

Address Line 1

Address Line 2 (list apartment or suite number here, if applicable)

Address Line 3

City	State/Province	Zip/Postal Code	Country

Daytime Telephone No.	E-mail Address

4. U.S. SOCIAL SECURITY AND NATIONAL IDENTIFICATION NUMBERS
Enter your SSN or an official, government-issued identification number.

The requested information is used for NBVME identification purposes only. Failure to provide your requested identification number will be considered an intentional omission of information and may invalidate your NAVLE application.

Social Security Number

If you have a U.S. Social Security number (SSN) you are required to provide it. If you do not have a U.S. SSN you must provide an official government-issued National Identification Number (such as a passport number, national insurance number, national tax ID number, or driver's license number) and the name of the issuing country.

National Identification Number	Name of issuing country

5. DATE OF BIRTH AND GENDER

Month of Birth	Day of Birth	Year of Birth	☐ Male ☐ Female

6. ACCOMMODATIONS FOR DOCUMENTED DISABILITY
Check this box if you plan to request test accommodations.

☐ Yes, I have a documented disability covered under the Americans with Disabilities Act and will be requesting test accommodations through a licensing board.

Checking this box does not constitute an official request. You must apply for accommodations through your chosen licensing board (or its designated NAVLE processor) prior to submitting this application. The licensing board (or processor) will provide you information on what documentation they require.

7. TESTING REGION LOCATION (additional $275 fee for overseas testing)

☐ I will take the NAVLE in the U.S., the U.S. Territories, or Canada

☐ I request to take the NAVLE at one of the selected overseas Prometric Testing Centers in the testing region marked below, and have enclosed the additional overseas fee of $275 USD.

For additional information on available testing centers within these listed regions, go to www.prometric.com/NBVME. Overseas locations are subject to change, and you should check the Prometric website for the most current availability information. Select your region carefully, because if you want to change your testing region in the future, there may be an additional fee to do so.

☐ Australia/New Zealand

☐ Europe: UK, Ireland, Netherlands, Armenia, Croatia, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Israel, Italy, Lithuania, Portugal, Romania, Spain, Switzerland, Turkey

☐ Latin America: Mexico, Argentina, Bolivia, Brazil, Chile, Colombia, Dominican Republic, Guatemala, Peru, Venezuela

☐ Indonesia

☐ India

☐ Japan

☐ Korea

☐ Thailand

☐ Taiwan

☐ Asia: Hong Kong, Pakistan, Bangladesh, Malaysia, Nepal, Philippines, Singapore

☐ China (excluding Hong Kong - see Asia)

☐ Middle East: Egypt, Jordan, Kuwait, Lebanon, United Arab Emirates (excluding Israel - see Europe)

☐ Africa: Ghana, Kenya, South Africa, Uganda (excluding Egypt - see Middle East)

Over - continue on the next page. Applicant signature required.

8. VETERINARY SCHOOL INFORMATION Enter school code and name from the list below. If your school is not listed, enter the school name and location, and enter "99" as your school code.	Veterinary School Code (from list below)	Degree Expected/Conferred Month Year
	If your school is not on the AVMA Accredited School list below, enter "99" as your school code and provide the complete name and location of the veterinary school from which you have, or will receive, your veterinary degree:	
	Official veterinary school name	School location (city and country)
	For candidates who are senior students at AVMA accredited veterinary schools only: ☐ I consent to have the NBVME report my NAVLE score to the Associate Dean of Academic Affairs at my veterinary school (or his/her designee). If I do not pass the examination, the NBVME will include a copy of my diagnostic score report. I understand that my veterinary school (i) will keep my score confidential and will not release my score to anyone else unless I request so in writing, and (ii) will use the score only for internal purposes at the veterinary school including, but not limited to, institutional assessment purposes. Note: You are under no obligation to agree to this consent, and your decision will not affect your student status at your veterinary school.	
9. AGENCY FOR APPLICATION Enter the agency through which you are applying for the NAVLE. Only one agency may be listed.	All NAVLE candidates must submit a state/territorial NAVLE application #2 to a licensing board (or its designated NAVLE processor), and that board (or processor) must approve you to take the NAVLE. *All candidates applying through the Canadian National Examining Board must contact the NEB directly for an application form.*	
	Agency for Application (State or Territorial Licensing Board)	
10. METHOD OF PAYMENT	Payment by personal check, certified check, cashier's check, or money order must accompany your completed application. Contact your licensing board for preferred method of submission and payment. The application fee is $570 USD. Add the overseas fee of $275 USD, if applicable.	
11. SIGNATURE Review the *Bulletin of Information* before signing this statement.	"I affirm that I am taking the NAVLE for the purpose of attaining licensure to practice veterinary medicine, that I agree to abide by the terms and conditions outlined in the NAVLE Bulletin of Information for Candidates, and that I consent to the release of score information and information on previous NAVLE attempts as provided in the Bulletin." Applicant Signature: Date:	

AVMA Accredited Schools and Colleges of Veterinary Medicine

UNITED STATES

Alabama
01 Auburn University, College of Veterinary Medicine
02 Tuskegee University, School of Veterinary Medicine, Nursing, & Allied Health
California
03 University of California, School of Veterinary Medicine
44 Western University of Health Sciences, College of Veterinary Medicine
Colorado
04 Colorado State University, College of Veterinary Medicine
Florida
05 University of Florida, College of Veterinary Medicine
Georgia
06 University of Georgia, College of Veterinary Medicine
Illinois
07 University of Illinois, College of Veterinary Medicine
Indiana
08 Purdue University, School of Veterinary Medicine
Iowa
09 Iowa State University, College of Veterinary Medicine
Kansas
10 Kansas State University, College of Veterinary Medicine
Louisiana
11 Louisiana State University, School of Veterinary Medicine
Massachusetts
12 Tufts University, School of Veterinary Medicine
Michigan
13 Michigan State University, College of Veterinary Medicine
Minnesota
14 University of Minnesota, College of Veterinary Medicine
Mississippi
15 Mississippi State University, College of Veterinary Medicine
Missouri
16 University of Missouri, College of Veterinary Medicine
New York
17 Cornell University, New York State College of Veterinary Medicine
North Carolina
18 North Carolina State University, College of Veterinary Medicine
Ohio
19 The Ohio State University, College of Veterinary Medicine
Oklahoma
20 Oklahoma State University, College of Veterinary Medicine
Oregon
21 Oregon State University, College of Veterinary Medicine
Pennsylvania
22 University of Pennsylvania, School of Veterinary Medicine
Tennessee
23 University of Tennessee, College of Veterinary Medicine
Texas
24 Texas A&M University, College of Veterinary Medicine
Virginia-Maryland
25 Virginia Tech, Virginia-Maryland Regional College of Veterinary Medicine
Wisconsin
26 University of Wisconsin, School of Veterinary Medicine
Washington
27 Washington State University, College of Veterinary Medicine

CANADA
Ontario
28 University of Guelph, Ontario Veterinary College
Prince Edward Island
29 University of Prince Edward Island, Atlantic Veterinary College
Quebec
30 Université de Montreal, Faculté de Médecine Véterinaire
Saskatchewan
31 University of Saskatchewan, Western College of Veterinary Medicine
Alberta
51 University of Calgary, Faculty of Veterinary Medicine

OUTSIDE UNITED STATES AND CANADA
United Kingdom
32 University of London, Royal Veterinary College
34 University of Glasgow, Veterinary School
35 University of Edinburgh, Royal (Dick) School of Veterinary Studies
The Netherlands
33 State University of Utrecht, Faculty of Veterinary Medicine
New Zealand
36 Massey University, Institute of Veterinary, Animal & Biomedical Science
Australia
37 Murdoch University, Division of Veterinary & Biomedical Sciences
38 University of Sydney, Faculty of Veterinary Science
40 University of Melbourne, Faculty of Veterinary Science
49 University of Queensland, School of Veterinary Medicine
St. Kitts
39 Ross University, School of Veterinary Medicine
Ireland
41 University College Dublin, School of Veterinary Medicine
Mexico
43 UNAM, Facultad de Medicina Veterinaria y Zootecnia
Grenada
45 St. George's University, School of Veterinary Medicine

Annexe 24 : Liste de quelques organismes représentant les programmes J1 en France (les sponsors)

AFS Vivre Sans Frontière
46, rue du Commandant Jean Duhail
94132 Fontenay Sous Bois Cedex
Tel: +33 (0)1 45 14 03 10 Fax: +33 (0)1 48 73 38 32 E-mail : info-france@afs.org
www.afs-fr.org
Aquarius 28/30 rue Mousset Robert (RDC)
75012 Paris
Tel: +33 (0)1 43 46 21 99 Fax: +33 (0)1 44 73 05 95 Website: www.aquariusabroad.org
Association Experiment 89, rue de Turbigo 75003 Paris Tel: +33 (0)1 44 54 58 00 Fax: +33 (0)1 44 54 58 01 Website: www.experiment-france.org
Calvin-Thomas 39, rue Espariat 13100 Aix-en Provence Tel: +33 (0) 4 42 91 31 01 Fax: +33 (0) 4 42 91 30 80 Email: courrier@calvin-thomas.com Website: www.calvin-thomas.com
CIE/Club des 4 Vents
2, place Gasnier-Duparc
35400 Saint Malo
Tel: +33 (0) 2 99 20 06 13 Fax: +33 (0) 2 23 18 39 55 Email: anneescolaire@cei4vents.com
Website: www.cei4vents.fr

En Famille International
26, Savarias
33240 Salignac
Tel: +33 (0) 5 57 43 52 48 Fax: +33 (0) 5 57 43 39 55 Email: info@enfamille.com
Website : www.emfamille.com
ESFA Séjours Linguistiques 7, place Bellecour 69002 Lyon Tel: +33 (0)4 78 42 81 00 Fax: +33 (0)4 78 37 80 60 Email: contact@esfa.fr Web: www.esfa.fr
Espace Emploi International 48, bd de la Bastille 75012 Paris Tel: +33 (0)1 53 02 25 54/60 Fax: +33 (0)1 53 02 25 96 Website: www.emploi-international.org
EuropUSA
84 rue du Dôme 92100 Boulogne Tel: +33 (0)1 80 87 57 80 Fax: +33 (0)1 80 87 57 87 email: services@europusa.com website: www.europusa.com
FEE REVEE
6, rue de Bellevue
92150 Suresnes
Tel/Fax +33 (0)1 41 44 01 85
Email : contact@fee-revee.com
Website : www.fee-revee.com
FRENCH-AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE IN THE UNITED STATES
122 East 42bd Street Suite 2015
New York, NY 10168
Tel: +1 (212) 867-0123 Fax: +1 (212) 867-9050 Website: www.facnyc.org
ISPA (International Student Program Association) BP 32 83600 Les Adrets de l'Estérel Tel: +33 (0)4 94 19 36 70 Fax: +33 (0)4 94 19 37 55 Email: info@ispa.fr
KAP AU PAIR JOB
BP 93
17700 Surgères
Tél : +33 (0) 5 46 27 06 45
Email : info@kapaupair.com
Website : www.kapaupair.com
MyInternshipAbroad
16 rue des Piboules
ZI Les Cabassols
13770 Venelles
Tel : +33 (0) 4 13 41 58 35
Fax : 33 (0)4 26 30 37 00
Email : contact@visa-J1.fr

OBTENTION DES ÉQUIVALENCES DU DIPLÔME VÉTÉRINAIRE POUR EXERCER AUX ÉTATS-UNIS

COURTIOL Virginie

Résumé :

Cette thèse bibliographique a pour but de rendre plus claires et de rassembler toutes les informations trouvées sur les multiples sites officiels américains expliquant le processus à suivre pour exercer aux États-Unis.

Les vétérinaires issus d'écoles non acréditées par la American Veterinary Medical Association et désirant exercer aux États-Unis ont l'obligation d'obtenir une équivalence de diplôme, en passant par l'ECFVG ou le PAVE, deux programmes qui évaluent les candidats par le biais de tests linguistiques, théoriques et pratiques.

Les candidats doivent ensuite passer le NAVLE, test théorique final qui accorde le droit d'exercer aux États-Unis.

En ce qui concerne l'autorisation d'entrée sur le territoire américain, le candidat doit formuler une demande de visa immigrant dans le but d'obtenir ultérieurement une carte verte, autorisation de résidence permanente. Pour ce faire, il existe plusieurs possibilités : participer au programme de la Loterie pour la Diversité, avoir de la famille aux États-Unis ou faire une demande de visa de travail, accordé plus ou moins rapidement en fonction de la catégorie de l'emploi demandée. Les différents temps d'attente pour obtenir un visa dépendent des quotas annuels, du nombre de demandes et du moment où l'on formule sa demande (traitement des demandes par ordre chronologique).

Les démarches à suivre afin de pouvoir exercer aux États-Unis sont non seulement longues mais très coûteuses.

Mots clés :

ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME, ÉTATS-UNIS, VISAS, TRAVAIL, PROFESSION VÉTÉRINAIRE, PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Jury :

Président : Pr. …
Directeur : M. Andrew Ponter
Assesseur : M. Jean-Jacques Bénet

OBTAINING THE VETERINARY DIPLOMA ACCREDITATION IN ORDER TO PRACTICE IN THE USA

COURTIOL Virginie

Summary :

This bibliographic thesis was written in order to clarify and summarize all the information contained on the various official American websites explaining how to practice in the USA.

Veterinarians from non American Veterinary Medical Association accredited schools wishing to go practice in the US have to obtain a diploma accreditation. In order to do so, there are two programs the candidats can follow, the ECFVG and the PAVE. They assess the candidats' English proficiency and their theoretical and practical capacities.

This is followed by the NAVLE, the last written test candidats have to sit. Once they pass it, they can practice legally in the US.

Concerning the right to enter US territory, candidats must ask for an immigrant visa which will later on allow them to obtain a Green Card in order to become a legal permanent resident. To do so, several options are possible : participate in the Diversity Lotery, have relatives living in the US or ask for a work visa. The waiting period for the latter can vary depending on the job category involved. The other visa waiting periods depend on annual quotas, on the number of candidats and on the dates of application (which are handled chronologically).

The procedures one must follow in order to practice in the US are not only long but also expensive.

Keywords :

DIPLOMA ACCREDITATION, USA, VISAS, WORK, VETERINARY PROFESSION, PROFESSIONAL PRACTICE

Jury :

President : Pr. …
Director : M. Andrew Ponter
Assessor : M. Jean-Jacques Bénet